



**Syndicat Adour Midouze
(SAM)**

38 rue Victor Hugo
40025 MONT-DE-MARSAN
Cedex

Département
des
LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DU SYNDICAT ADOUR MIDOUZE

Comité syndical du 06 février 2024

Le six février deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, les membres du comité syndical se sont réunis à la Maison du temps libre à Saint-Pierre-du-Mont sous la présidence de Monsieur Christian DUCOS

Nombre de Délégués	
En exercice	Présents
40	23
Voix	Pouvoirs
40	7
Suffrages exprimés	
Pour :	30
Contre :	0
Abstention :	0
Date de la convocation : 23 janvier 2024	
Délibération n°2024/02	

Délégués présents : Mme Eridia, Maury, Destenabes et MM Bonneric, Lassalle, Kruzynski, Laussucq, Plancke, Remy, Berges, Ogé, Darbayan, Ducos, Laulom, Napias, Tastet, Pomies, Guillemané, Lalanne, Bareyt, Lanusse, Blanc-Simon, Lanusse-Cazalé

Délégués excusés et qui ont donné pouvoir :

- M. Berdoulet Cédric a donné pouvoir à Mme Maury Martine
- M. Biremont Daniel a donné pouvoir à M. Plancke Didier
- M. Baron Patrick a donné pouvoir à M. Laussucq Paul
- M. Cabannes Philippe a donné pouvoir à M. Ducos Christian
- M. Bancon Jean-Pierre a donné pouvoir à M. Kruzynski Bernard
- M. Vilaton Pascal a donné pouvoir à M. Bonneric Jean
- M. Cardonne Daniel a donné pouvoir à M. Tastet Christophe

Délégués absents et excusés : Mme Mazieux, Bourdieu, Cantegreil et MM Godot, Dargelos, Bruey, Martin, Brethes, Puybaraud, Saint-Lannes

Secrétaire de Séance : Mme Maury Martine

Objet : Fiche n°16 bis – Programmation 2024 – Mise en œuvre des travaux études bassin versant du Bos - Péraatge

Rapporteur : M. DUCOS Christian

Le Président rappelle qu'en 2022 et 2023, le SAM a porté des études sur des sous bassin versant de son périmètre. Les objectifs étaient de comprendre le fonctionnement des réseaux hydrographiques, mettre en lumière les dysfonctionnements et trouver si possible des solutions qui permettraient de répondre aux problématiques rencontrées.

Ces études ont été réalisées par des bureaux d'étude et pilotés par des comités de suivi regroupant l'ensemble des acteurs concernés. A la fin de ces études plusieurs solutions complémentaires ont pu être travaillées et ont débouché sur des avant-projets détaillés.

Certains de ces avant-projets ne sont pas du champ de compétence du syndicat comme la reprise d'ouvrage de voirie, la création de bassin écrêteurs de crue...

Mais d'autres avant-projets rentrent entièrement dans les compétences du SAM et doivent donc être mis en œuvre en dehors des programmes pluriannuels.

Sur le bassin versant du Bos, la solution opérationnelle retenue est la création d'un bras de contournement du ruisseau de Péraatge et la création d'une zone d'expansion des eaux

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat

**Coût prévisionnel de l'opération :**

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Mise en œuvre travaux étude Bos – Pératge	108 000 €
Acquisition	15 400
Suivi	10 000 €
TOTAL	133 400 €

Plan de financement prévisionnel :

Financeurs	Taux	Montant prévisionnel
Appel à projet	30 %	40 020 €
Agence de l'Eau Adour-Garonne	30 %	40 020 €
Conseil Départemental des Landes	10 %	13 340 €
Région Nouvelle Aquitaine	10 %	13 340 €
Autofinancement	20 %	26 680 €
TOTAL	100 %	133 400 €

LE COMITE SYNDICAL

En l'absence d'observations,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE**Article 1**

DE VALIDER la fiche n°16 bis – Programmation 2024 – Mise en œuvre des travaux études bassin versant du Bos – Pératge telle qu'annexée

Article 2

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel tel que présenté

Article 3

D'AUTORISER le Président à solliciter les financements correspondants

Article 4

Monsieur le Président est chargé de la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 06 février 2024
A Saint-Pierre-du-Mont

Le Président
Christian DUCOS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat

Fiche n°16bis – Programmation 2024

Mise en œuvre travaux étude Bos - Pératge

Compétence	Code opération	Opérateur
<input checked="" type="checkbox"/> GEMAPI <input type="checkbox"/> Hors GEMAPI	2322	MD

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération : Mise en œuvre travaux étude Bos – Pératge

N° arrêté d'autorisation et Programme Pluriannuel de Gestion

- N°40-2022-00160 - Programme Pluriannuel de Gestion Adour et affluents
 N°40-2022-00161 – Entretien végétation bassin versant Midouze
 N°40-2022-0010 - Restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Midouze

EPCI et communes concernées :

Communauté de communes Chalosse Tursan – Commune de Saint-Sever

Cours d'eau : Pératge

Description de l'opération :

En 2022 et 2023, le SAM a porté des études sur des sous bassin versant de son périmètre. Les objectifs étaient de comprendre le fonctionnement des réseaux hydrographiques, mettre en lumière les dysfonctionnements et trouver si possible des solutions qui permettraient de répondre aux problématiques rencontrées.

Ces études ont été réalisées par des bureaux d'étude et pilotés par des comités de suivi regroupant l'ensemble des acteurs concernés. A la fin de ces études plusieurs solutions complémentaires ont pu être travaillées et ont débouché sur des avant-projets détaillés.

Certains de ces avant-projets ne sont pas du champ de compétence du syndicat comme la reprise d'ouvrage de voirie, la création de bassin écrêteurs de crue...

Mais d'autres avant-projets rentrent entièrement dans les compétences du SAM et doivent donc être mis en œuvre en dehors des programmes pluriannuels.

Sur le bassin versant du Bos, la solution opérationnelle retenue est la création d'un bras de contournement du ruisseau de Pératge et la création d'une zone d'expansion des eaux.

Maitre d'œuvre : SAM

Taux de TVA :

20% 10% 5 % 0% Non concerné

Cout prévisionnel de l'opération : HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Mise en œuvre travaux étude Bos – Pératge	108 000 €
Acquisition	15 400
Suivi	10 000 €
TOTAL	133 400 €

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
AAP/Fond Vert	30 %	40 020 €
Agence de l'Eau Adour Garonne	30 %	40 020 €
Conseil Départemental des Landes	10 %	13 340 €
Région Nouvelle Aquitaine	10 %	13 340 €
Autofinancement	20 %	26 680 €
TOTAL	100 %	133 400 €

CONCLUSIONS DU COMITE SYNDICAL

Les membres du Comité syndical ont validé l'actualisation de la fiche programme ainsi que son plan de financement prévisionnel pour la mise en œuvre des travaux sur le bassin versant du Bos – Pératge.



**Syndicat Adour Midouze
(SAM)**

38 rue Victor Hugo
40025 MONT-DE-MARSAN
Cedex

Département
des
LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DU SYNDICAT ADOUR MIDOUZE

Comité syndical du 06 février 2024

Le six février deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, les membres du comité syndical se sont réunis à la Maison du temps libre à Saint-Pierre-du-Mont sous la présidence de Monsieur Christian DUCOS

Nombre de Délégués	
En exercice	Présents
40	23
Voix	Pouvoirs
40	7
Suffrages exprimés	
Pour :	30
Contre :	0
Abstention :	0
Date de la convocation : 23 janvier 2024	
Délibération n°2024/03	

Délégués présents : Mme Eridia, Maury, Destenabes et MM Bonneric, Lassalle, Kruzynski, Laussucq, Plancke, Remy, Berges, Ogé, Darbayan, Ducos, Laulom, Napias, Tastet, Pomies, Guillemané, Lalanne, Bareyt, Lanusse, Blanc-Simon, Lanusse-Cazalé

Délégués excusés et qui ont donné pouvoir :

- M. Berdoulet Cédric a donné pouvoir à Mme Maury Martine
- M. Biremont Daniel a donné pouvoir à M. Plancke Didier
- M. Baron Patrick a donné pouvoir à M. Laussucq Paul
- M. Cabannes Philippe a donné pouvoir à M. Ducos Christian
- M. Bancon Jean-Pierre a donné pouvoir à M. Kruzynski Bernard
- M. Vilaton Pascal a donné pouvoir à M. Bonneric Jean
- M. Cardonne Daniel a donné pouvoir à M. Tastet Christophe

Délégués absents et excusés : Mme Mazieux, Bourdieu, Cantegreil et MM Godot, Dargelos, Bruey, Martin, Brethes, Puybaraud, Saint-Lannes

Secrétaire de Séance : Mme Maury Martine

Objet : Fiche n°18 bis – Programmation 2024 – Mise en œuvre des travaux études sur le bassin versant du Vergoignan

Rapporteur : M. DUCOS Christian

Le Président rappelle qu'en 2022 et 2023, le SAM a porté des études sur des sous bassin versant de son périmètre. Les objectifs étaient de comprendre le fonctionnement des réseaux hydrographiques, mettre en lumière les dysfonctionnements et trouver si possible des solutions qui permettraient de répondre aux problématiques rencontrées.

Ces études ont été réalisées par des bureaux d'étude et pilotés par des comités de suivi regroupant l'ensemble des acteurs concernés. A la fin de ces études plusieurs solutions complémentaires ont pu être travaillées et ont débouché sur des avant-projets détaillés.

Certains de ces avant-projets ne sont pas du champ de compétence du syndicat comme la reprise d'ouvrage de voirie, la création de bassin écrêteurs de crue...

Mais d'autres avant-projets rentrent entièrement dans les compétences du SAM et doivent donc être mis en œuvre en dehors des programmes pluriannuels.

Sur le bassin versant du Vergoignan, la solution opérationnelle retenue est la création d'un bras de connexion entre les 2 bras du Vergoignan et la création des zones d'expansion des eaux.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat



Dans le prévisionnel il est prévu une potentielle acquisition de parcelle sur l'emprise du projet (4.3 hectares).

Cette opération sera réalisée sur 2 années 2024 et 2025.

Coût prévisionnel de l'opération :

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Mise en œuvre travaux étude Vergoignan	260 000 €
Acquisition	42 500 €
Suivi	10 000 €
TOTAL	312 500 €

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
Appel à Projet	30 %	93 750 €
Agence de l'Eau Adour Garonne	30 %	93 750 €
Conseil Départemental des Landes	10 %	31 250 €
Région Nouvelle Aquitaine	10 %	31 250 €
Autofinancement	20 %	62 500 €
TOTAL	100 %	312 500 €

LE COMITE SYNDICAL

En l'absence d'observations,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1

DE VALIDER la fiche n°18 bis – Programmation 2024 – Mise en œuvre des travaux études bassin versant du Vergoignan telle qu'annexée

Article 2

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel tel que présenté

Article 3

D'AUTORISER le Président à solliciter les financements correspondants

Article 4

Monsieur le Président est chargé de la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 06 février 2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le 19/02/2024

ID : 040-200096725-20240206-2024_03-DE



A Saint-Pierre-du-Mont

Le Président
Christian DUCOS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat

Fiche n°18bis – Programmation 2024

Mise en œuvre travaux étude Vergoignan

Compétence	Code opération	Opérateur
<input checked="" type="checkbox"/> GEMAPI <input type="checkbox"/> Hors GEMAPI	2322	MD

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération : Mise en œuvre travaux étude Vergoignan

N° arrêté d'autorisation et Programme Pluriannuel de Gestion

- N°40-2022-00160 - Programme Pluriannuel de Gestion Adour et affluents
 N°40-2022-00161 – Entretien végétation bassin versant Midouze
 N°40-2022-0010 - Restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Midouze

EPCI et communes concernées :

Communauté de communes d'Aire-sur-l'Adour – Commune d'Aire sur l'Adour

Cours d'eau : Vergoignan

Description de l'opération :

En 2022 et 2023, le SAM a porté des études sur des sous bassin versant de son périmètre. Les objectifs étaient de comprendre le fonctionnement des réseaux hydrographiques, mettre en lumière les dysfonctionnements et trouver si possible des solutions qui permettraient de répondre aux problématiques rencontrées.

Ces études ont été réalisées par des bureaux d'étude et pilotés par des comités de suivi regroupant l'ensemble des acteurs concernés. A la fin de ces études plusieurs solutions complémentaires ont pu être travaillées et ont débouché sur des avant-projets détaillés.

Certains de ces avant-projets ne sont pas du champ de compétence du syndicat comme la reprise d'ouvrage de voirie, la création de bassin écrêteurs de crue...

Mais d'autres avant-projets rentrent entièrement dans les compétences du SAM et doivent donc être mis en œuvre en dehors des programmes pluriannuels.

Sur le bassin versant du Vergoignan, la solution opérationnelle retenue est la création d'un bras de connexion entre les 2 bras du Vergoignan et la création des zones d'expansion des eaux.

Dans le prévisionnel il est prévu une potentielle acquisition de parcelle sur l'emprise du projet (4.3 hec).

Cette opération sera réalisée sur 2 années 2024 et 2025.

Maitre d'œuvre : SAM

Taux de TVA :

20% 10% 5 % 0% Non concerné

Cout prévisionnel de l'opération : HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Mise en œuvre travaux étude Vergoignan	260 000 €
Acquisition	42 500 €
Suivi	10 000 €
TOTAL	312 500 €

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
AAP/Fond Vert	30 %	93 750 €
Agence de l'Eau Adour Garonne	30 %	93 750 €
Conseil Départemental des Landes	10 %	31 250 €
Région Nouvelle Aquitaine	10 %	31 250 €
Autofinancement	20 %	62 500 €
TOTAL	100 %	312 500 €

CONCLUSIONS DU COMITE SYNDICAL

Les membres du Comité syndical ont validé l'actualisation de la fiche programme ainsi que son plan de financement prévisionnel pour la mise en œuvre des travaux sur le bassin versant du Vergoignan



**Syndicat Adour Midouze
(SAM)**

38 rue Victor Hugo
40025 MONT-DE-MARSAN
Cedex

Département
des
LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DU SYNDICAT ADOUR MIDOUZE

Comité syndical du 06 février 2024

Le six février deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, les membres du comité syndical se sont réunis à la Maison du temps libre à Saint-Pierre-du-Mont sous la présidence de Monsieur Christian DUCOS

Délégués présents : Mme Eridia, Maury, Destenabes et MM Bonneric, Lassalle, Kruzynski, Laussucq, Plancke, Remy, Berges, Ogé, Darbayan, Ducos, Laulom, Napias, Tastet, Pomies, Guillemané, Lalanne, Bareyt, Lanusse, Blanc-Simon, Lanusse-Cazalé

Délégués excusés et qui ont donné pouvoir :

- M. Berdoulet Cédric a donné pouvoir à Mme Maury Martine
- M. Biremont Daniel a donné pouvoir à M. Plancke Didier
- M. Baron Patrick a donné pouvoir à M. Laussucq Paul
- M. Cabannes Philippe a donné pouvoir à M. Ducos Christian
- M. Bancon Jean-Pierre a donné pouvoir à M. Kruzynski Bernard
- M. Vilaton Pascal a donné pouvoir à M. Bonneric Jean
- M. Cardonne Daniel a donné pouvoir à M. Tastet Christophe

Délégués absents et excusés : Mme Mazieux, Bourdieu, Cantegreil et MM Godot, Dargelos, Bruey, Martin, Brethes, Puybaraud, Saint-Lannes

Secrétaire de Séance : Mme Maury Martine

Nombre de Délégués	
En exercice	Présents
40	23
Voix	Pouvoirs
40	7
Suffrages exprimés	
Pour :	30
Contre :	0
Abstention :	0
Date de la convocation : 23 janvier 2024	
Délibération n°2024/04	

Objet : Fiche n°27 – Programmation 2024 – Renaturation du ruisseau du Gioulé secteur amont

Rapporteur : M. DUCOS Christian

Le Président rappelle aux membres du Comité syndical que le projet avait été présenté en 2021 sous cette forme ci-après :

Nature des travaux	Numéro Action	Estimation en € HT	Financements en € HT			
			AEAG	Département des Landes	RNA	SIMAL
			60%	10%	10%	20%
Etude de faisabilité	GIOUACTP008	15 000 €	9 000 €	1 500 €	1 500 €	3 000 €
	GIOUACTP009					
Réduction de section	GIOUACTL009	50 000 €	30 000 €	5 000 €	5 000 €	10 000 €
	GIOUACTL013					
	LACAACTL003					
Diversification aménagement	GIOUACTL010	13 000 €	7 800 €	1 300 €	1 300 €	2 600 €
Démantèlement d'ouvrage	GIOUACTP007	11 000 €	6 600 €	1 100 €	1 100 €	2 200 €
	GIOUACTP008					
Amélioration franchissement	GIOUACTP009	22 500 €	13 500 €	2 250 €	2 250 €	4 500 €
Indicateur suivi		9 500 €	5 700 €	950 €	950 €	1 900 €
		145 000 €	87 000 €	14 500 €	14 500 €	29 000 €

Cependant suite à des évolutions du projet dans sa mise en œuvre, il convient d'actualiser le plan de financement prévisionnel par une demande complémentaire auprès de l'Agence de

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat



l'Eau Adour-Garonne pour une partie de travaux inscrite sur la programmation 2024.

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne avait inscrit l'aide sous 3 formes d'opérations - arrêté n°240 40 2235 - Validité 21/10/2025

- "Etude et suivi" pour un montant de 15000€
- "Travaux de renaturation" pour un montant de 87 000 €
- "Travaux sur la continuité" pour un montant de 33 500 €

Le Département des Landes (n°221021-87) et la Région Nouvelle-Aquitaine(n°15190220_Bis) avaient instruit le dossier en une seule opération.

La validité de l'aide pour le CD40 était jusqu'au 25 octobre 2025 et pour la Région Nouvelle-Aquitaine au 30 juin 2024 (en attente de l'arrêté modificatif)

Suite à l'avancée du projet, il s'avère que la majorité des dépenses vont être réalisées sous la ligne "travaux de renaturation".

Il a déjà été consommé 47 500 € HT, en 2023.

La partie étude est faite en régie avec le soutien de l'OFB et du CD40 ou dans les offres des entreprises

Pour la partie continuité écologique, nous avons eu un refus de la part du propriétaire de l'ouvrage "**GIUOACTP0008**".

L'ouvrage ciblé sous l'opération "**GIUOACTP007**", est obsolète donc pas d'intervention programmée.

L'opération d'amélioration "**GIUOACTP0009**" ne se fera pas avant 2025, le temps du suivi fait en interne, sur une année complète suite au retour de l'OFB.

Une demande auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour voir les possibilités de basculer des crédits des lignes "étude" et "travaux continuité" vers la ligne "travaux renaturation" dans le cadre de l'Appel à projet a été faite et pour laquelle nous avons eu un retour négatif.

Pour 2024, il est ciblé un linéaire de restauration d'environ 1 000 mètres de cours d'eau et nous avons budgété sur le montant restant de l'AAP, soit 97 597 € HT.

La consultation va être lancée courant du mois de février et les travaux sont programmés courant du mois de mai 2024.

39 597 € peuvent être présentés auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne dans le cadre de l'AAP de 2021, il faut donc faire une demande complémentaire à hauteur de 58 000 €

Coût prévisionnel de l'opération :

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Travaux de renaturation du ruisseau du Gioulé	58 000 €
TOTAL	58 000 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat

**Plan de financement prévisionnel :**

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
Agence de l'Eau Adour Garonne	50 %	29 000 €
Conseil Départemental des Landes	AAP 10%	5 800 €
Région Nouvelle-Aquitaine	AAP 10%	5 800 €
Autofinancement	30 %	17 400 €
TOTAL	100 %	58 000 €

LE COMITE SYNDICAL

En l'absence d'observations,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE**Article 1**

DE VALIDER la fiche n°27 – Programmation 2024 – Renaturation du ruisseau du Gioulé secteur amont telle qu'annexée

Article 2

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel tel que présenté

Article 3

D'AUTORISER le Président à solliciter les financements correspondants

Article 4

Monsieur le Président est chargé de la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 06 février 2024
A Saint-Pierre-du-Mont

Le Président
Christian DUCOS



Fiche n°27- Programmation 2024

Renaturation du ruisseau du Gioulé secteur amont

Compétence	Code opération	Opérateur
<input checked="" type="checkbox"/> GEMAPI <input type="checkbox"/> Hors GEMAPI	2722	MD

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération : Travaux de renaturation du ruisseau du Gioulé

N° arrêté d'autorisation et PPG :

- N°40-2022-00160 - PPG Adour et affluents
 N°40-2022-00161 – Entretien végétation bassin versant Midouze
 N°40-2022-0010 - Restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Midouze

EPCI et communes concernées :

- Communauté de communes du Pays Grenadois
- Communes de Cazères-sur-l'Adour et du Vignau

Nom cours d'eau : Gioulé

Description de l'opération :

Pour rappel, le projet avait été présenté en 2021 sous cette forme ci-après.



Nature des travaux	Numéro Action	Estimation en € HT	Financements en € HT			
			AEAG	Département des Landes	RNA	SIMAL
			60%	10%	10%	20%
Etude de faisabilité	GIOUACTP008	15 000 €	9 000 €	1 500 €	1 500 €	3 000 €
	GIOUACTP009					
Réduction de section	GIOUACTL009	50 000 €	30 000 €	5 000 €	5 000 €	10 000 €
	GIOUACTL013					
	LACACTL003					
Diversification aménagement	GIOUACTL010	13 000 €	7 800 €	1 300 €	1 300 €	2 600 €
Démantèlement d'ouvrage	GIOUACTP007	11 000 €	6 600 €	1 100 €	1 100 €	2 200 €
	GIOUACTP008					
Amélioration franchissement	GIOUACTP009	22 500 €	13 500 €	2 250 €	2 250 €	4 500 €
Indicateur suivi		9 500 €	5 700 €	950 €	950 €	1 900 €
		145 000 €	87 000 €	14 500 €	14 500 €	29 000 €

Cependant suite à des évolutions du projet dans sa mise en œuvre il convient d'actualiser le plan de financement prévisionnel par une demande complémentaire auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour une partie de travaux inscrite sur la programmation 2024.

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne avait inscrit l'aide sous 3 formes d'opérations - arrêté n°240 40 2235 - Validité 21/10/2025

- "Etude et suivi" pour un montant de 15000€
- "Travaux de renaturation" pour un montant de 87 000 €
- "Travaux sur la continuité" pour un montant de 33 500 €

Le Département des Landes (n°221021-87) et la Région Nouvelle-Aquitaine(n°15190220_Bis) avaient instruit le dossier en une seule opération.

La validité de l'aide pour le CD40 était jusqu'au 25 octobre 2025 et pour la Région Nouvelle-Aquitaine au 30 juin 2024 (en attente de l'arrêté modificatif)

Suite à l'avancée du projet, il s'avère que la majorité des dépenses vont être réalisées sous la ligne "travaux de renaturation".

Il a déjà été consommé 47 500 € HT, en 2023.

La partie étude est faite en régie avec le soutien de l'OFB et du CD40 ou dans les offres des entreprises

Pour la partie continuité écologique, nous avons eu un refus de la part du propriétaire de l'ouvrage "**GIOUACTP0008**".

L'ouvrage ciblé sous l'opération "**GIOUACTP007**", est obsolète donc pas d'intervention programmée.

L'opération d'amélioration "**GIOUACTP0009**" ne se fera pas avant 2025, le temps du suivi fait en interne, sur une année complète suite au retour de l'OFB.

Nous avons demandé à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne de voir les possibilités de basculer des crédits des lignes "étude" et "travaux continuité" vers la ligne "travaux renaturation" dans le cadre de l'Appel A Projet mais nous avons eu un retour négatif de leur part.

Pour 2024, il est ciblé un linéaire de restauration d'environ 1 000 mètres de cours d'eau et nous avons budgété sur le montant restant de l'AAP, soit **97 597 € HT**.

La consultation va être lancée courant du mois de février et les travaux sont programmés courant du mois de mai 2024.



39 597 € peuvent être présentés auprès de l'Agence de l'Eau dans le cadre de l'AAP de 2021, il faut donc faire une demande complémentaire à hauteur de **58 000 €**

Maitre d'œuvre : Syndicat Adour Midouze

Taux de TVA :

20% 10% 5 % 0% Non concerné

Coût prévisionnel de l'opération :

HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Travaux de renaturation du ruisseau du Gioulé	58 000 €
TOTAL	58 000 €

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
Agence de l'Eau Adour Garonne	50 %	29 000 €
Conseil Départemental des Landes	AAP 10%	5 800 €
Région Nouvelle-Aquitaine	AAP 10%	5 800 €
Autofinancement	30 %	17 400 €
TOTAL	100 %	58 000 €

CONCLUSIONS DU COMITE SYNDICAL

Les membres du Comité syndical ont validé la fiche programme ainsi que son plan de financement prévisionnel pour la mise en œuvre des travaux de renaturation du ruisseau du Gioulé.



**Syndicat Adour Midouze
(SAM)**

38 rue Victor Hugo
40025 MONT-DE-MARSAN
Cedex

Département
des
LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DU SYNDICAT ADOUR MIDOUZE

Comité syndical du 06 février 2024

Le six février deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, les membres du comité syndical se sont réunis à la Maison du temps libre à Saint-Pierre-du-Mont sous la présidence de Monsieur Christian DUCOS

Nombre de Délégués	
En exercice	Présents
40	23
Voix	Pouvoirs
40	7
Suffrages exprimés	
Pour :	30
Contre :	0
Abstention :	0
Date de la convocation : 23 janvier 2024	
Délibération n°2024/05	

Délégués présents : Mme Eridia, Maury, Destenabes et MM Bonneric, Lassalle, Kruzynski, Laussucq, Plancke, Remy, Berges, Ogé, Darbayan, Ducos, Laulom, Napias, Tastet, Pomies, Guillemané, Lalanne, Bareyt, Lanusse, Blanc-Simon, Lanusse-Cazalé

Délégués excusés et qui ont donné pouvoir :

- M. Berdoulet Cédric a donné pouvoir à Mme Maury Martine
- M. Biremont Daniel a donné pouvoir à M. Plancke Didier
- M. Baron Patrick a donné pouvoir à M. Laussucq Paul
- M. Cabannes Philippe a donné pouvoir à M. Ducos Christian
- M. Bancon Jean-Pierre a donné pouvoir à M. Kruzynski Bernard
- M. Vilaton Pascal a donné pouvoir à M. Bonneric Jean
- M. Cardonne Daniel a donné pouvoir à M. Tastet Christophe

Délégués absents et excusés : Mme Mazieux, Bourdieu, Cantegreil et MM Godot, Dargelos, Bruey, Martin, Brethes, Puybaraud, Saint-Lannes

Secrétaire de Séance : Mme Maury Martine

Objet : Validation des fiches descriptives du programme d'actions 2024

Rapporteur : M. DUCOS Christian

Le Président expose au comité syndical que chaque fiche action présente une opération qui sera menée par le syndicat au cours de l'exercice. En plus de présenter le contenu technique de l'opération, la fiche programme présente le cadre de compétence, le cadre budgétaire, le bassin d'influence, les EPCI et communes concernées. Elle fixe aussi un coût prévisionnel de l'opération et présente un plan de financement définitif.

LE COMITE SYNDICAL

En l'absence d'observations,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1

DE DELIBERER favorablement sur les fiches présentées pour le programme d'actions 2024 ci-annexées à la présente délibération

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat



Article 2

D'APPROUVER le contenu des fiches descriptives des opérations ci-annexées, le coût et le plan de financement prévisionnel

Article 3

D'AUTORISER le Président à mobiliser les financements correspondants

Article 4

Monsieur le Président est chargé de la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 06 février 2024
A Saint-Pierre-du-Mont

Le Président
Christian DUCOS



PROGRAMMES D' ACTIONS 2024

SOMMAIRE

BUDGET PRINCIPAL - GEMAPI	
Fiche n°	Opérations
FONCTIONNEMENT	
1	Mission de suivi des cours d'eau
2	Mission de communication et de sensibilisation à la gestion des milieux aquatiques
3	AAP Gioulé - Indicateur de suivi
4	Evènementiel 2024
5	Valorisation des actions des PPG via la réalisation de vidéos.
6	Suivi de la zone humide de Mourane
7	Acquisition de supports pédagogiques
INVESTISSEMENT	
8	Gestion de la ripisylve sur la Midouze, le Retjons amont et le Bès aval
9	Restauration d'une annexe hydraulique Mi_079 sur le bassin versant de la Midouze
10	Restauration de berge sur le cours d'eau du Bès à Arengosse
11	Gestion ripisylve Adour de Hinx à Dax et voie d'eau Adour
12	Gestion végétation affluents Adour - Bos et 3A
13	Travaux de renaturation du ruisseau du Moulin de Bordes.
14	Gestion de foyer de renouée du Japon
15	Gestion plantation à Onard et Saint-Jean-de-Lier
16 bis	Mise en œuvre travaux étude Bos - Pératge
17	Démantèlement d'ouvrage ruisseau Moulin de Barris et restauration de berge
18 bis	Mise en œuvre travaux étude Vergoignan
19	Renaturation de l'Ouzente
27	Renaturation du ruisseau du Gioulé secteur amont



BUDGET ANNEXE – HORS GEMAPI

Fiche n°	Opérations
FONCTIONNEMENT	
20	Entretien du Sentier de l'Adour
21	Entretien des accès nautique sur l'Adour et la Midouze
22	Animation des sites Natura 2000
INVESTISSEMENT	
23	Signalétique itinéraire nautique Midouze
24	Déplacement point accès nautique Midouze à Campet-et-Lamolère
25	Reprise point d'accès nautique Adour à Aire-sur-l'Adour
26	Déplacement point d'accès nautique Adour de Grenade-sur-l'Adour à Larrivière-Saint-Savin

Fiche n°1 - Programmation 2024

Mission de suivi des cours d'eau

Compétence		Code opération	Opérateur
<input checked="" type="checkbox"/> GEMAPI	<input type="checkbox"/> Hors GEMAPI	Fonctionnement	MD

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération :

Mission de suivi des cours d'eau

N° arrêté d'autorisation et Programme Pluriannuel de Gestion

- N°40-2022-00160 – Programme Pluriannuel de Gestion Adour et affluents
 N°40-2022-00161 – Entretien végétation bassin versant Midouze
 N°40-2022-0010 - Restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Midouze

EPCI et communes concernées : Les 11 EPCI du SAM

Description de l'opération :

Le Syndicat Adour Midouze est un syndicat récent issu de la fusion du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Midouze et du Syndicat du moyen Adour landais.

Le Syndicat Adour Midouze a bénéficié du transfert d'autorisation sur son périmètre pour ses 2 Programmes Pluriannuels de Gestion en cours soit un sur le bassin de l'Adour et un sur le bassin de la Midouze. En parallèle l'arrêté de DIG du Programme Pluriannuel de Gestion de renaturation de la Midouze a été pris.

Au 1^{er} juillet 2023, le Syndicat a recruté un agent à temps plein sur les missions de technicien rivière, il aura en charge notamment l'actualisation de l'état des lieux sur les bassins versants des 3A et du Bos.

En 2023 après du retard pris sur les précédentes tranches des PPG, les opérations ont enfin pu quasiment être toutes réalisées soit :

- 2 annexes hydrauliques créés+ 1 banquette sur la Midouze
- Renaturation de 700m sur le Gioulé
- 1 passage à gué
- 1 descente aménagée, la renaturation du Gioulé,
- Gestion de la ripisylve

Pour 2024, la continuité des PPG est maintenue ainsi que l'animation territoriale pour la mise en œuvre d'opération hors PPG.

- 1 annexe hydraulique sur la Midouze
- Avant-projet issu d'étude (bassin versant des 3A et du Vergoignan)
- Des remontées du territoire pour une réflexion globale de renaturation de l'Ouzente dans le secteur des Barthes
- La tranche 2 de renaturation du Gioulé + réflexion sur la restauration hydromorphologique du seuil aval (ASA Nord Adour)

Maitre d'œuvre : SAM

Taux de TVA : 20% 10% 5 % 0% Non concerné

Coût prévisionnel de l'opération : HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel TTC	Montant prévisionnel HT
Frais salariaux	175 433 €	175 433 €
Frais indirects (20%)	35 087 €	35 087 €
Frais de mission	7 200 €	6 000 €
Amortissement véhicule	8 100 €	8 100 €
TOTAL	225 820 €	224 620 €

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
Agence de l'Eau Adour Garonne	50 % du HT	112 310 €
Autofinancement		113 510 €
TOTAL		225 820 €

CONCLUSIONS DES COMITES TERRITORIAUX

Les membres des deux comités territoriaux ont validé ces orientations d'évolutions.

Fiche n°2 - Programmation 2024

Mission de communication et de sensibilisation à la gestion des milieux aquatiques

Compétence		Code opération	Opérateur
<input checked="" type="checkbox"/> GEMAPI	<input type="checkbox"/> Hors GEMAPI	Fonctionnement	MD

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération :

Mission de communication et de sensibilisation à la gestion des milieux aquatiques

N° arrêté d'autorisation et Programme Pluriannuel de Gestion

- N°40-2022-00160 – Programme Pluriannuel de Gestion Adour et affluents
 N°40-2022-00161 – Entretien végétation bassin versant Midouze
 N°40-2022-0010 - Restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Midouze

EPCI et communes concernées : Les 11 EPCI du SAM

Description de l'opération :

Programme d'animation auprès des écoles primaires du territoire autour sur la thématique des milieux aquatiques (faune, flore, petit et grand cycle de l'eau, biodiversité, pollution, bassin versant...).

En 2024, ces animations seront proposées à 2 EPCI membre de notre syndicat.

Un livret d'intention pédagogique a été travaillé en 2023. Ce livret a pour intention de présenter les objectifs, les thématiques et les outils proposés par le SAM.

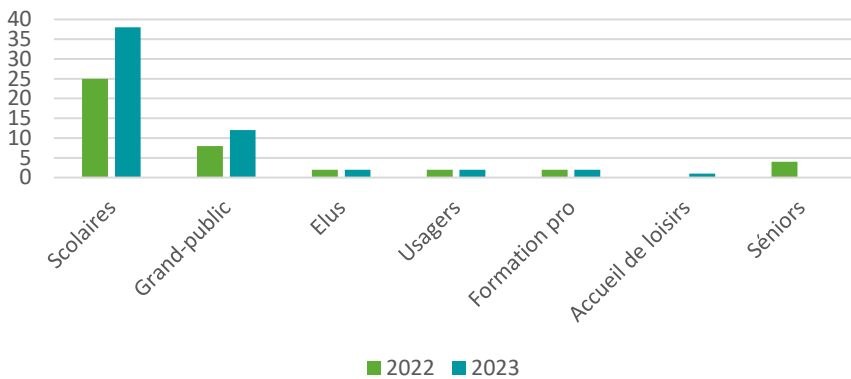
Les thématiques proposées sont :

- L'eau et les usages,
- La nature,
- L'aménagement du territoire,
- Le changement climatique.

Le livret est accessible [ici](#)!

Depuis septembre 2023, le SAM accueille pour le Département des Landes la malle pédagogique « l'Aquamalle » élaborée par le CESEAU.

Evolution et répartition des interventions par type de public



	2022	2023
Nombre d'interventions	44	57
Total personnes encadrées	1417	1611
Total individualités encadrées	1200	1504
Sous-total personnes encadrées pour le compte de tiers	0	438

En 2023, le Syndicat a touché prêt de 1600 personnes dont une grande partie de personne de manière individualisé notamment lors des animations scolaires auprès de la Communautés de Communes Chalosse Tursan.

En 2024, la collaboration avec 2 autres syndicats (SGLB et SBVL) sur ce volet animation va être maintenue sur le périmètre de la Communauté de Communes Terres de Chalosse, présente sur les 3 bassins versants.

Le deuxième EPCI sera la Communauté de Communes du Pays Tarusates présente intégralement sur le périmètre du SAM.

Le programme d'animation sera composé d'une quarantaine de demi-journées d'animations avec un temps de préparation en amont pour le montage du projet global (coordination avec l'EPCI et les écoles concernées) ainsi que la préparation de chaque intervention (fiche de préparation, outils pédagogique, prospections terrains.).

Maitre d'œuvre : SAM

Taux de TVA :

- 20% 10% 5 % 0% Non concerné

Coût prévisionnel de l'opération :

- HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel TTC	Montant prévisionnel HT
Frais salariaux	31 080 €	31 080 €
Frais indirects (20%)	6 216 €	6 216 €
Frais de mission	800 €	666€
Amortissement véhicule	900 €	900 €
TOTAL	38 996 €	38 862

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
Agence de l'Eau Adour Garonne	50 % du HT	19 431 €
Autofinancement		19 565 €
TOTAL		38 996 €

CONCLUSIONS DES COMITES TERRITORIAUX

Les membres des deux comités territoriaux ont validé ces orientations d'évolutions de temps dédiés à ces missions notamment par le passage d'animation auprès de scolaires de 1 à 2 EPCI par ans sur le périmètre du Syndicat.

Fiche n°3 – Programme 2024 AAP Gioulé – Suivi des actions

Compétence		Code opération	Opérateur
<input checked="" type="checkbox"/> GEMAPI	<input type="checkbox"/> Hors GEMAPI	Fonctionnement	AG

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération : Indicateur de suivi

N° arrêté d'autorisation et Programme Pluriannuel de Gestion

- N°40-2022-00160 - Programme Pluriannuel de Gestion Adour et affluents
 N°40-2022-00161 – Entretien végétation bassin versant Midouze
 N°40-2022-0010 - Restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Midouze

EPCI et communes concernées :

- Communauté de communes du Pays Grenadois
- Communes : Cazères-sur-l'Adour et Le Vignau

Nom cours d'eau : Le Gioulé

Description de l'opération :

Pour l'année 2024, dans le cadre de la renaturation du Gioulé, il est prévu de réaliser des relevés sur les indicateurs biologiques préalablement après la mise en œuvre d'actions sur la partie amont du ruisseau (Limite des communes de Cazères-sur-l'Adour et Le Vignau). Puisque rappelons-nous initialement l'action été prévu plus en aval au niveau du seuil de Lamole. Suite au refus du propriétaire une modification du secteur reporté à l'amont a dû être effectué.

Ainsi conformément à la fiche programme 14 de l'année 2023, une première intervention à été réalisé en octobre 2023, intervention visant à réaliser un inventaire hydro biologique par un bureau d'étude (ECCEL Environnement) afin d'avoir un état des lieux avant travaux. Trois indicateurs ont été relevés : les invertébrés, les diatomées et la faune piscicole.

Suite au premier retour du bureau d'étude sur la partie piscicole, on retrouve : de l'anguille, du vairon, du goujon et de la loche franche. Cela laisse à penser que le cours d'eau est de qualité moyenne. Le reste des résultats est attendu pour début 2024.

Les prochains relevés seront effectués en N+1, N+3 et N+4, soit 2024, 2026 et 2027, pour savoir si les évolutions sont immédiates et/ou croissantes après la restauration des fonctionnalités d'un cours d'eau.

Maitre d'œuvre : SAM

Taux de TVA : 20% 10% 5 % 0% Non concerné

Coût prévisionnel de l'opération : HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Coût réel moyen/an 2 stations
- Indicateur I2M2 - GIOUIND006	
- Indicateur IBD - GIOUIND007	6 960 €
- Indicateur IPR - GIOUIND008	
TOTAL	6 960 €

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
Agence de l'Eau Adour Garonne	50 % du HT	2 900 €
Autofinancement		4 060 €
TOTAL		6 960 €

CONCLUSIONS DU COMITE TERRITORIAL ADOUR

Les membres du comité territorial Adour ont validé la poursuite des actions de suivi sur le ruisseau du Gioulé tel qu'engagé en 2023.

Fiche n°4 - Programmation 2024 Evènementiel

Compétence		Code opération	Opérateur
<input checked="" type="checkbox"/> GEMAPI	<input type="checkbox"/> Hors GEMAPI	Fonctionnement	AT

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération : Evènementiel (Journée Internationale d'Action pour les rivières et autre...)

N° arrêté d'autorisation et Programme Pluriannuel de Gestion

- N°40-2022-00160 - Programme Pluriannuel de Gestion Adour et affluents
 N°40-2022-00161 – Entretien végétation bassin versant Midouze
 N°40-2022-0010 - Restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Midouze

EPCI et communes concernées : tout le territoire du SAM.

Description de l'opération :

Dans le cadre de cette fiche programme, le syndicat prévoit l'organisation d'évènement de sensibilisation dont voici un exemple d'évènement :

Journée Internationale d'Action pour les rivières

Des étudiants en seconde année de BTSa DATR seront chargés d'organiser une journée à l'attention des élus du Syndicat pour faire découvrir les travaux et les interventions réalisés les années passées. Le but étant que les élus puissent voir, au-delà des présentations et rapports produits, les avancées des opérations réalisées directement sur sites. Les étudiants auront en charge la partie organisation et coordination de la journée.

Maitre d'œuvre : SAM

Taux de TVA :

20% 10% 5 % 0%

Cout prévisionnel de l'opération :

HT TTC

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Frais de transports, frais de réception, frais de diffusion, intervenants...	2 400 €
TOTAL	2 400 €

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
Agence de l'Eau Adour Garonne	50 % du HT	1 000 €
Région Nouvelle Aquitaine	20 % du HT	400 €
Autofinancement		1 000 €
TOTAL		2 400€

CONCLUSIONS DES COMITES TERRITORIAUX

Les membres des deux comités territoriaux ont validé la participation à ces différents événements en lien avec les cours d'eau et milieux aquatiques.

Fiche n°5 - Programmation 2024

Valorisation des actions des Programme Pluriannuel de Gestion via réalisation de vidéos

Compétence		Code opération	Opérateur
<input checked="" type="checkbox"/> GEMAPI	<input type="checkbox"/> Hors GEMAPI	Fonctionnement	MD

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération : Valorisation des actions des PPG via la réalisation de vidéos.

N° arrêté d'autorisation et Programme Pluriannuel de Gestion

- N°40-2022-00160 - Programme Pluriannuel de Gestion Adour et affluents
 N°40-2022-00161 – Entretien végétation bassin versant Midouze
 N°40-2022-0010 - Restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Midouze

EPCI et communes concernées :

Vidéo	EPCI concerné	Communes concernées
Travaux restauration annexe Mi_079	CdC Pays Tarusate	Carcen-Ponson
Démantèlement ouvrage Courdaoute	CdC Pays Grenadois	Grenade-sur-l'Adour
Tranche 2 - renaturation du Gioulé	CdC Pays Grenadois	Le Vignau et Cazères-sur-l'Adour

Description de l'opération :

Début 2022 le SAM a réalisé une première vidéo qui avait pour objectif de valoriser une des premières actions innovantes du PPG Adour, la restauration de la continuité écologique sur la Gaube (https://www.youtube.com/watch?v=QcQBNSW_8Hs&t=62s). Il se trouve que cette vidéo fut très appréciée des élus du syndicat mais également du grand public.

Ce type de support est une vitrine efficace des actions mises en œuvre par le syndicat, rien de plus concret que des images.

Les vidéos de valorisation des travaux programmées sur 2023, sont en cours de montage et devraient être disponibles fin 2023/début 2024.

L'objectif est donc de réaliser de nouveaux clips vidéos pour mettre en lumière les futures actions des Programmes Pluriannuels de Gestion du syndicat : restauration de zones humides, restauration d'annexes hydrauliques, renaturation de cours d'eau, recharge en dômes...

Maitre d'œuvre : SAM

Taux de TVA : 20% 10% 5 % 0%

Cout prévisionnel de l'opération : HT TTC

Postes/opérations	Montant unitaire prévisionnel	Quantité
Prises de vues avant / pendant / après travaux ; interview ; montage	1 300€	3
TOTAL	4 680€	

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
Région Nouvelle Aquitaine	20 % du HT	780 €
Agence de l'Eau Adour Garonne	50 % du HT	1 950 €
Autofinancement		1 950 €
TOTAL		4 680 €

CONCLUSIONS DES COMITES TERRITORIAUX

Les membres des deux Comités territoriaux ont validé la réalisation de vidéos pour les actions des Programmes Pluriannuels de Gestion du syndicat.

Fiche n°6 - Programmation 2024

Achat échelles limnimétriques suivi Zones Humides Geloux

Compétence		Code opération	Opérateur
<input checked="" type="checkbox"/> GEMAPI	<input type="checkbox"/> Hors GEMAPI	Fonctionnement	MD

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze
- 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
- 2122/2022 - Travaux végétation Adour
- 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
- 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze
- Adour et affluents
- Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve
- Restauration berge
- Renaturation
- Animation
- Etude
- Sentier
- Nautique
- Natura2000
- Suivi CE
- Communication

Intitulé de l'opération :

Suivi de la zone humide de Mourane

N° arrêté d'autorisation et PPG :

- N°40-2022-00160 - PPG Adour et affluents
- N°40-2022-00161 - Entretien végétation bassin versant Midouze
- N°40-2022-0010 - Restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Midouze

EPCI et communes concernées : Communauté d'Agglomération Mont-de-Marsan
Agglomération - Commune de Geloux

Nom cours d'eau :

- Geloux

Description de l'opération :

En 2022, dans le cadre d'un appel à projet, le SAM avait mandaté une entreprise pour restaurer une zone humide en bordure du cours d'eau du Geloux.

Cette zone restaurée en septembre 2022, a fait l'objet d'un suivi, en partenariat avec le service patrimoine naturel du Conseil Départemental des Landes. Moins d'un an après, un suivi odonate a été réalisé. On ne dénombre pas moins de 12 espèces différentes dont une protégée.

En 2024, il sera réalisé en plus un suivi des niveaux d'eau ainsi qu'un suivi botanique.

Le suivi des niveaux d'eau sera assuré à l'aide de deux échelles limnimétriques, une placée dans le Geloux et l'autre dans la zone humide. L'objectif est de comprendre la corrélation des niveaux d'eau entre le cours d'eau et la zone humide.

Maitre d'œuvre : Syndicat Adour Midouze

Taux de TVA :

20% 10% 5 % 0% Non concerné

Coût prévisionnel de l'opération :

HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Echelles limnimétriques	600 € HT
TOTAL	600 € HT

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
Conseil Départemental des Landes	30% du HT	150 €
Région Nouvelle Aquitaine	20% du HT	100 €
Agence de l'Eau Adour Garonne	30% du HT	150 €
Autofinancement		200 €
TOTAL		600 €

CONCLUSIONS DU COMITE TERRITORIAL MIDOUZE

Les membres du Comité Territorial Midouze valident l'achat d'échelles limnimétriques dans le cadre du suivi de la zone humide de Mourane.

Fiche n°7 - Programmation 2024

Acquisition de supports pédagogiques

Compétence		Code opération	Opérateur
<input checked="" type="checkbox"/> GEMAPI	<input type="checkbox"/> Hors GEMAPI	Fonctionnement	AT

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze
- 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
- 2122/2022 - Travaux végétation Adour
- 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
- 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze
- Adour et affluents
- Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve
- Etude
- Suivi CE
- Restauration berge
- Sentier
- Communication
- Renaturation
- Nautique
- Animation
- Natura2000

Intitulé de l'opération : Acquisition de supports pédagogiques

N° arrêté d'autorisation et PPG

- N°40-2022-00160 - PPG Adour et affluents
- N°40-2022-00161 – Entretien végétation bassin versant Midouze
- N°40-2022-0010 - Restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Midouze

EPCI et communes concernées : tous les EPCI du syndicat

Description de l'opération :

L'objectif est de pouvoir acquérir tout au long de l'année du matériel pédagogique utile à la conception et la réalisation des programmes d'animation scolaires et grand public. Cela peut se traduire par l'achat de jeux, mallettes, kits, posters, affiches, livres, maquettes etc...

Maitre d'œuvre : SAM

Taux de TVA :

20% 10% 5 % 0% Non concerné

Coût prévisionnel de l'opération :

HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Acquisition de supports pédagogiques	3 000 €
TOTAL	3 000 €

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
Conseil Départemental des Landes	20% du HT	500 €
Région Nouvelle Aquitaine	20% du HT	500 €
Agence de l'Eau Adour Garonne	40% du HT	1000 €
Autofinancement		1 000 €
TOTAL		3 000 €

CONCLUSIONS DES COMITES TERRITORIAUX

Les membres des deux comités territoriaux ont validé le contenu de l'opération.

Fiche n°8 - Programmation 2024

Gestion ripisylve Midouze, Retjons (amont) et Bès aval

Compétence		Code opération	Opérateur
<input checked="" type="checkbox"/> GEMAPI	<input type="checkbox"/> Hors GEMAPI	1122	LB

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération : Gestion de la ripisylve sur la Midouze, le Retjons amont et le Bès aval.

N° arrêté d'autorisation et PPG

- N°40-2022-00160 - PPG Adour et affluents
 N°40-2022-00161 – Entretien végétation bassin versant Midouze
 N°40-2022-0010 - Restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Midouze

EPCI et communes concernées :

- Communauté d'Agglomération Mont-de-Marsan Agglomération
- Communauté de communes du Pays Tarusate
- Communauté de communes du Pays Morcenais

Nom cours d'eau :

- La Midouze amont, de Mont-de-Marsan au Pont d'Orion à Meilhan
- Le Retjons (amont) et le Bès

Description de l'opération :

Dans le cadre de son PPG Midouze, le SAM a programmé d'intervenir, sur les bassins versants du Bès aval, Retjons amont et de la Midouze amont.

Cette intervention aura lieu début d'année 2024, au droit d'enjeux d'intérêt général. Un état des lieux sera réalisé prochainement afin de définir les points d'interventions.

Objectifs de cette gestion :

- Préserver les enjeux d'intérêt général
- Maintenir le bon écoulement des eaux
- Diversifier en âge et en essence les populations présentes

En parallèle, il sera réfléchi avec les DFCI locales sur comment améliorer le maillage des points de pompages en ancrant quelques arbres dans les cours d'eau afin de créer « un trou d'eau », pour permettre un pompage.

Le syndicat peut effectuer cette démarche sur les « zones dites blanches » ou l'accès à un point de pompage DFCI n'est pas présent ou fonctionnel.

Pour 2024, il est proposé de réaliser la gestion du tronçon de Mont-de-Marsan à Meilhan, environ 20 km de linéaire.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la Midouze et de préserver les enjeux du territoire, il est proposé dans un premier temps de faire un état des lieux de la végétation au droit des zones d'enjeu et d'élaborer un programme d'intervention sur 2024.

Maitre d'œuvre : SAM

Taux de TVA :

- 20% 10% 5 % 0% Non concerné

Cout prévisionnel de l'opération :

- HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Gestion ripisylve Midouze amont + gestion voie d'eau	50 000€ HT
Gestion ripisylve sur l'amont du Retjons et du Bès	40 000€ HT
TOTAL	90 000 €HT

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
Conseil Départemental des Landes	30%	27 000€ HT
Région Nouvelle Aquitaine	20%	18 000€ HT
Agence de l'Eau Adour Garonne	30%	27 000€ HT
Autofinancement	20%	18 000€ HT
TOTAL	100 %	90 000€ HT

CONCLUSIONS DU COMITE TERRITORIAL MIDOUZE

Les membres du Comité Territorial Midouze proposent de demander une enveloppe concernant la gestion de la végétation sur le DPF de la Midouze dans le cadre de leur mission de maintien du bon écoulement des eaux.

Les membres du Comité Territorial Midouze valident les linéaires et objectifs poursuivis au travers de la gestion de la ripisylve, notamment la recherche d'amélioration de site de pompages DFCI.

Fiche n°9 - Programmation 2024

Restauration d'une annexe hydraulique sur le bassin versant de la Midouze Mi_079

Compétence	Code opération	Opérateur
<input checked="" type="checkbox"/> GEMAPI <input type="checkbox"/> Hors GEMAPI	1222	LB

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération :

Restauration d'une annexe hydraulique Mi_079 sur le bassin versant de la Midouze

N° arrêté d'autorisation et PPG

- N°40-2022-00160 - PPG Adour et affluents
 N°40-2022-00161 – Entretien végétation bassin versant Midouze
 N°40-2022-0010 - Restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Midouze

EPCI et communes concernées : Communauté de communes du Pays Tarusate - Commune de Carcen-Ponson

Nom cours d'eau :

- La Midouze

Description de l'opération :

Pour 2024, il est programmé de restaurer une annexe hydraulique sur la commune de Carcen-Ponson à proximité du lieu-dit « Saoubin ».

Pour rappel, les objectifs de l'action sont de:

- Restaurer la mobilité du cours d'eau
- Diversifier les habitats du lit mineur et majeur
- Favoriser l'oxygénation du milieu

Le site se situe, en aval d'une frayère de la Fédération de Pêche, sur une parcelle de délaissés domaniaux.

Le volume de matériaux à remobiliser était estimé à 10 650 m³ dans le PPG.

Après un premier relevé topographique, le volume serait plutôt de l'ordre de 5 800 m³ afin de connecter l'annexe à l'amont et à l'aval.

Deux questions restées à élucider quant à la bonne exécution des travaux.

- La première, quel devenir pour les matériaux extraits, l'export sur des parcelles semblent complexes vu le volume total. La création d'une banquette comme réalisée en 2023 est dépendante des premiers retours et comportement du site.
- Deuxièmement la création de l'annexe va couper en partie la continuité d'un cheminement existant, utilisé par les acteurs locaux. L'arrêté d'autorisation ne prévoit pas le maintien de ce tracé, cependant le SAM ne se voit pas ne pas prendre en compte cet enjeux local et souhaite réfléchir à comment maintenir une continuité sous une forme différente (passage à gué, contournement, ...).

Maitre d'œuvre : Syndicat Adour Midouze

Taux de TVA :

- 20% 10% 5% 0% Non concerné

Coût prévisionnel de l'opération :

- HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Restauration de l'annexe hydraulique Mi_079	110 000 € HT
TOTAL	110 000 € HT

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
Conseil Départemental des Landes	30%	33 000 € HT
Région Nouvelle aquitaine	20%	22 000€ HT
Agence de l'Eau Adour Garonne	30%	33 000€ HT
Autofinancement	20%	22 000€ HT
TOTAL	100 %	110 000€ HT

CONCLUSIONS DU COMITE TERRITORIAL MIDOUZE

Les membres du Comité Territorial Midouze proposent une rencontre entre les différents acteurs du territoire afin d'évaluer la fréquentation réelle du site et sur quelle période (toute l'année ou seulement en été).

Pour les sédiments, il convient de voir l'évolution du premier site sur la Midouze et selon les retours d'adapter le devenir des matériaux extraits (export et mise à disposition, création de banquettes, régalage sur parcelle.)

Fiche n°10 – Programmation 2024

Restauration de berge sur le cours d'eau du Bès à Arengosse

Compétence		Code opération	Opérateur
<input checked="" type="checkbox"/> GEMAPI	<input type="checkbox"/> Hors GEMAPI	4024	LB

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération : Restauration de berge

N° arrêté d'autorisation et Programme Pluriannuel de Gestion

- N°40-2022-00160 - Programme Pluriannuel de Gestion Adour et affluents
 N°40-2022-00161 – Entretien végétation bassin versant Midouze
 N°40-2022-0010 - Restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Midouze

EPCI et communes concernées :

EPCI : Communauté de communes du Pays Morcenais
Commune : Arengosse

Cours d'eau : Bès d'Arengosse

Description de l'opération :

La commune d'Arengosse dispose d'une station d'épuration en bordure du Bès d'Arengosse. Cet enjeux est situé en aval du pont de la « route de Luglon ».

Suite à de nombreuses crues, la berge en rive droite s'est érodée mettant en péril la stabilité du bassin décanteur de la station d'épuration.

La technique de restauration employé est un double tunage.

Maitre d'œuvre : SAM

Taux de TVA :

20% 10% 5 % 0% Non concerné

Cout prévisionnel de l'opération : HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Restauration berge Bès	15 000 €
TOTAL	15 000 €

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
Conseil Départemental des Landes	30 %	4 500 €
Région Nouvelle Aquitaine	20 %	3 000 €
Autofinancement	50 %	7500 €
TOTAL	100 €	15 000 €

CONCLUSIONS DU COMITE TERRITORIAL MIDOUZE

Les membres du Comité Territorial Midouze lors de la séance du 22 novembre 2023 ont validé le portage des travaux par le SAM ainsi que la technique du double tunage.

Fiche n° 11 – Programmation 2024

Gestion ripisylve Adour de Hinx à Dax et voie d'eau Adour

Compétence		Code opération	Opérateur
<input checked="" type="checkbox"/> GEMAPI	<input type="checkbox"/> Hors GEMAPI	2122	JB

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura 2000
 Suivi CE Communication

Intitulé des opérations : Gestion ripisylve Adour – Tronçon n°5 - Hinx/Dax

N° arrêté d'autorisation et Programme Pluriannuel de Gestion :

- N°40-2022-00160 - Programme Pluriannuel de Gestion Adour et affluents
 N°40-2022-00161 – Entretien végétation bassin versant Midouze
 N°40-2022-0010 - Restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Midouze

EPCI et communes concernées :

- CdC Terres de Chalosse et CdA du Grand Dax
- Communes de Hinx, Téthieu, Candresse, Yzosse, Saint-Vinent-de-Paul, Saint-Paul-lès-Dax et Dax

Nom cours d'eau : Adour

Description de l'opération :

La gestion de la ripisylve est réalisée pour préserver des secteurs à enjeux, (habitation, pont, route...). Les différentes actions d'entretien de la ripisylve peuvent être les suivantes :

- **Abattage sélectif** : Cette action vise à anticiper la chute d'un arbre, enlever un arbre mort ou éliminer les arbres d'une cépée afin de l'éclaircir.
- **Retrait des embâcles** : Cette action a pour objectif de retirer les arbres tombés dans le lit limitant le bon écoulement des eaux
- **Élagage** : L'élagage permet d'enlever les branches pouvant obstruer l'écoulement de l'eau ou d'éclaircir la ripisylve. Cette action est effectuée sur les sujets mal formés ou menaçant de tomber dans le lit.
- **Receppe** : Couper la cépée à la base, proche du sol pour éviter l'arrachage par le courant
- **Débroussaillage sélectif** : Dégager les plants sur 50 cm

Attention les retours sur les tronçons déjà traités ne peuvent se faire qu'à minima tous les 5 ans selon les règlements d'aides des différents partenaires financiers.

Maitre d'œuvre : SAM

Taux de TVA : 20% 10% 5% 0% Non concerné

Coût prévisionnel de l'opération : HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Gestion ripisylve Adour tronçon Hinx/Dax	75 000 €
Gestion voie d'eau Adour	10 000 €
TOTAL	85 000 €

Plan de financement prévisionnel :

Financeurs	Taux	Montant prévisionnel
Conseil Départemental des Landes	30 %	25 500 €
Région Nouvelle Aquitaine	20 %	17 000 €
Agence de l'Eau Adour Garonne	30 %	25 500 €
Autofinancement	20 %	17 000 €
TOTAL	100 %	85 000 €

CONCLUSIONS DU COMITE TERRITORIAL ADOUR

Les membres du comité territorial Adour ont validé de réaliser la gestion de la ripisylve sur le tronçon n°5, ainsi que la gestion de la voie d'eau réalisée annuellement.

Fiche n° 12 – Programmation 2024

Gestion végétation affluents Adour - Bos et 3A

Compétence	Code opération	Opérateur
<input checked="" type="checkbox"/> GEMAPI <input type="checkbox"/> Hors GEMAPI	2222	AG

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé des opérations : Gestion de la ripisylve

N° arrêté d'autorisation et Programme Pluriannuel de Gestion

- N°40-2022-00160 – Programme Pluriannuel de Gestion Adour et affluents
 N°40-2022-00161 – Entretien végétation bassin versant Midouze
 N°40-2022-0010 - Restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Midouze

EPCI et communes concernées :

- CdA Mont-de-Marsan agglomération, CdC Chalosse Tursan, CdC du Pays Grenadois, CdC Aire-sur-l'Adour
- Communes : Garlin, Saint-Agnet, Sarron, Ségos, Sorbets, Latrille, Aire-sur-l'Adour, Bahus-Soubiran, Duhort-Bachen, Eugénie-les-bains, Classun, Renung, Lannux, Vergoignan, Le Houga, Lussagnet, Cazères-sur-l'Adour, Miramont-Sensacq, Maurrin, Artassenx, Bascons, Bretagne-de-Marsan, Benquet, Bas-Mauco, Aurice et Saint-Sever

Nom cours d'eau : Arribaouts, Baillié, Bayle, Bos, Brousseau, Lacrauste, Lourden et Vergoignan

Description de l'opération :

En 2018, avec la mise en œuvre de la GEMAPI, le Syndicat Adour Midouze et le Syndicat du Gabas, Louts et Bahus (SGLB) ont effectué un transfert de périmètre, au bénéfice du SAM, sur

le bassin versant des 3A (Adour Affluents Amont) et du Bos, dont les principaux cours d'eau sont :

- Le Bayle, Lourden, Brousseau, Arribaouts, Vergoignan Baillié (3A)
- Le Bos et le Lacrauste

Cependant depuis cette prise de compétence, il n'y pas eu sur le territoire de programmation de travaux effectuée mis à part les études portées sur ces derniers.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de ces cours d'eau et de présenter les enjeux du territoire, il est proposé dans un premier temps de faire un état des lieux de la végétation au droit des zones d'enjeu et d'élaborer un programme d'intervention sur 2024/2025.

Ainsi le technicien en charge de ce secteur, va réaliser cet état des lieux au droit d'enjeux (pont, station d'épuration, station de pompage) sur ces cours d'eau. Il se rapprochera des délégués et référents du territoire pour recenser les désordres connus. Par la suite, il sera proposé une intervention.

La gestion de la ripisylve sera selon les mêmes axes que sur le reste du territoire avec pour objectif la préservation des enjeux du territoire et la restauration d'une ripisylve adaptée.

Maitre d'œuvre : SAM

Taux de TVA : 20% 10% 5 % 0% Non concerné

Cout prévisionnel de l'opération : HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Gestion de la végétation	50 000 €
TOTAL	50 000 €

Plan de financement prévisionnel :

Financeurs	Taux	Montant prévisionnel
Conseil Départemental des Landes	30 %	15 000 €
Région Nouvelle Aquitaine	20 %	10 000 €
Agence de l'Eau Adour Garonne	30 %	15 000 €
Autofinancement	20 %	10 000 €
TOTAL	100 %	50 000 €

CONCLUSIONS DU COMITE TERRITORIAL ADOUR

Les membres du comité territorial Adour ont validé la programmation de l'état des lieux présenté pour engager une gestion de la ripisylve au droit des enjeux d'intérêt général sur les bassins versants des 3 A et du Bos.

Fiche n°13 – Programmation 2024

Renaturation du ruisseau Moulin de Bordes

Compétence	Code opération	Opérateur
<input checked="" type="checkbox"/> GEMAPI <input type="checkbox"/> Hors GEMAPI	2322	JB

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération : Travaux de renaturation du ruisseau du Moulin de Bordes.

N° arrêté d'autorisation et PPG :

- N°40-2022-00160 - PPG Adour et affluents
 N°40-2022-00161 – Entretien végétation bassin versant Midouze
 N°40-2022-0010 - Restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Midouze

EPCI et communes concernées :

- Communauté de communes du Pays Tarusate - Commune de Souprosse

Nom cours d'eau : Moulin de Bordes.

Description de l'opération :

Il est programmé en année 4 du PPG de travailler sur de la renaturation du ruisseau du Moulin de Bordes, situé sur commune de Souprosse. Les travaux ont pour but de restaurer une dynamique hétérogène et de diversifier les écoulements. Les tronçons de travaux concernent des secteurs sur lesquels les écoulements sont homogènes et les habitats sont peu diversifiés.

Le linéaire à renaturer est d'environ 1 km et initialement, il était prévu les opérations suivantes :

- Diversification d'écoulement (662 mètres) : pose de blocs épars et épis
- Réduction de section (284 mètres) : mise en œuvre de banquettes minérales

A la vue des premiers retours d'expériences, le syndicat propose de faire évoluer l'action de base et de créer la création de recharges en granulats pour répondre l'objectif de diversification des écoulements sur les 660 mètres de cours d'eau ciblée par de la diversification.

Maitre d'œuvre : Syndicat Adour Midouze

Taux de TVA :

20% 10% 5 % 0% Non concerné

Coût prévisionnel de l'opération :

HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Renaturation moulin de Bordes (initialement prévu 22 000 € HT)	70 000 €
TOTAL	70 000 €

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
Agence de l'Eau Adour Garonne	30 %	21 000 €
Conseil Départemental des Landes	30 %	21 000 €
Région Nouvelle-Aquitaine	20 %	14 000 €
Autofinancement	20 %	14 000 €
TOTAL	100 %	70 000 €

CONCLUSIONS DU COMITE TERRITORIAL ADOUR

Les membres du Comité territorial Adour ont validé l'évolution de cette opération et le portage de ces travaux par le SAM.

Fiche n°14 – Programmation 2024

Gestion de foyer de renouée du Japon

Compétence	Code opération	Opérateur
<input checked="" type="checkbox"/> GEMAPI <input type="checkbox"/> Hors GEMAPI	2424	MD

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération : Gestion de foyer de renouée du Japon

N° arrêté d'autorisation et Programme Pluriannuel de Gestion

- N°40-2022-00160 - Programme Pluriannuel de Gestion Adour et affluents
 N°40-2022-00161 – Entretien végétation bassin versant Midouze
 N°40-2022-0010 - Restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Midouze

EPCI et communes concernées :

Communauté de communes du Pays Grenadois, Communauté de communes du Pays Tarusate et Communauté de communes Terres de Chalosse

Cours d'eau : l'Adour

Description de l'opération :

Dans le cadre de l'opération annuelle de lutte contre les foyers de renouée, la commission consultative des marchés avait validé de retenir l'offre technique de la SCOP EGAN Aquitaine, consistant à poser un grillage auto-étouffant sur 4 sites et de l'arrachage sur 3 autres sites.

L'offre technique porte sur 5 années :

- Année 1 : pose du grillage et arrachage
- Année 2 ; 3 ; 4 ; 5 : années de suivi

En 2024, il est donc programmé le suivi des sites traités en 2023.

Maitre d'œuvre : SAM

Taux de TVA :

20% 10% 5 % 0% Non concerné

Cout prévisionnel de l'opération : HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Restauration berge Bès	3 000 €
TOTAL	3 000 €

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
Conseil Départemental des Landes	30 %	900 €
Agence de l'Eau Adour Garonne	50 %	1 500 €
Autofinancement	20 %	600 €
TOTAL	100 %	3 000 €

CONCLUSIONS DU COMITE TERRITORIAL MIDOUZE

Les membres du Comité Territorial ont validé le suivi des sites sur 2024 selon le montant présenté.

Fiche n°15 – Programmation 2024

Gestion plantation à Onard et Saint-Jean-de-Lier

Compétence		Imputation budgétaire	Opérateur
<input checked="" type="checkbox"/> GEMAPI	<input type="checkbox"/> Hors GEMAPI	2122	JB

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération : Troisième année de la gestion des plantations sur le chantier test commune de Saint-Jean-de-Lier et des plantations sur la commune de Onard.

N° arrêté d'autorisation et Programme Pluriannuel de Gestion :

- N°40-2022-00160 - Programme Pluriannuel de Gestion Adour et affluents
 N°40-2022-00161 – Entretien végétation bassin versant Midouze
 N°40-2022-0010 - Restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Midouze

EPCI et communes concernées :

- Communauté de communes Terres de Chalosse - Communes : Onard et Saint-Jean-de-Lier

Description de l'opération :

La gestion de plantation concerne le débroussaillage manuel inter-plants des plantations effectuées en 2021, sur deux sites présents sur le territoire du Syndicat Adour Midouze.

Les deux sites en question sont des plantations d'arbres et d'arbustes qui ont eu lieu dans le but de contrer des Espèces Exotiques Envahissantes (Erable Negundo et Jussie).

Ce sera la dernière année de gestion du site de Saint-Jean-de-Lier dans le cadre de la convention liant le Syndicat et l'Institution Adour, porteur du chantier test « Boisement rivulaire ».

Maitre d'œuvre : SAM

Taux de TVA :

20% 10% 5 % 0% Non concerné

Coût prévisionnel de l'opération :

HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Gestion des deux sites (Saint-Jean-de-Lier et Onard)	15 000 €
TOTAL	15 000 €

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
Conseil Départemental des Landes	30 %	4 500 €
Agence de l'Eau Adour Garonne	50 %	7 500 €
Autofinancement	20 %	3 000 €
TOTAL	100 €	15 000 €

CONCLUSIONS DU COMITE TERRITORIAL ADOUR

Les membres du comité territorial Adour ont validé la programmation de l'entretien des 2 sites de plantation sur les communes d'Onard et de Saint-Jean-de-Lier.

Fiche n°16bis – Programmation 2024

Mise en œuvre travaux étude Bos - Pératge

Compétence	Code opération	Opérateur
<input checked="" type="checkbox"/> GEMAPI <input type="checkbox"/> Hors GEMAPI	2322	MD

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération : Mise en œuvre travaux étude Bos – Pératge

N° arrêté d'autorisation et Programme Pluriannuel de Gestion

- N°40-2022-00160 - Programme Pluriannuel de Gestion Adour et affluents
 N°40-2022-00161 – Entretien végétation bassin versant Midouze
 N°40-2022-0010 - Restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Midouze

EPCI et communes concernées :

Communauté de communes Chalosse Tursan – Commune de Saint-Sever

Cours d'eau : Pératge

Description de l'opération :

En 2022 et 2023, le SAM a porté des études sur des sous bassin versant de son périmètre. Les objectifs étaient de comprendre le fonctionnement des réseaux hydrographiques, mettre en lumière les dysfonctionnements et trouver si possible des solutions qui permettraient de répondre aux problématiques rencontrées.

Ces études ont été réalisées par des bureaux d'étude et pilotés par des comités de suivi regroupant l'ensemble des acteurs concernés. A la fin de ces études plusieurs solutions complémentaires ont pu être travaillées et ont débouché sur des avant-projets détaillés.

Certains de ces avant-projets ne sont pas du champ de compétence du syndicat comme la reprise d'ouvrage de voirie, la création de bassin écrêteurs de crue...

Mais d'autres avant-projets rentrent entièrement dans les compétences du SAM et doivent donc être mis en œuvre en dehors des programmes pluriannuels.

Sur le bassin versant du Bos, la solution opérationnelle retenue est la création d'un bras de contournement du ruisseau de Pératge et la création d'une zone d'expansion des eaux.

Maitre d'œuvre : SAM

Taux de TVA :

20% 10% 5 % 0% Non concerné

Coût prévisionnel de l'opération : HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Mise en œuvre travaux étude Bos – Pératge	108 000 €
Acquisition	15 400
Suivi	10 000 €
TOTAL	133 400 €

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
AAP/Fond Vert	30 %	40 020 €
Agence de l'Eau Adour Garonne	30 %	40 020 €
Conseil Départemental des Landes	10 %	13 340 €
Région Nouvelle Aquitaine	10 %	13 340 €
Autofinancement	20 %	26 680 €
TOTAL	100 %	133 400 €

CONCLUSIONS DU COMITE SYNDICAL

Les membres du Comité syndical ont validé l'actualisation de la fiche programme ainsi que son plan de financement prévisionnel pour la mise en œuvre des travaux sur le bassin versant du Bos – Pératge.

Fiche n°17 – Programmation 2024

Démantèlement d'ouvrage ruisseau Moulin de Barris

Compétence	Imputation budgétaire	Opérateur
<input checked="" type="checkbox"/> GEMAPI <input type="checkbox"/> Hors GEMAPI	2322	JB

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération :

Démantèlement d'ouvrage

N° arrêté d'autorisation et Programme Pluriannuel de Gestion

- N°40-2022-00160 - Programme Pluriannuel de Gestion Adour et affluents
 N°40-2022-00161 – Entretien végétation bassin versant Midouze
 N°40-2022-0010 - Restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Midouze

EPCI et communes concernées :

EPCI : Cdc du Pays Tarusate - Commune : Lamothe

Cours d'eau : Moulin de Barris

Description de l'opération :

Des interventions sur ces 2 ouvrages étaient programmées dans le cadre du PPG, pour l'année 2024. Initialement 1 des 2 ouvrages était encore opérationnel et permettait la mise en eau du canal du moulin, mais en 2023, il a été érodé et contourné par le ruisseau.



Le seuil est en travers du ruisseau et engendre des perturbations aux écoulements mais n'est plus un obstacle à la continuité écologique. Les travaux consistent à retirer ce dernier et à renaturer la berge en rive gauche.

Suite à une rencontre avec les services de l'état et la propriétaire sur site, il a été convenu de faire chiffrer 3 scénarios.

Scénarios		Porteur	Montant
1	Démantèlement total du seuil du moulin et reprise des berges	SAM	31 637 HT
2	Reconstruction à l'identique du seuil → La propriétaire possède un droit d'eau	Propriétaire	44 842 HT
3	Reconstruction d'un seuil étagé permettant d'assurer la continuité écologique du cours d'eau	Propriétaire	100 000 HT

Les objectifs du syndicat étant de restaurer la continuité écologique, opération initiale, ce dernier ne peut porter les scénarios 2 et 3, qui sont de l'intérêt seul du propriétaire. Seule le scénario 1 est en lien avec les objectifs du Plan Pluriannuel de Gestion

C'est le scénario 1 qui a été retenue par la propriétaire et qui sera porté par le syndicat Adour Midouze.

Maitre d'œuvre : SAM

Taux de TVA :

20% 10% 5 % 0% Non concerné

Coût prévisionnel de l'opération : HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel HT
Démantèlement d'ouvrage + reprise berges	40 000 €
TOTAL HT	40 000 €

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
Conseil Départemental des Landes	30%	12 000 €
Région Nouvelle Aquitaine	20%	8 000 €
Agence de l'Eau Adour Garonne	30%	12 000 €
Autofinancement	20%	8 000 €
TOTAL HT	100%	40 000 €

CONCLUSIONS DU COMITE TERRITORIAL ADOUR

Les membres du Comité Territorial Adour ont validé pour le portage du scénario 1 par le SAM.

Fiche n°18bis – Programmation 2024

Mise en œuvre travaux étude Vergoignan

Compétence	Code opération	Opérateur
<input checked="" type="checkbox"/> GEMAPI <input type="checkbox"/> Hors GEMAPI	2322	MD

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération : Mise en œuvre travaux étude Vergoignan

N° arrêté d'autorisation et Programme Pluriannuel de Gestion

- N°40-2022-00160 - Programme Pluriannuel de Gestion Adour et affluents
 N°40-2022-00161 – Entretien végétation bassin versant Midouze
 N°40-2022-0010 - Restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Midouze

EPCI et communes concernées :

Communauté de communes d'Aire-sur-l'Adour – Commune d'Aire sur l'Adour

Cours d'eau : Vergoignan

Description de l'opération :

En 2022 et 2023, le SAM a porté des études sur des sous bassin versant de son périmètre. Les objectifs étaient de comprendre le fonctionnement des réseaux hydrographiques, mettre en lumière les dysfonctionnements et trouver si possible des solutions qui permettraient de répondre aux problématiques rencontrées.

Ces études ont été réalisées par des bureaux d'étude et pilotés par des comités de suivi regroupant l'ensemble des acteurs concernés. A la fin de ces études plusieurs solutions complémentaires ont pu être travaillées et ont débouché sur des avant-projets détaillés.

Certains de ces avant-projets ne sont pas du champ de compétence du syndicat comme la reprise d'ouvrage de voirie, la création de bassin écrêteurs de crue...

Mais d'autres avant-projets rentrent entièrement dans les compétences du SAM et doivent donc être mis en œuvre en dehors des programmes pluriannuels.

Sur le bassin versant du Vergoignan, la solution opérationnelle retenue est la création d'un bras de connexion entre les 2 bras du Vergoignan et la création des zones d'expansion des eaux.

Dans le prévisionnel il est prévu une potentielle acquisition de parcelle sur l'emprise du projet (4.3 hec).

Cette opération sera réalisée sur 2 années 2024 et 2025.

Maitre d'œuvre : SAM

Taux de TVA :

20% 10% 5 % 0% Non concerné

Coût prévisionnel de l'opération : HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Mise en œuvre travaux étude Vergoignan	260 000 €
Acquisition	42 500 €
Suivi	10 000 €
TOTAL	312 500 €

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
AAP/Fond Vert	30 %	93 750 €
Agence de l'Eau Adour Garonne	30 %	93 750 €
Conseil Départemental des Landes	10 %	31 250 €
Région Nouvelle Aquitaine	10 %	31 250 €
Autofinancement	20 %	62 500 €
TOTAL	100 %	312 500 €

CONCLUSIONS DU COMITE SYNDICAL

Les membres du Comité syndical ont validé l'actualisation de la fiche programme ainsi que son plan de financement prévisionnel pour la mise en œuvre des travaux sur le bassin versant du Vergoignan

Fiche n°19 – Programmation 2024 Renaturation de l'Ouzente

Compétence		Imputation budgétaire	Opérateur
<input checked="" type="checkbox"/> GEMAPI	<input type="checkbox"/> Hors GEMAPI	2322	JB/AG/MD

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération : Renaturation de l'Ouzente

N° arrêté d'autorisation et Programme Pluriannuel de Gestion

- N°40-2022-00160 - Programme Pluriannuel de Gestion Adour et affluents
 N°40-2022-00161 – Entretien végétation bassin versant Midouze
 N°40-2022-0010 - Restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Midouze

EPCI et communes concernées :

EPCI : Communauté d'Agglomération du Grand Dax - Commune : Saint-Vincent-de-Paul

Cours d'eau : L'Ouzente

Description de l'opération :

Le ruisseau de l'Ouzente a été étudié dans le cadre du PPG. Cette masse d'eau est identifiée comme fortement dégradé au niveau hydromorphologique, des objectifs de restauration ont été validés dans le programme d'action. Ainsi des opérations permettant d'agir sur ce compartiment ont été retenues telles que :

- Reméandrage du lit
- Diversification des écoulements,
- Aménagement de points d'abreuvement

Suite au dernier comité de gestion du site des Barthes de Saint-Vincent-de-Paul regroupant l'ensemble des acteurs (commune, CPIE du Seignanx, Conseil Départemental des Landes, Fédération de chasse et de pêche, agriculteurs, financeurs, DDTM des Landes), le syndicat a été sollicité au sujet de problèmes de gestion du ruisseau dans les Barthes. En effet, dans les Barthes communales plusieurs secteurs du ruisseau présentent des dysfonctionnements importants :

- Erosion de berge,
- Piétinement de berge,
- Surlargeur du lit,
- Ensablement,
- Absence de ripisylve,
- Présence d'espèce exotique envahissante (Jussie)

Après échanges avec les acteurs et conformément aux enjeux de restauration des cours d'eau que porte le Syndicat, il a été validé avec les membres du comité de suivi des Barthes d'engager une réflexion sur la restauration du ruisseau.

Maitre d'œuvre : SAM

Taux de TVA :

20% 10% 5 % 0% Non concerné

Cout prévisionnel de l'opération : HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel HT
Renaturation de l'Ouzente	50 000 €
TOTAL HT	50 000 €

Plan de financement prévisionnel :

Financeurs	Taux	Montant prévisionnel
Conseil Départemental des Landes	30 %	15 000 €
Région Nouvelle Aquitaine	20 %	10 000 €
Agence de l'Eau Adour Garonne	30 %	15 000 €
Autofinancement	20 %	10 000 €
TOTAL	100 %	50 000 €

CONCLUSIONS DU COMITE TERRITORIAL ADOUR

Les membre du comité territorial Adour ont validé en première approche d'intégrer cette renaturation dans le programme 2024.



Fiche n°27- Programmation 2024

Renaturation du ruisseau du Gioulé secteur amont

Compétence	Code opération	Opérateur
<input checked="" type="checkbox"/> GEMAPI <input type="checkbox"/> Hors GEMAPI	2722	MD

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération : Travaux de renaturation du ruisseau du Gioulé

N° arrêté d'autorisation et PPG :

- N°40-2022-00160 - PPG Adour et affluents
 N°40-2022-00161 – Entretien végétation bassin versant Midouze
 N°40-2022-0010 - Restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Midouze

EPCI et communes concernées :

- Communauté de communes du Pays Grenadois
- Communes de Cazères-sur-l'Adour et du Vignau

Nom cours d'eau : Gioulé

Description de l'opération :

Pour rappel, le projet avait été présenté en 2021 sous cette forme ci-après.



Nature des travaux	Numéro Action	Estimation en € HT	Financements en € HT			
			AEAG	Département des Landes	RNA	SIMAL
			60%	10%	10%	20%
Etude de faisabilité	GIOUACTP008	15 000 €	9 000 €	1 500 €	1 500 €	3 000 €
	GIOUACTP009					
Réduction de section	GIOUACTL009	50 000 €	30 000 €	5 000 €	5 000 €	10 000 €
	GIOUACTL013					
	LACAACTL003					
Diversification aménagement	GIOUACTL010	13 000 €	7 800 €	1 300 €	1 300 €	2 600 €
Démantèlement d'ouvrage	GIOUACTP007	11 000 €	6 600 €	1 100 €	1 100 €	2 200 €
	GIOUACTP008					
Amélioration franchissement	GIOUACTP009	22 500 €	13 500 €	2 250 €	2 250 €	4 500 €
Indicateur suivi		9 500 €	5 700 €	950 €	950 €	1 900 €
		145 000 €	87 000 €	14 500 €	14 500 €	29 000 €

Cependant suite à des évolutions du projet dans sa mise en œuvre il convient d'actualiser le plan de financement prévisionnel par une demande complémentaire auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour une partie de travaux inscrite sur la programmation 2024.

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne avait inscrit l'aide sous 3 formes d'opérations - arrêté n°240 40 2235 - Validité 21/10/2025

- "Etude et suivi" pour un montant de 15000€
- "Travaux de renaturation" pour un montant de 87 000 €
- "Travaux sur la continuité" pour un montant de 33 500 €

Le Département des Landes (n°221021-87) et la Région Nouvelle-Aquitaine(n°15190220_Bis) avaient instruit le dossier en une seule opération.

La validité de l'aide pour le CD40 était jusqu'au 25 octobre 2025 et pour la Région Nouvelle-Aquitaine au 30 juin 2024 (en attente de l'arrêté modificatif)

Suite à l'avancée du projet, il s'avère que la majorité des dépenses vont être réalisées sous la ligne "travaux de renaturation".

Il a déjà été consommé 47 500 € HT, en 2023.

La partie étude est faite en régie avec le soutien de l'OFB et du CD40 ou dans les offres des entreprises

Pour la partie continuité écologique, nous avons eu un refus de la part du propriétaire de l'ouvrage "**GIOUACTP0008**".

L'ouvrage ciblé sous l'opération "**GIOUACTP007**", est obsolète donc pas d'intervention programmée.

L'opération d'amélioration "**GIOUACTP0009**" ne se fera pas avant 2025, le temps du suivi fait en interne, sur une année complète suite au retour de l'OFB.

Nous avons demandé à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne de voir les possibilités de basculer des crédits des lignes "étude" et "travaux continuité" vers la ligne "travaux renaturation" dans le cadre de l'Appel A Projet mais nous avons eu un retour négatif de leur part.

Pour 2024, il est ciblé un linéaire de restauration d'environ 1 000 mètres de cours d'eau et nous avons budgété sur le montant restant de l'AAP, soit **97 597 € HT**.

La consultation va être lancée courant du mois de février et les travaux sont programmés courant du mois de mai 2024.



39 597 € peuvent être présenté auprès de l'Agence de l'Eau dans le cadre de l'AAP de 2021, il faut donc faire une demande complémentaire à hauteur de **58 000 €**

Maitre d'œuvre : Syndicat Adour Midouze

Taux de TVA :

20% 10% 5 % 0% Non concerné

Cout prévisionnel de l'opération :

HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Travaux de renaturation du ruisseau du Gioulé	58 000 €
TOTAL	58 000 €

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
Agence de l'Eau Adour Garonne	50 %	29 000 €
Conseil Départemental des Landes	AAP 10%	5 800 €
Région Nouvelle-Aquitaine	AAP 10%	5 800 €
Autofinancement	30 %	17 400 €
TOTAL	100 %	58 000 €

CONCLUSIONS DU COMITE SYNDICAL

Les membres du Comité syndical ont validé la fiche programme ainsi que son plan de financement prévisionnel pour la mise en œuvre des travaux de renaturation du ruisseau du Gioulé.

Fiche n°20 - Programmation 2024

Entretien du Sentier de l'Adour

Compétence		Code opération	Opérateur
<input type="checkbox"/> GEMAPI	<input checked="" type="checkbox"/> Hors GEMAPI	Fonctionnement	AT

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération : Entretien du Sentier de l'Adour

N° convention de partenariat :

- N°DE-GID-2016-05 + avenant 1 ; 2 ; 3

EPCI concernés : Communauté d'Agglomération du Grand Dax ; Communauté de Communes de Terres de Chalosse, du Pays Tarusate, Chalosse Tursan, du Pays Grenadois, d'Aire-sur-l'Adour.

Description de l'opération :

Au travers de la convention de partenariat, le Conseil Départemental des Landes s'engage à assurer la maîtrise d'ouvrage de l'entretien de l'itinéraire inscrit au PDIPR.

Dans ce cadre, il fait effectuer sur le chemin et ses abords immédiats, par toute personne publique ou privée de son choix, les travaux d'entretien nécessaire pour permettre le passage des randonneurs en toute sécurité. Cet entretien consiste à un fauchage de la plateforme du chemin 1 à 3 fois par an et si nécessaire en un élagage léger de la végétation bordière.

A l'issue du dernier passage d'entretien annuel, le Conseil Départemental des Landes adresse au SAM les justificatifs de dépenses liés à l'entretien annuel des portions nouvellement inscrites dans le cadre de la création de l'itinéraire.

Le SAM s'engage à participer à hauteur de 50% du montant HT de l'entretien annuel.

Maitre d'œuvre : Conseil Départemental des Landes

Taux de TVA : 20% 10% 5 % 0% Non concerné

Cout prévisionnel de l'opération : HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Entretien de la végétation sur le Sentier de l'Adour	10 000€
TOTAL	10 000€

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
Autofinancement	100%	10 000€
TOTAL	100%	10 000€

CONCLUSIONS DU COMITE TERRITORIAL ADOUR

Les membres du comité territorial Adour ont validé le contenu de cette opération.

Fiche n°21 - Programmation 2024

Entretien des accès nautiques sur l'Adour et la Midouze

Compétence		Code opération	Opérateur
<input type="checkbox"/> GEMAPI	<input checked="" type="checkbox"/> Hors GEMAPI	Fonctionnement	AT

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération : Entretien des accès nautique sur l'Adour et la Midouze

EPCI concernés sur l'Adour : Communauté de communes d'Aire-sur-l'Adour, du Pays Grenadois, Chalosse Tursan, de Terres de Chalosse.

EPCI concernés sur la Midouze : Communauté d'Agglomération Mont-de-Marsan Agglomération et Communauté de Communes du Pays Tarusate.

Description de l'opération :

Le syndicat porte deux projets d'itinéraire nautique, un sur l'Adour et l'autre sur la Midouze. Dans ce cadre, plusieurs accès à la rivière dédiés aux usagers nautiques ont été aménagés par le SAM (ou à l'époque par le SIMAL et le SMBVM). Ainsi le SAM s'engage à les entretenir annuellement (désensablement, réparation des gardes corps ou des marches, débroussaillage) pour garantir des conditions de pratique optimales.

Maitre d'œuvre : SAM

Taux de TVA : 20% 10% 5 % 0% Non concerné

Coût prévisionnel de l'opération : HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Entretien des accès nautiques sur l'Adour et la Midouze	6 000€
TOTAL	6 000€

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
Autofinancement	100 %	6 000€
TOTAL	100%	6 000€

CONCLUSIONS DES COMITES TERRITORIAUX

Les membres des deux comités territoriaux ont validé le contenu de cette opération.

Fiche n°22 - Programmation 2024

Animation des sites Natura 2000

Compétence		Code opération	Opérateur
<input type="checkbox"/> GEMAPI	<input checked="" type="checkbox"/> Hors GEMAPI	Fonctionnement	AT

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération :

Animation des sites Natura 2000

EPCI concernés par le site Natura 2000 l'Adour : Communauté de Communes d'Aire-sur-l'Adour, Communauté de Communes du Pays Grenadois, Communauté de Communes Chalosse Tursan, Communauté de Communes Terres de Chalosse, Communauté de Communes du Pays Tarusate, Communauté d'Agglomération du Grand Dax.

EPCI concernés par le site Natura 2000 Barthes de l'Adour : Communauté de communes Terres de Chalosse, Communauté de Communes du Pays Tarusate, Communauté d'Agglomération du Grand Dax.

EPCI concernés par le site Natura 2000 Réseau hydrographique des affluents de la Midouze : Communauté d'Agglomération Mont-de-Marsan Agglomération, Communauté de Communes Cœur Haute Lande, Communauté de Communes du Pays Morcenais, Communauté de Communes du Pays Tarusate.

Description de l'opération :

Depuis 2022, le syndicat a été retenu comme sous-traitant pour réaliser l'animation de 3 sites Natura2000 compris dans son périmètre :

- Sites Natura 2000 des Barthes de l'Adour (FR7200720, FR7210077)
- Site Natura 2000 l'Adour (FR7200724),
- Site Natura 2000 du Réseau hydrographique des affluents de la Midouze (FR7200722),

La sous-traitance est réalisée pour le compte du groupement d'animation composé de l'association Landes Nature, du CPIE Seignanx Adour et de la Fédération départementale de Chasse des Landes.

Le rôle du syndicat est de venir en appui en tant que sous-traitant pour des heures d'animations territoriales qui consisteraient à la mise en œuvre de la contractualisation, le suivi des actions contractuelles, l'assistance à l'application des études d'incidence, l'amélioration des connaissances et suivis scientifiques, la conduite d'actions de communication...

Maitre d'œuvre : Groupement d'animation

Sous-traitant : SAM

Taux de TVA : 20% 10% 5 % 0% Non concerné

Cout prévisionnel de l'opération : HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Animation des sites Natura 2000	10 650€
TOTAL	10 650€

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
Région Nouvelle Aquitaine (Fonds Européens)	100 %	10 650€
TOTAL	100%	10 650€

CONCLUSIONS DES COMITES TERRITORIAUX

Les membres des deux comités territoriaux ont validé le contenu de cette opération.

Fiche n°23 - Programmation 2024

Signalétique itinéraire nautique Midouze

Compétence		Code opération	Opérateur
<input type="checkbox"/> GEMAPI	<input checked="" type="checkbox"/> Hors GEMAPI	7024	AT

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération :

Signalétique itinéraire nautique Midouze

EPCI concernés : Communauté d'Agglomération Mont-de-Marsan Agglomération, Communauté de Communes du Pays Tarusate.

Description de l'opération :

Le SMBVM avait aménagé des points d'accès à la Midouze pour les usagers nautiques. Dans l'objectif d'homogénéiser sa politique de favorisation de la pratique du canoë sur l'ensemble de son territoire, le SAM s'est engagé dans le portage du projet de l'itinéraire nautique de la Midouze.

La majorité des points d'accès étant déjà aménagés, il restera donc à poser la signalétique permettant d'identifier chaque parcours de l'itinéraire (panneau d'information, signalétique voie d'eau).

Maitre d'œuvre : SAM

Taux de TVA : 20% 10% 5 % 0% Non concerné

Coût prévisionnel de l'opération : HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Fourniture et pose de la signalétique de l'itinéraire nautique de la Midouze	30 000€
TOTAL	30 000€

Plan de financement prévisionnel :

Financeurs	Taux	Montant prévisionnel
Conseil Départemental des Landes	60%	18 000€
Autofinancement	40%	12 000€
TOTAL	100%	30 000€

CONCLUSIONS DU COMITE TERRITORIAL MIDOUZE

Les membres du comité territorial Midouze ont validé le contenu de cette opération.

Fiche n°24 - Programmation 2024

Déplacement accès nautique Midouze - Campet-et-Lamolère

Compétence	Code opération	Opérateur
<input type="checkbox"/> GEMAPI <input checked="" type="checkbox"/> Hors GEMAPI	7024	AT

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération :

Déplacement point accès nautique Midouze à Campet-et-Lamolère

EPCI concernés : Communauté d'Agglomération Mont-de-Marsan Agglomération

Description de l'opération :

Comme évoqué dans la fiche programme n°23, le SMBVM avait aménagé des points d'accès à la Midouze pour les usagers nautiques.

Au travers du projet d'itinéraire nautique de la Midouze, le SAM a pour objectif de pérenniser les zones de mise à l'eau existantes.

De ce fait, un des accès aménagés à l'époque par le SMBVM, celui de Campet-et-Lamolère s'est retrouvé inaccessible suite à un désaccord avec le propriétaire. Le syndicat souhaite donc réaménager une zone de mise à l'eau sur la commune accessible via une piste communale/ASA DFCI.

Maitre d'œuvre : SAM

Taux de TVA : 20% 10% 5 % 0% Non concerné

Cout prévisionnel de l'opération : HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Déplacement point d'accès nautique Midouze à Campet-et-Lamolère	25 000€
TOTAL	25 000€

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
Département des Landes	60%	15 000€
Autofinancement	40%	10 000€
TOTAL	100%	25 000€

CONCLUSIONS DU COMITE TERRITORIAL MIDOUZE

Les membres du comité territorial Midouze ont validé le contenu de cette opération.

Fiche n°25 - Programmation 2024

Reprise point d'accès nautique Adour à Aire-sur-l'Adour

Compétence	Code opération	Opérateur
<input type="checkbox"/> GEMAPI <input checked="" type="checkbox"/> Hors GEMAPI	7024	AT

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération :

Reprise point d'accès nautique Adour à Aire-sur-l'Adour

EPCI concerné : Communauté de Communes d'Aire-sur-l'Adour

Description de l'opération :

En 2021, dans le cadre de son projet d'itinéraire nautique de l'Adour, le SAM a aménagé le point d'accès à l'Adour pour les usagers nautique sur la commune d'Aire-sur-l'Adour au niveau du club de canoë-kayak.

Il s'agit d'un emmarchement en bois. Le premier pallier de cet aménagement en contact avec l'Adour a été affouillé lors des crues, l'objet de cette opération serait de la reprendre ainsi que l'amont et aval de l'aménagement.

Maitre d'œuvre : SAM

Taux de TVA : 20% 10% 5 % 0% Non concerné



Cout prévisionnel de l'opération : HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Reprise point d'accès nautique Adour à Aire	15 000€
TOTAL	15 000€

Plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant prévisionnel
Conseil Départemental des Landes	60%	9 000€
Autofinancement	40%	6 000€
TOTAL	100%	15 000€

CONCLUSIONS DU COMITE TERRITORIAL ADOUR

Les membres du comité territorial Adour ont validé le contenu de cette opération.

Fiche n°26 - Programmation 2024

Déplacement point d'accès nautique Adour de Grenade-sur-l'Adour à Larrivière-Saint-Savin

Compétence		Code opération	Opérateur
<input type="checkbox"/> GEMAPI	<input checked="" type="checkbox"/> Hors GEMAPI	7024	AT

AP/CP :

- 1122/2022 - Travaux végétation Midouze 1222/2022 - Travaux renaturation Midouze
 2122/2022 - Travaux végétation Adour 2222/2022 - Travaux végétation affluents Adour
 2322/2022 - Travaux renaturation Adour

Bassin :

- Adour et Midouze Adour et affluents Midouze et affluents

Type d'opération :

- Gestion ripisylve Restauration berge Renaturation Animation
 Etude Sentier Nautique Natura2000
 Suivi CE Communication

Intitulé de l'opération :

Déplacement point d'accès nautique Adour de Grenade-sur-l'Adour à Larrivière-Saint-Savin

EPCI concerné : Communauté de Communes du Pays Grenadois

Description de l'opération :

L'itinéraire nautique de l'Adour est découpé en 4 parcours :

Parcours	Date ouverture
Aire / Cazères	2021
Cazères / Grenade	2017
Grenade /Saint-Sever	Reste à ouvrir
Saint-Sever / Mugron	2018

Le parcours Cazères-Grenade a été ouvert en 2017.

Les principaux utilisateurs de ce parcours sont l'association Lagrange de Larrivière Saint-Savin. Cette structure a été lauréate en 2020 au Budget Participatif des Landes qui leur a permis d'acquérir la maison Bérézel en bord d'Adour pour y développer leur base nautique.

Aujourd'hui lorsque le club effectue des descentes sur ce parcours, ils s'arrêtent au niveau de leur base nautique et ne vont pas jusqu'à la sortie du parcours identifié en 2017. De plus, l'état de la signalétique met en évidence la base et le fait d'avoir la sortie du parcours à un endroit différent peut sembler incohérent pour le grand public.

Il serait alors pertinent de déplacer la sortie du parcours auparavant identifiée à Grenade et de la positionner au niveau de la base à Larrivière. Concrètement, cela ne changerait rien au site de Grenade qui resterait une cale bétonnée utile aux secours et il s'agirait d'améliorer la zone de mise à l'eau de Larrivière au niveau de la base nautique ainsi que la mise en place de signalétique adaptée.

Maitre d'œuvre : SAM

Taux de TVA : 20% 10% 5 % 0% Non concerné

Cout prévisionnel de l'opération : HT TTC Non concerné

Postes/opérations	Montant prévisionnel
Déplacement point d'accès nautique Adour de Grenade-sur-l'Adour à Larrivière-Saint-Savin	10 000€
TOTAL	10 000€

Plan de financement prévisionnel :

Financeurs	Taux	Montant prévisionnel
Conseil Départemental des Landes	60%	6 000€
Autofinancement	40%	4 000€
TOTAL	100%	10 000€

CONCLUSIONS DU COMITE TERRITORIAL ADOUR

Les membres du comité territorial Adour ont validé le contenu de cette opération.



**Syndicat Adour Midouze
(SAM)**

38 rue Victor Hugo
40025 MONT-DE-MARSAN
Cedex

Département
des
LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DU SYNDICAT ADOUR MIDOUZE

Comité syndical du 06 février 2024

Le six février deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, les membres du comité syndical se sont réunis à la Maison du temps libre à Saint-Pierre-du-Mont sous la présidence de Monsieur Christian DUCOS

Nombre de Délégués	
En exercice	Présents
40	23
Voix	Pouvoirs
40	7
Suffrages exprimés	
Pour :	30
Contre :	0
Abstention :	0
Date de la convocation : 23 janvier 2024	
Délibération n°2024/06	

Délégués présents : Mme Eridia, Maury, Destenabes et MM Bonneric, Lassalle, Kruzynski, Laussucq, Plancke, Remy, Berges, Ogé, Darbayan, Ducos, Laulom, Napias, Tastet, Pomies, Guillemané, Lalanne, Bareyt, Lanusse, Blanc-Simon, Lanusse-Cazalé

Délégués excusés et qui ont donné pouvoir :

- M. Berdoulet Cédric a donné pouvoir à Mme Maury Martine
- M. Biremont Daniel a donné pouvoir à M. Plancke Didier
- M. Baron Patrick a donné pouvoir à M. Laussucq Paul
- M. Cabannes Philippe a donné pouvoir à M. Ducos Christian
- M. Bancon Jean-Pierre a donné pouvoir à M. Kruzynski Bernard
- M. Vilaton Pascal a donné pouvoir à M. Bonneric Jean
- M. Cardonne Daniel a donné pouvoir à M. Tastet Christophe

Délégués absents et excusés : Mme Mazieux, Bourdieu, Cantegreil et MM Godot, Dargelos, Bruey, Martin, Brethes, Puybaraud, Saint-Lannes

Secrétaire de Séance : Mme Maury Martine

Objet : Compte de gestion du budget principal du Syndicat Adour Midouze

Rapporteur : M. DUCOS Christian

En application des textes en vigueur en matière de comptabilité publique, Monsieur le trésorier payeur de Mont-de-Marsan Agglomération, en charge du budget principal du SAM, sollicite l'approbation de son compte de gestion.

Après rapprochement du compte de gestion et du compte administratif, il apparaît que le compte de gestion présente des résultats concordants avec ceux de l'ordonnateur et qu'il n'appelle ni observation ni réserve sur la tenue des comptes.

LE COMITE SYNDICAL

En l'absence d'observations,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le 19/02/2024

ID : 040-200096725-20240206-2024_06-DE



Article 1

D'ADOPTER le compte de gestion du trésorier payeur de Mont-de-Marsan Agglomération pour l'exercice 2023 du budget principal du SAM étant précisé que ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Article 2

Monsieur le Président est chargé de la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 06 février 2024
A Saint-Pierre-du-Mont

Le Président
Christian DUCOS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat

**SM SYNDICAT ADOUR MIDOUZE
BUDGET PRINCIPAL**

**COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2023**

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M VERDES François

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2023 AU 05/02/2024

Nomenclature M57
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	4
2 Bilan	5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	9
4 Compte de résultat	11
5 Annexe	13
Etats des opérations pour compte de tiers	14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	17
2 Résultats d'exécution	18
3 Etat de consommation des crédits	19
4 Etat de réalisation des opérations	23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	28
1 Balance des comptes	29
2 Situation des valeurs inactives	43
4EME PARTIE : Page des signatures	44



Résultats budgétaires de l'exercice

32100 - SM SYNDICAT ADOUR MIDOUZE

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 296 914,00	896 302,00	2 193 216,00
Titres de recette émis (b)	228 289,21	392 766,06	621 055,27
Réductions de titres (c)	880,21		880,21
Recettes nettes (d = b - c)	227 409,00	392 766,06	620 175,06
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 296 914,00	896 302,00	2 193 216,00
Mandats émis (f)	440 676,02	284 395,01	725 071,03
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	440 676,02	284 395,01	725 071,03
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		108 371,05	104 895,97
(h - d) Déficit	213 267,02		

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le 19/02/2024

ID : 040-200096725-20240206-2024_06-DE



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

32100 - SM SYNDICAT ADOUR MIDOUZE

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-155 719,69		-213 267,02		-368 986,71
Fonctionnement	479 504,41		108 371,05		587 875,46
TOTAL I	323 784,72		-104 895,97		218 888,75
II - Budgets des services à caractère administratif					
32101-SAM HORS GEMAPI					
Investissement	32 033,07		45 630,41		77 663,48
Fonctionnement	158 425,65	77 051,99	-25 947,59		55 426,07
Sous-Total	190 458,72	77 051,99	19 682,82		133 089,55
TOTAL II	190 458,72	77 051,99	19 682,82		133 089,55
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III	514 243,44	77 051,99	-85 213,15		351 978,30
TOTAL I + II + III	514 243,44	77 051,99	-85 213,15		351 978,30

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le 19/02/2024

ID : 040-200096725-20240206-2024_06-DE





**Syndicat Adour Midouze
(SAM)**

38 rue Victor Hugo
40025 MONT-DE-MARSAN
Cedex

Département
des
LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DU SYNDICAT ADOUR MIDOUZE

Comité syndical du 06 février 2024

Le six février deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, les membres du comité syndical se sont réunis à la Maison du temps libre à Saint-Pierre-du-Mont sous la présidence de Monsieur Christian DUCOS

Nombre de Délégués	
En exercice	Présents
40	23
Voix	Pouvoirs
40	7
Suffrages exprimés	
Pour :	28
Contre :	0
Abstention :	0
Date de la convocation : 23 janvier 2024	
Délibération n°2024/07	

Délégués présents : Mme Eridia, Maury, Destenabes et MM Bonneric, Lassalle, Kruzynski, Laussucq, Plancke, Remy, Berges, Ogé, Darbayan, Ducos, Laulom, Napias, Tastet, Pomies, Guillemané, Lalanne, Bareyt, Lanusse, Blanc-Simon, Lanusse-Cazalé

Délégués excusés et qui ont donné pouvoir :

- M. Berdoulet Cédric a donné pouvoir à Mme Maury Martine
- M. Biremont Daniel a donné pouvoir à M. Plancke Didier
- M. Baron Patrick a donné pouvoir à M. Laussucq Paul
- M. Cabannes Philippe a donné pouvoir à M. Ducos Christian
- M. Bancon Jean-Pierre a donné pouvoir à M. Kruzynski Bernard
- M. Vilaton Pascal a donné pouvoir à M. Bonneric Jean
- M. Cardonne Daniel a donné pouvoir à M. Tastet Christophe

Délégués absents et excusés : Mme Mazieux, Bourdieu, Cantegreil et MM Godot, Dargelos, Bruey, Martin, Brethes, Puybaraud, Saint-Lannes

Secrétaire de Séance : Mme Maury Martine

Objet : Compte Administratif 2023 du budget principal du Syndicat Adour Midouze

Rapporteur : Mme Maury Martine

Le compte administratif (CA) permet de connaître les réalisations (recettes et dépenses) effectués par les services de l'ordonnateur (Le président). Il s'agit de faire approuver par l'assemblée délibérante les comptes de l'année passée. Le compte administratif permet, par ailleurs, de dégager les équilibres financiers de l'exercice (résultat de fonctionnement et excédent / besoins de financement de l'investissement).

Madame la 1^{ère} Vice-Présidente expose le compte administratif 2023 du budget principal du Syndicat Adour Midouze qui fait apparaître globalement :

Section de fonctionnement :

Dépenses :
Prévu : 896 302,00 €
Réalisé : 284 395,01 €

Recettes :
Prévu : 896 302,00 €
Réalisé : 392 766,06 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat



Résultat de l'exercice	108 371,05 €
Excédent de l'exercice 2022 reporté	479 504,41 €
Excédent global de fonctionnement	587 875,46 €

Section d'investissement :

Dépenses :	
Prévu :	1 296 914,00 €
Réalisé :	440 676,02 €

Recettes :	
Prévu :	1 296 914,00 €
Réalisé :	227 409,00 €

Résultat de l'exercice	- 213 627,02€
Déficit de l'exercice 2022 reporté	- 155 719,69 €
Excédent global d'investissement	-368 986,71 €

Résultat de clôture de l'exercice : **218 888,75 €** (pm 323 784,72 € en 2023)

Le Président se retire de la séance et ne prend pas part au vote.

La présidence de la séance étant confiée à Madame Maury Martine 1ere Vice-Présidente du SAM qui fait procéder au vote du compte administratif 2023 du budget principal du Syndicat Adour Midouze

LE COMITE SYNDICAL

En l'absence d'observations,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1

D'APPROUVER le compte administratif 2023 du budget principal du Syndicat Adour Midouze tel qu'annexé

Article 2

Monsieur le Président est chargé de la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 06 février 2024
A Saint-Pierre-du-Mont

Le Président
Christian DUCOS



REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT MIXTE dont la population est de 3500 habitants et plus : SAM (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 20009672500011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MONT DE MARSAN AGGLO

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL SAM (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	42
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	44
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	47
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	50

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	52
A1.01 - Opérations non ventilables	54
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	55
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	58
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	59
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	60
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	63
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	66
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	69
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	70
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	73
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	75
A1.908 - Fonction 8 - Transports	78
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	82
A2.01 - Opérations non ventilables	84
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	85
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	91
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	92
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	93
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	96
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	99
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	102
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	103
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	104
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	107
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	109
A2.938 - Fonction 8 - Transports	112

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	116
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	117
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	121
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	122
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	123
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	125



B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	128
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	129
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	130
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	132
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	133
C2.1 - Situation des AP	135
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	136
--------------------------	-----



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES

POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0%
- Investissement : 0%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	725 071,03	620 175,06	323 784,72	A1	218 888,75
Investissement	440 676,02	227 409,00	(2) -155 719,69	A2	-368 986,71
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	284 395,01	392 766,06	(3) 479 504,41	A3	587 875,46

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	224 999,80	III + IV	314 406,36	B1 89 406,56
Investissement	I	224 999,80	III	314 406,36	B2 89 406,56
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	308 295,31
Investissement	A2 + B2	-279 580,15
Fonctionnement	A3 + B3	587 875,46

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 224 999,80
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	8 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
2423	Opération d'équipement n° 2423	23 520,00
2722	Opération d'équipement n° 2722	169 832,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	23 147,40
4581105	OP POUR COMPTE DE TIERS N105	4 620,00
4581106	OP POUR COMPTE DE TIERS N106	4 620,00
4581107	OP POUR COMPTE DE TIERS N107	13 907,40
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 314 406,36
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	260 606,46
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	53 799,90
4582101	OP POUR COMPTE DE TIERS N101	6 581,70
4582102	OP POUR COMPTE DE TIERS N102	2 845,08
4582103	OP POUR COMPTE DE TIERS N103	3 774,03
4582104	OP POUR COMPTE DE TIERS N104	853,59
4582105	OP POUR COMPTE DE TIERS N105	7 227,75
4582106	OP POUR COMPTE DE TIERS N106	7 227,75
4582107	OP POUR COMPTE DE TIERS N107	25 290,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	284 395,01	G	392 766,06
	Section d'investissement	B	440 676,02	H	227 409,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	479 504,41
	Report en section d'investissement (001)	D	155 719,69	J	0,00
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	880 790,72	= G + H + I + J	1 099 679,47
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	224 999,80	L	314 406,36
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	224 999,80	= K + L	314 406,36
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	284 395,01	= G + I + K	872 270,47
	Section d'investissement	= B + D + F	821 395,51	= H + J + L	541 815,36
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	1 105 790,52	= G + H + I + J + K + L	1 414 085,83

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.



II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		90 346,95
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	21 930,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	378 029,80	0,00
Total des réalisations d'équipement		399 959,80	90 346,95
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	25 625,02
13	Subventions d'investissement (1) (5)	112,80	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 293,82	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		4 406,62	25 625,02
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	36 309,60	105 241,10
Total des réalisations réelles en investissement		I 440 676,02	II 221 213,07
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	6 195,93
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 6 195,93

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	440 676,02	II + IV	227 409,00
--------------	---------	-------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	155 719,69	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	596 395,71	II + IV + VI + VII	227 409,00
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-368 986,71		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	80 266,60	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	11 068,29
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	176 631,78	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	380 779,99
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	21 203,71	75 Autres produits de gestion courante (1)	343,46
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	565,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	278 102,09	Total recettes de gestion des services	392 756,74
66 Charges financières	96,99	76 Produits financiers	9,32
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 278 199,08	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 392 766,06

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	6 195,93	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 6 195,93	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	284 395,01	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	392 766,06
---	----------------	-------------------	---	----------------	-------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	479 504,41

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	284 395,01	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	872 270,47
---	--------------------	-------------------	---	---------------------	-------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	587 875,46				
--	-------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.



II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	112,80	0,00	112,80
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 293,82	0,00	4 293,82
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	380 969,80		380 969,80
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	18 990,00	0,00	18 990,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	36 309,60	0,00	36 309,60
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		440 676,02	0,00	440 676,02

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

155 719,69

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	80 266,60		80 266,60
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	176 631,78		176 631,78
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	21 203,71	0,00	21 203,71
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	96,99	0,00	96,99
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	6 195,93	6 195,93
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		278 199,08	6 195,93	284 395,01

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	25 625,02	0,00	25 625,02
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	90 346,95	0,00	90 346,95
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		6 195,93	6 195,93
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	105 241,10	0,00	105 241,10
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		221 213,07	6 195,93	227 409,00

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1

0,00

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	565,00		565,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	11 068,29		11 068,29
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	380 779,99		380 779,99
75	Autres produits de gestion courante (8)	343,46	0,00	343,46
76	Produits financiers	9,32	0,00	9,32
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		392 766,06	0,00	392 766,06

Pour information R002 Résultat positif reporté

479 504,41

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.



(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		1 141 194,31	440 676,02	224 999,80	475 518,49	258 010,20	182 665,82
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	500,11	0,00	0,00	500,11	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 000,00	18 990,00	0,00	3 010,00	0,00	18 990,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	958 737,20	380 969,80	193 352,40	384 415,00	258 010,20	122 959,60
Total des dépenses d'équipement		981 237,31	399 959,80	193 352,40	387 925,11	258 010,20	141 949,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	12 000,00	112,80	8 500,00	3 387,20		112,80
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 500,00	4 293,82	0,00	206,18		4 293,82
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		16 500,00	4 406,62	8 500,00	3 593,38	0,00	4 406,62
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	59 457,00	36 309,60	23 147,40	0,00	0,00	36 309,60
Total des dépenses réelles		1 057 194,31	440 676,02	224 999,80	391 518,49	258 010,20	182 665,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	84 000,00	0,00		84 000,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		84 000,00	0,00		84 000,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		155 719,69					
Total des dépenses d'investissement cumulées		1 296 914,00	596 395,71	224 999,80	475 518,49	258 010,20	182 665,82

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_07-BF





III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 296 914,00	227 409,00	314 406,36	755 098,64
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	813 490,95	90 346,95	260 606,46	462 537,54
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		813 490,95	90 346,95	260 606,46	462 537,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	41 824,00	25 625,02	0,00	16 198,98
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		41 824,00	25 625,02	0,00	16 198,98
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	159 041,00	105 241,10	53 799,90	0,00
Total des recettes réelles		1 014 355,95	221 213,07	314 406,36	478 736,52
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	190 558,05			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	8 000,00	6 195,93		1 804,07
041	Opérations patrimoniales (8)	84 000,00	0,00		84 000,00
Total des recettes d'ordre		282 558,05	6 195,93		276 362,12
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées		1 296 914,00	227 409,00	314 406,36	755 098,64

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		1 141 194,31	440 676,02	224 999,80	475 518,49	258 010,20	182 665,82
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	500,11	0,00	0,00	500,11	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	500,11	0,00	0,00	500,11	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 000,00	18 990,00	0,00	3 010,00	0,00	18 990,00
21828	Autres matériels de transport	19 500,00	18 990,00	0,00	510,00	0,00	18 990,00
21838	Autre matériel informatique	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	958 737,20	380 969,80	193 352,40	384 415,00	258 010,20	122 959,60
Total des dépenses d'équipement		981 237,31	399 959,80	193 352,40	387 925,11	258 010,20	141 949,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	12 000,00	112,80	8 500,00	3 387,20		112,80
1323	Subv. non transf. Départements	8 500,00	0,00	8 500,00	0,00		0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	3 500,00	112,80	0,00	3 387,20		112,80
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	4 500,00	4 293,82	0,00	206,18		4 293,82
1641	Emprunts en euros	4 500,00	4 293,82	0,00	206,18		4 293,82
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		16 500,00	4 406,62	8 500,00	3 593,38	0,00	4 406,62
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	59 457,00	36 309,60	23 147,40	0,00	0,00	36 309,60
4581102	OP POUR COMPTE DE TIERS N102	5 046,94	5 046,94	0,00	0,00	0,00	5 046,94
4581103	OP POUR COMPTE DE TIERS N103	6 694,78	6 694,78	0,00	0,00	0,00	6 694,78
4581104	OP POUR COMPTE DE TIERS N104	1 515,28	1 515,28	0,00	0,00	0,00	1 515,28
4581105	OP POUR COMPTE DE TIERS N105	8 100,00	3 480,00	4 620,00	0,00	0,00	3 480,00
4581106	OP POUR COMPTE DE TIERS N106	8 100,00	3 480,00	4 620,00	0,00	0,00	3 480,00
4581107	OP POUR COMPTE DE TIERS N107	30 000,00	16 092,60	13 907,40	0,00	0,00	16 092,60
Total des dépenses réelles		1 057 194,31	440 676,02	224 999,80	391 518,49	258 010,20	182 665,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00

SAM - BUDGET PRINCIPAL SAM - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024



Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
041	Opérations patrimoniales (8)	84 000,00	0,00		84 000,00		0,00
2181	Install. générales, agencements	84 000,00	0,00		84 000,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		84 000,00	0,00		84 000,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			958 737,20	380 969,80	193 352,40	384 415,00	657 386,24	258 010,20	122 959,60
1122	TRAVAUX VEGETATION MIDOUZE	1122	120 000,00	52 345,00	0,00	67 655,00	77 058,80	52 345,00	0,00
1222	TRAVAUX DE RENATURATION MIDOUZE	1222	170 704,00	109 344,00	0,00	61 360,00	110 240,00	109 344,00	0,00
1522			0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00
1622	DELAISSES DOMANIAUX MIDOUZE		8 400,00	0,00	0,00	8 400,00	0,00	0,00	0,00
1722	TRAITEMENT SELECTIF LOURD (GELOUX LIBE)		8 916,00	0,00	0,00	8 916,00	10 695,00	0,00	0,00
2121	TRAVAUX VEGETATION ADOUR 21		33 510,00	13 428,00	0,00	20 082,00	28 170,00	0,00	13 428,00
2122	TRAVAUX VEGETATION ADOUR	2122	78 000,00	14 450,00	0,00	63 550,00	20 176,00	14 450,00	0,00
2221			0,00	0,00	0,00	0,00	100 470,00	0,00	0,00
2222	TRAVAUX VEGETATION AFFLUENTS	2222	40 160,00	0,00	0,00	40 160,00	42 064,80	0,00	0,00
2322	TRAVAUX DE RENATURATION ADOUR	2322	135 983,20	81 871,20	0,00	54 112,00	93 740,00	81 871,20	0,00
2422	GESTION DES EEE ADOUR		9 240,00	8 140,00	0,00	1 100,00	21 700,00	0,00	8 140,00
2423	GESTION des EEE Adour		36 000,00	12 480,00	23 520,00	0,00	12 480,00	0,00	12 480,00
2722	AAP GIOULE		174 000,00	4 167,60	169 832,40	0,00	4 167,60	0,00	4 167,60
3020	TRAVAUX INTEMPERIES 20 BV ADOUR		41 238,00	41 238,00	0,00	0,00	41 838,00	0,00	41 238,00
3021	TRAVAUX INTEMPERIES 21 BV ADOUR		26 586,00	26 586,00	0,00	0,00	27 450,00	0,00	26 586,00
3023	RESTAURATION DE BERGES AXE ADOUR		13 000,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00
4021			0,00	0,00	0,00	0,00	31 956,00	0,00	0,00
4023	RESTAURATION DE BERGES AXE MIDOUZE		60 000,00	13 980,00	0,00	46 020,00	13 980,00	0,00	13 980,00
5022			0,00	0,00	0,00	0,00	260,04	0,00	0,00
5023	COMMUNICATION		3 000,00	2 940,00	0,00	60,00	2 940,00	0,00	2 940,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

**III – ADOPTION DU CA****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1122
LIBELLE : TRAVAUX VEGETATION MIDOUZE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1122

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		120 000,00	A1 52 345,00	0,00	67 655,00	A2 77 058,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	120 000,00	52 345,00	0,00	67 655,00	77 058,80
2318	Autres immo. corporelles en cours	120 000,00	52 345,00	0,00	67 655,00	77 058,80

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 25 099,22
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	25 099,22
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	20 689,22
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	4 410,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-52 345,00	B2 - A2	-51 959,58

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1222

LIBELLE : TRAVAUX DE RENATURATION MIDOUZE

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1222

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		170 704,00	109 344,00	0,00	61 360,00	110 240,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	170 704,00	109 344,00	0,00	61 360,00	110 240,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	170 704,00	109 344,00	0,00	61 360,00	110 240,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	19 734,55
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	19 734,55
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	19 734,55
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-109 344,00	B2 - A2	-90 505,45

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2122

LIBELLE : TRAVAUX VEGETATION ADOUR

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2122

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		78 000,00	14 450,00	0,00	63 550,00	20 176,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	78 000,00	14 450,00	0,00	63 550,00	20 176,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	78 000,00	14 450,00	0,00	63 550,00	20 176,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	32 242,46
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	32 242,46
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 769,97
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	29 472,49
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-14 450,00	B2 - A2	12 066,46

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2222
LIBELLE : TRAVAUX VEGETATION AFFLUENTS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2222

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		40 160,00	A1 0,00	0,00	40 160,00	A2 42 064,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	40 160,00	0,00	0,00	40 160,00	42 064,80
2318	Autres immo. corporelles en cours	40 160,00	0,00	0,00	40 160,00	42 064,80

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 -42 064,80

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2322

LIBELLE : TRAVAUX DE RENATURATION ADOUR

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2322

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		135 983,20	81 871,20	0,00	54 112,00	93 740,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	135 983,20	81 871,20	0,00	54 112,00	93 740,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	135 983,20	81 871,20	0,00	54 112,00	93 740,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	2 878,18
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 878,18
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	2 878,18
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-81 871,20	B2 - A2	-90 861,82

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1522****LIBELLE :****NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1 0,00	0,00	0,00	A2 18 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	0,00	B2 - A2	-18 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1622

LIBELLE : DELAISSES DOMANIAUX MIDOUZE

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		8 400,00	A1 0,00	0,00	8 400,00	A2 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 400,00	0,00	0,00	8 400,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	8 400,00	0,00	0,00	8 400,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1722 LIBELLE : TRAITEMENT SELECTIF LOURD (GELOUX LIBE) NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		8 916,00	A1 0,00	0,00	8 916,00	A2 10 695,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 916,00	0,00	0,00	8 916,00	10 695,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	8 916,00	0,00	0,00	8 916,00	10 695,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 273,75
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	273,75
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	273,75
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	-10 421,25

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2121 LIBELLE : TRAVAUX VEGETATION ADOUR 21 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		33 510,00	A1 13 428,00	0,00	20 082,00	A2 28 170,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	33 510,00	13 428,00	0,00	20 082,00	28 170,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	33 510,00	13 428,00	0,00	20 082,00	28 170,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 3 574,94
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 574,94
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	3 574,94
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-13 428,00	B2 - A2	-24 595,06

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2221

LIBELLE :

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1 0,00	0,00	0,00	A2 100 470,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	100 470,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	100 470,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 44 333,21
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	44 333,21
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	44 333,21
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	-56 136,79

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2422

LIBELLE : GESTION DES EEE ADOUR

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		9 240,00	A1 8 140,00	0,00	1 100,00	A2 21 700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	9 240,00	8 140,00	0,00	1 100,00	21 700,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	9 240,00	8 140,00	0,00	1 100,00	21 700,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 5 316,50
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	5 316,50
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	5 316,50
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-8 140,00	B2 - A2	-16 383,50

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2423
LIBELLE : GESTION des EEE Adour
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		36 000,00	12 480,00	23 520,00	0,00	12 480,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	36 000,00	12 480,00	23 520,00	0,00	12 480,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	36 000,00	12 480,00	23 520,00	0,00	12 480,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	-12 480,00	-12 480,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2722 LIBELLE : AAP GIOULE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		174 000,00	4 167,60	169 832,40	0,00	4 167,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	174 000,00	4 167,60	169 832,40	0,00	4 167,60
2318	Autres immo. corporelles en cours	174 000,00	4 167,60	169 832,40	0,00	4 167,60

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	33 605,78
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	33 605,78
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	7 250,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	26 355,78
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-4 167,60	B2 - A2	29 438,18

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 3020

LIBELLE : TRAVAUX INTEMPERIES 20 BV ADOUR

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		41 238,00	A1 41 238,00	0,00	0,00	A2 41 838,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	41 238,00	41 238,00	0,00	0,00	41 838,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	41 238,00	41 238,00	0,00	0,00	41 838,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 26 982,48
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	26 982,48
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	3 840,50
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	23 141,98
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-41 238,00	B2 - A2	-14 855,52

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 3021 LIBELLE : TRAVAUX INTEMPERIES 21 BV ADOUR NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		26 586,00	A1 26 586,00	0,00	0,00	A2 27 450,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	26 586,00	26 586,00	0,00	0,00	27 450,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	26 586,00	26 586,00	0,00	0,00	27 450,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 2 169,40
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 169,40
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	2 169,40
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-26 586,00	B2 - A2	-25 280,60

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 3023 LIBELLE : RESTAURATION DE BERGES AXE ADOUR NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		13 000,00	A1 0,00	0,00	13 000,00	A2 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 4021

LIBELLE :

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1 0,00	0,00	0,00	A2 31 956,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	31 956,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	31 956,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 52 392,80
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	52 392,80
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	25 430,30
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	10 785,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	16 177,50
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	20 436,80

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 4023
LIBELLE : RESTAURATION DE BERGES AXE MIDOUZE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		60 000,00	A1 13 980,00	0,00	46 020,00	A2 13 980,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	60 000,00	13 980,00	0,00	46 020,00	13 980,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	60 000,00	13 980,00	0,00	46 020,00	13 980,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 5 929,85
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	5 929,85
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	5 929,85
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-13 980,00	B2 - A2	-8 050,15

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 5022
LIBELLE :
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1 0,00	0,00	0,00	A2 260,04
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	260,04
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	260,04
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 -260,04

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 5023
LIBELLE : COMMUNICATION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		3 000,00	2 940,00	0,00	60,00	2 940,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 000,00	2 940,00	0,00	60,00	2 940,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	2 940,00	0,00	60,00	2 940,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	475,30
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	475,30
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	475,30
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-2 940,00	B2 - A2	-2 464,70

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 296 914,00	227 409,00	314 406,36	755 098,64
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	813 490,95	90 346,95	260 606,46	462 537,54
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	15 961,00	0,00	10 951,00	5 010,00
1322	Subv. non transf. Régions	183 364,34	15 839,80	47 766,37	119 758,17
1323	Subv. non transf. Départements	224 193,81	42 221,52	45 636,00	136 336,29
13248	Subv. non transf. Autres communes	12 500,00	5 929,85	2 912,50	3 657,65
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	377 471,80	26 355,78	153 340,59	197 775,43
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		813 490,95	90 346,95	260 606,46	462 537,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	41 824,00	25 625,02	0,00	16 198,98
10222	FCTVA	41 824,00	25 625,02	0,00	16 198,98
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		41 824,00	25 625,02	0,00	16 198,98
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	159 041,00	105 241,10	53 799,90	0,00
Total des recettes réelles		1 014 355,95	221 213,07	314 406,36	478 736,52
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	190 558,05	0,00		
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	8 000,00	6 195,93		1 804,07
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	1 000,00	260,04		739,96
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	3 000,00	5 184,00		-2 184,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	4 000,00	751,89		3 248,11
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	84 000,00	0,00		84 000,00
2031	<i>Frais d'études</i>	84 000,00	0,00		84 000,00
Total des recettes d'ordre		282 558,05	6 195,93		276 362,12

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

SAM - BUDGET PRINCIPAL SAM - CA - 2023

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_07-BF





III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		896 302,00	284 395,01	0,00	0,00	611 906,99	0,00	284 395,01
011	Charges à caractère général (3)	453 243,95	80 266,60	0,00	0,00	372 977,35	0,00	80 266,60
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	210 000,00	176 631,78	0,00	0,00	33 368,22		176 631,78
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	22 500,00	21 203,71	0,00	0,00	1 296,29	0,00	21 203,71
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		685 743,95	278 102,09	0,00	0,00	407 641,86	0,00	278 102,09
66	Charges financières	1 000,00	96,99	0,00	0,00	903,01		96,99
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	10 000,00	0,00			10 000,00		0,00
Total des dépenses financières		12 000,00	96,99	0,00	0,00	11 903,01		96,99
Total des dépenses réelles		697 743,95	278 199,08	0,00	0,00	419 544,87	0,00	278 199,08
023	Virement à la section d'investissement	190 558,05	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	8 000,00	6 195,93			1 804,07		6 195,93
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		198 558,05	6 195,93			192 362,12		6 195,93
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		896 302,00	284 395,01	0,00	0,00	611 906,99	0,00	284 395,01

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		416 797,59	392 766,06	0,00	0,00	24 031,53
013	Atténuations de charges (3)	0,00	565,00	0,00	0,00	-565,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 000,00	11 068,29	0,00	0,00	-6 068,29
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	411 797,59	380 779,99	0,00	0,00	31 017,60
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	343,46	0,00	0,00	-343,46
Total des recettes de gestion des services		416 797,59	392 756,74	0,00	0,00	24 040,85
76	Produits financiers	0,00	9,32	0,00	0,00	-9,32
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	9,32	0,00	0,00	-9,32
Total des recettes réelles		416 797,59	392 766,06	0,00	0,00	24 031,53
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		479 504,41				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		896 302,00	872 270,47	0,00	0,00	24 031,53

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_07-BF





III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		896 302,00	284 395,01	0,00	0,00	611 906,99	0,00	284 395,01
011	Charges à caractère général (4)	453 243,95	80 266,60	0,00	0,00	372 977,35	0,00	80 266,60
6042	Achats de prestations de services	75 628,00	7 965,31	0,00	0,00	67 662,69	0,00	7 965,31
60622	Carburants	5 000,00	2 345,14	0,00	0,00	2 654,86	0,00	2 345,14
60632	Fournitures de petit équipement	3 000,00	59,45	0,00	0,00	2 940,55	0,00	59,45
60636	Habillement et vêtements de travail	1 500,00	1 041,00	0,00	0,00	459,00	0,00	1 041,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	439,75	0,00	0,00	1 060,25	0,00	439,75
6078	Autres marchandises	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	1 000,00	37,00	0,00	0,00	963,00	0,00	37,00
61358	Autres	0,00	300,00	0,00	0,00	-300,00	0,00	300,00
61521	Entretien terrains	72 149,95	0,00	0,00	0,00	72 149,95	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	197 000,00	0,00	0,00	0,00	197 000,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	38,95	0,00	0,00	-38,95	0,00	38,95
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	1 348,61	0,00	0,00	3 651,39	0,00	1 348,61
6156	Maintenance	2 500,00	1 710,00	0,00	0,00	790,00	0,00	1 710,00
6161	Multirisques	3 000,00	6 289,63	0,00	0,00	-3 289,63	0,00	6 289,63
6182	Documentation générale et technique	2 600,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	2 248,00	0,00	0,00	-248,00	0,00	2 248,00
6188	Autres frais divers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 540,00	498,34	0,00	0,00	1 041,66	0,00	498,34
6236	Catalogues et imprimés	4 200,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 500,00	3 074,66	0,00	0,00	1 425,34	0,00	3 074,66
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 500,00	3 961,00	0,00	0,00	-1 461,00	0,00	3 961,00
62878	Remb. frais à des tiers	48 626,00	48 626,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 626,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	283,76	0,00	0,00	-283,76	0,00	283,76
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	210 000,00	176 631,78	0,00	0,00	33 368,22		176 631,78
6218	Autre personnel extérieur	5 510,00	3 486,90	0,00	0,00	2 023,10		3 486,90
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	106,02	0,00	0,00	393,98		106,02
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 000,00	2 332,29	0,00	0,00	667,71		2 332,29
64111	Rémunération principale titulaires	30 300,00	33 582,27	0,00	0,00	-3 282,27		33 582,27
64112	SFT, indemnité de résidence	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00

SAM - BUDGET PRINCIPAL SAM - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024



Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Publié le formation,	Pour information,
							ID : 040-200096725-20240206-2024_07-BF	
							gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
64118	Autres indemnités	5 840,00	10 410,00	0,00	0,00	-4 570,00		10 410,00
64131	Rémunérations	100 000,00	72 571,06	0,00	0,00	27 428,94		72 571,06
6417	Rémunérations des apprentis	7 350,00	6 302,22	0,00	0,00	1 047,78		6 302,22
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	32 000,00	27 860,89	0,00	0,00	4 139,11		27 860,89
6453	Cotisations aux caisses de retraites	14 000,00	15 981,02	0,00	0,00	-1 981,02		15 981,02
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 000,00	2 939,11	0,00	0,00	1 060,89		2 939,11
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00		0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 500,00	1 060,00	0,00	0,00	440,00		1 060,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
6488	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	22 500,00	21 203,71	0,00	0,00	1 296,29	0,00	21 203,71
65311	Indemnités de fonction	17 000,00	18 647,88	0,00	0,00	-1 647,88	0,00	18 647,88
65313	Cotisations de retraite	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	2 000,00	1 765,74	0,00	0,00	234,26	0,00	1 765,74
653188	Autres frais divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
65331	Indemnités de fonction	0,00	788,40	0,00	0,00	-788,40	0,00	788,40
65888	Autres	1 000,00	1,69	0,00	0,00	998,31	0,00	1,69
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		685 743,95	278 102,09	0,00	0,00	407 641,86	0,00	278 102,09
66	Charges financières	1 000,00	96,99	0,00	0,00	903,01		96,99
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	96,99	0,00	0,00	-96,99		96,99
6688	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	10 000,00	0,00			10 000,00		0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	10 000,00	0,00			10 000,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		12 000,00	96,99	0,00	0,00	11 903,01		96,99
Total des dépenses réelles		697 743,95	278 199,08	0,00	0,00	419 544,87	0,00	278 199,08
023	Virement à la section d'investissement	190 558,05						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	8 000,00	6 195,93			1 804,07		6 195,93
6811	Dot. amort. immos incorporelles	8 000,00	6 195,93			1 804,07		6 195,93

SAM - BUDGET PRINCIPAL SAM - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024



Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Publié le	Pour information,
							formation, ID : 040-200096725-20240206-2024_07-BF	Pour information, gérées dans le cadre d'une AE
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		198 558,05	6 195,93			192 362,12		6 195,93

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		416 797,59	392 766,06	0,00	0,00	24 031,53
013	Atténuations de charges (4)	0,00	565,00	0,00	0,00	-565,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	565,00	0,00	0,00	-565,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 000,00	11 068,29	0,00	0,00	-6 068,29
7022	Coupes de bois	5 000,00	11 068,29	0,00	0,00	-6 068,29
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	411 797,59	380 779,99	0,00	0,00	31 017,60
7472	Participation régions	2 160,00	12 632,40	0,00	0,00	-10 472,40
7473	Participation départements	4 592,00	0,00	0,00	0,00	4 592,00
74751	Participation GFP de rattachement	252 385,00	44 600,00	0,00	0,00	207 785,00
74758	Participation autres groupements	44 600,00	252 384,99	0,00	0,00	-207 784,99
747888	Autres	108 060,59	71 162,60	0,00	0,00	36 897,99
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	343,46	0,00	0,00	-343,46
7512	Recouvrements sur Sécurité Sociale	0,00	120,02	0,00	0,00	-120,02
75888	Autres	0,00	223,44	0,00	0,00	-223,44
Total des recettes de gestion des services		416 797,59	392 756,74	0,00	0,00	24 040,85
76	Produits financiers	0,00	9,32	0,00	0,00	-9,32
7688	Autres	0,00	9,32	0,00	0,00	-9,32
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		416 797,59	392 766,06	0,00	0,00	24 031,53
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

SAM - BUDGET PRINCIPAL SAM - CA - 2023

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_07-BF



(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		4 293,82	19 102,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	112,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 293,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	18 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		25 625,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 625,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	417 279,40	0,00		440 676,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		112,80
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		4 293,82
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 940,00	0,00		21 930,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	378 029,80	0,00		378 029,80
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	36 309,60	0,00		36 309,60
RECETTES		0,00	0,00	195 588,05	0,00		221 213,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		25 625,02
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	90 346,95	0,00		90 346,95
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	105 241,10	0,00		105 241,10

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	
	DEPENSES		4 293,82
1641	Emprunts en euros		4 293,82
	RECETTES		25 625,02
10222	FCTVA		25 625,02

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		19 102,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	112,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	18 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						035 Conseil de territoire	038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.				
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 102,80
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112,80
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 990,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV
A1.500

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22		
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		201	211	212	213	221	222	223
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	51 Aménagement et services urbains							
		50 Services communs							
		501 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		417 279,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	378 029,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581	Dépenses	36 309,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		195 588,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	15 839,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	42 221,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	5 929,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	26 355,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Opérations sous mandat	105 241,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel, risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	417 279,40
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 940,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	378 029,80
4581	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 309,60
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 588,05
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 839,80
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 221,52
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 929,85
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 355,78
4582	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 241,10

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		96,99	278 102,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	80 266,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	176 631,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	21 203,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	96,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		9,32	392 756,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	565,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	11 068,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	380 779,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	343,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	9,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		278 199,08
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		80 266,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		176 631,78
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		21 203,71
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		96,99
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		392 766,06
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		565,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		11 068,29
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		380 779,99
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		343,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9,32
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		6 292,92
66111	Intérêts réglés à l'échéance	96,99
6811	Dot. amort. immos incorporelles	6 195,93
RECETTES		9,32
7688	Autres	9,32

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		84 813,50	193 288,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	7 965,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	2 345,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	59,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 041,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	439,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	37,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	38,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	1 348,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	6 289,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 248,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	3 486,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	498,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 074,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 961,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	48 626,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	106,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	2 332,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	283,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	33 582,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	10 410,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	72 571,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	6 302,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	27 860,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	15 981,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	2 939,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	18 647,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	1 765,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65331	Indemnités de fonction	0,00	788,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	1,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
RECETTES		392 190,51	566,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	565,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	11 068,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	12 632,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	44 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	252 384,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	71 162,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7512	Recouvrements sur Sécurité Sociale	120,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	222,21	1,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances	
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports			
65331	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7512	Recouvrements sur Sécurité Sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	278 102,09
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 965,31
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 345,14
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59,45
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 041,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	439,75
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38,95
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 348,61
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 710,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 289,63
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 248,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 486,90
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	498,34
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 074,66
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 961,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 626,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106,02
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 332,29
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	283,76
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 582,27
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 410,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 571,06
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 302,22
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 860,89
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 981,02
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 939,11
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 060,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 647,88
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 765,74
65331	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	788,40
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,69



Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act* interrég.eur.intern.					048 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement			
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	392 756,74	
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	565,00	
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 068,29	
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 632,40	
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 600,00	
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	252 384,99	
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 162,60	
7512	Recouvrements sur Sécurité Sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120,02	
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223,44	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22		
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		201	211	212	213	221	222	223
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine						
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine		
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						838 Autres transports
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

SAM - BUDGET PRINCIPAL SAM - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024



Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_07-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 768.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_07-BF





IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

Publié le

IV

ID : 040-200096725-20240206-2024_07-BF

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2022-01-17
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D ETUDES	5	17/01/2022
L	LOGICIEL.	3	17/01/2022
L	Autres Materiels de transport	5	17/01/2022
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	17/01/2022
L	MOBILIER	5	17/01/2022
L	TELEPHONIE	3	17/01/2022
L	DIVERS	5	17/01/2022



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	1,50	0,50	2,00
Technicien principal de 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	1,50	0,50	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		3,00	0,00	3,00	1,50	0,50	2,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		4 500,00	4 293,82
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 500,00	4 293,82
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 500,00	4 293,82
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 293,82	224 999,80	155 719,69	385 013,31

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		240 382,05	III 31 820,95
Ressources propres externes de l'année (a)		41 824,00	25 625,02
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	41 824,00	25 625,02
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		198 558,05	6 195,93
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	1 000,00	260,04
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	3 000,00	5 184,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	4 000,00	751,89
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	190 558,05	0,00



	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	31 820,95	314 406,36	0,00	0,00	346 227,31

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 385 013,31
Ressources propres disponibles	IV 346 227,31
Solde	V = IV - II (5) -38 786,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
2322/2022	TRAVAUX DE RENATURATION ADOUR	2322	0,00	251 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1222/2022	TRAVAUX DE RENATURATION MIDOUZE	1222	0,00	420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2122/2022	TRAVAUX VEGETATION ADOUR	2122	0,00	581 726,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2222/2022	TRAVAUX VEGETATION AFFLUENTS	2222	0,00	289 953,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1122/2022	TRAVAUX VEGETATION MIDOUZE	1122	0,00	546 594,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	2 090 094,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_07-BF

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES :

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 23/01/2024

Présenté par la vice-présidente (1),

A Saint-Pierre-du-Mont, le 06/02/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Saint-Pierre-du-Mont, le 06/02/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Bancon Jean-Pierre	
Bareyt Michel	
Baron Patrick	
Berdoulet Cédric	
Berges Didier	
Biremont Daniel	
Blanc-Simon Jean-Luc	
Bonneric jean	
Cardonne Daniel	
Darbayan jean-Marie	
Destenabes Véronique	
Eridia Martine	
Guillemané Rémi	
Kruzynski Bernard	
Lalanne Guillaume	
Lanusse Denis	
Lanusse-Cazalé Andréa	
Lassalle Pascal	
Laulom Vincent	
Laussucq Paul	

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Maury Martine	
Napias Henri	
Ogé Philippe	
Plancke Didier	
Pomies Claude	
Remy Jean-Pierre	
Tastet Christophe	
Vilaton Pascal	

Certifié exécutoire par la vice-présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



**Syndicat Adour Midouze
(SAM)**

38 rue Victor Hugo
40025 MONT-DE-MARSAN
Cedex

Département
des
LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DU SYNDICAT ADOUR MIDOUZE

Comité syndical du 06 février 2024

Le six février deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, les membres du comité syndical se sont réunis à la Maison du temps libre à Saint-Pierre-du-Mont sous la présidence de Monsieur Christian DUCOS

Nombre de Délégués	
En exercice	Présents
40	23
Voix	Pouvoirs
40	7
Suffrages exprimés	
Pour :	30
Contre :	0
Abstention :	0
Date de la convocation : 23 janvier 2024	
Délibération n°2024/08	

Délégués présents : Mme Eridia, Maury, Destenabes et MM Bonneric, Lassalle, Kruzynski, Laussucq, Plancke, Remy, Berges, Ogé, Darbayan, Ducos, Laulom, Napias, Tastet, Pomies, Guillemané, Lalanne, Bareyt, Lanusse, Blanc-Simon, Lanusse-Cazalé

Délégués excusés et qui ont donné pouvoir :

- M. Berdoulet Cédric a donné pouvoir à Mme Maury Martine
- M. Biremont Daniel a donné pouvoir à M. Plancke Didier
- M. Baron Patrick a donné pouvoir à M. Laussucq Paul
- M. Cabannes Philippe a donné pouvoir à M. Ducos Christian
- M. Bancon Jean-Pierre a donné pouvoir à M. Kruzynski Bernard
- M. Vilaton Pascal a donné pouvoir à M. Bonneric Jean
- M. Cardonne Daniel a donné pouvoir à M. Tastet Christophe

Délégués absents et excusés : Mme Mazieux, Bourdieu, Cantegreil et MM Godot, Dargelos, Bruey, Martin, Brethes, Puybaraud, Saint-Lannes

Secrétaire de Séance : Mme Maury Martine

Objet : Affectation du résultat du budget principal du Syndicat Adour Midouze

Rapporteur : M. DUCOS Christian

Le Président propose de constater, à la clôture du compte administratif, un **excédent** de fonctionnement de **587 875,46 €**.

Par ailleurs, il est constaté un **déficit d'investissement de 368 986,71 €**.

Parallèlement à ce déficit d'investissement le report des restes à réaliser présente un excédent de financement de 89 406,56 €

Report des restes à réaliser en dépenses d'investissement	224 999,80 €
Report des restes à réaliser en recettes d'investissement	314 406,36 €
Excédent de financement reporté	89 406,56 €

Le Président propose au comité syndical d'affecter le déficit d'investissement en section d'investissement sur le **compte 001** en dépenses **dans son intégralité (soit pour 368 896,71 €)** et de reporter les restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Le report des restes à réaliser ne permettant pas de couvrir le déficit d'investissement il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de la manière suivante :

- sur le compte **1068** en recette d'investissement pour **279 580,15 €**
- en report à la section de fonctionnement du budget primitif 2024 pour **308 295,31 €** imputé à **l'article 002 (recettes)**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat



LE COMITE SYNDICAL

En l'absence d'observations,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1

D'APPROUVER l'affectation du résultat du budget principal du Syndicat Adour Midouze telle qu'annexée à la présente délibération

Article 2

Monsieur le Président est chargé de la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 06 février 2024
A Saint-Pierre-du-Mont

Le Président
Christian DUCOS



Annexe 5

COLLECTIVITE : SAM Budget principal
--

REPRISE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

(Version soumise au vote)

COMPTE ADMINISTRATIF N-1 VOTE LE : 06/02/24

Résultat de fonctionnement N-1 :

A	<u>Résultat de l'exercice</u> :	108 371,05
B	<u>Résultats antérieurs reportés</u> :	479 504,41
	(ligne 002 du compte administratif N-1)	
C	Résultat à affecter = A + B :	587 875,46

Investissement :

	<u>Résultat de l'exercice</u> :	-213 267,02
D	<u>Solde d'exécution N - 1</u> :	-155 719,69
	(D 001 besoin de financement)	155 719,69
	(R 001 excédent de financement)	
	<u>Résultat cumulé à reporter</u> :	-368 986,71
	(ligne 001)	
E	<u>Solde des restes à réaliser d'investissement N - 1</u> :	89 406,56
	(besoin de financement)	
	(excédent de financement)	89 406,56
	Besoin de financement si F = D + E < 0 :	-279 580,15
	Excédent de financement si F = D + E > 0 :	
	REPRISE = C = G + H :	587 875,46
G	<u>1) Affectation en réserves R 1068 en investisemnet</u> :	279 580,15
H	<u>2) Report en fonctionnement R 002</u> :	308 295,31



**Syndicat Adour Midouze
(SAM)**

38 rue Victor Hugo
40025 MONT-DE-MARSAN
Cedex

Département
des
LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DU SYNDICAT ADOUR MIDOUZE

Comité syndical du 06 février 2024

Le six février deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, les membres du comité syndical se sont réunis à la Maison du temps libre à Saint-Pierre-du-Mont sous la présidence de Monsieur Christian DUCOS

Nombre de Délégués	
En exercice	Présents
40	23
Voix	Pouvoirs
40	7
Suffrages exprimés	
Pour :	30
Contre :	0
Abstention :	0
Date de la convocation : 23 janvier 2024	
Délibération n°2024/09	

Délégués présents : Mme Eridia, Maury, Destenabes et MM Bonneric, Lassalle, Kruzynski, Laussucq, Plancke, Remy, Berges, Ogé, Darbayan, Ducos, Laulom, Napias, Tastet, Pomies, Guillemané, Lalanne, Bareyt, Lanusse, Blanc-Simon, Lanusse-Cazalé

Délégués excusés et qui ont donné pouvoir :

- M. Berdoulet Cédric a donné pouvoir à Mme Maury Martine
- M. Biremont Daniel a donné pouvoir à M. Plancke Didier
- M. Baron Patrick a donné pouvoir à M. Laussucq Paul
- M. Cabannes Philippe a donné pouvoir à M. Ducos Christian
- M. Bancon Jean-Pierre a donné pouvoir à M. Kruzynski Bernard
- M. Vilaton Pascal a donné pouvoir à M. Bonneric Jean
- M. Cardonne Daniel a donné pouvoir à M. Tastet Christophe

Délégués absents et excusés : Mme Mazieux, Bourdieu, Cantegreil et MM Godot, Dargelos, Bruey, Martin, Brethes, Puybaraud, Saint-Lannes

Secrétaire de Séance : Mme Maury Martine

Objet : Budget primitif 2024 du budget principal du Syndicat Adour Midouze

Rapporteur : M. DUCOS Christian

Le Président rappelle que le comité syndical avait approuvé les orientations budgétaires et les participations syndicales lors de sa réunion du 12 décembre 2023.

Le projet du budget primitif 2024 prend en compte l'ensemble de ces éléments, les résultats du Compte Administratif 2023, l'affectation des résultats et le report des restes à réaliser.

Le budget primitif 2024 s'appuie aussi sur le programme d'action 2024 et reprend les fiches précédemment validées.

Pour l'année 2024, en **dépenses d'investissement** la programmation prévoit :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat



	Dépenses	Recettes
Restes à réaliser	224 999,80 €	314 406,36 €
Inscriptions nouvelles	21 600,00 €	9 900,00 €
AP/CP	1 102 725,00	1 000 278,17 €
Emprunts	4 500,49 €	
Logiciels, informatiques, autres immobilisations	5 000,00 €	
Amortissements		10 000,00 €
FCTVA		50 000,00 €
Opérations patrimoniales	100 000,00 €	100 000,00 €
001 Résultat reporté	368 986,71 €	
1068 Excédent de fonctionnement		279 580,14 €
021 Virement de la section de fonctionnement		63 647,32 €
TOTAL	1 827 812,00 €	1 827 812,00 €

Concernant la section de fonctionnement, en dépenses

- Les charges à caractère général s'élèveront à **408 948,68 €**,
- Les charges de personnel à **215 000 €**,
- Les autres charges de gestion courantes à **23 520 €**
- Les charges financières à **1 000€**
- Les charges exceptionnelles à **3 000 €**
- Les dotations aux provisions à **10 000 €**
- **10 000 €** sont inscrits pour les opérations d'amortissement,
- Enfin un virement à la section d'investissement sera inscrit pour **63 647,32 €**

Les recettes de fonctionnement sont composées :

- Des cotisations des membres au budget principal à hauteur de **265 000 €**,
- De la contribution du budget annexe pour **20 650 €**
- Des aides de la Région Nouvelle-Aquitaine pour un montant estimé à **1 780 €**,
- Des aides du département des Landes pour un montant estimé à **650 €**,
- Des aides de l'AEAG pour **138 740,69 €**,
- Le report du résultat antérieur pour **308 295,31 €**.

Le budget 2024 s'équilibre à hauteur de :

- **735 116,00 €** en fonctionnement
- ET
- **1 827 812,00 €** en investissement

Le projet du budget primitif 2024 prend en compte l'ajustement des AP/CP présenté ci-dessous

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat



N° d'AP	Etat	Votée	Vote précédent	Révision de l'AP	Nouveau montant de l'AP	Total CP antérieur	CP 2024
1122	En cours	BP 2022	810 761,80 €	0,00 €	810 761,80 €	77 058,80 €	175 655,00 €
1222	En cours	BP 2022	420 000,00 €	0,00 €	420 000,00 €	110 240,00 €	193 360,00 €
2122	En cours	BP 2022	581 726,00 €	0,00 €	581 726,00 €	20 176,00 €	183 550,00 €
2222	En cours	BP 2022	289 953,80 €	60 000,00 €	349 953,80 €	42 064,80 €	100 160,00 €
2322	En cours	BP 2022	251 820,00 €	542 880,00 €	794 700,00 €	93 740,00 €	450 000,00 €
TOTAL DES AP			2 354 261,60 €	602 880,00 €	2 957 141,60 €	343 279,60 €	1 102 725,00 €

Aussi conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, il est proposé à l'assemblée délibérante d'autoriser le président à opérer, si besoin, des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

LE COMITE SYNDICAL

En l'absence d'observations,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1

D'APPROUVER le budget primitif 2024 tel qu'annexé à la présente délibération

Article 2

DE VALIDER l'ajustement des AP/CP tel que présenté et repris au budget primitif

Article 3

D'AUTORISER le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

Article 4

Monsieur le Président est chargé de la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 06 février 2024
A Saint-Pierre-du-Mont

Le Président
Christian DUCOS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat



REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT MIXTE dont la population est de 3500 habitants et plus : SAM (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20009672500011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MONT DE MARSAN AGGLO

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL SAM (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	33
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	50
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	52
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	55
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	58

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	60
A1.01 - Opérations non ventilables	63
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	64
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	67
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	68
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	69
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	72
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	75
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	78
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	79
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	82
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	84
A1.908 - Fonction 8 - Transports	87
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	91
A2.01 - Opérations non ventilables	93
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	94
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	97
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	98
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	99
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	102
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	105
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	108
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	109
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	110
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	113
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	115
A2.938 - Fonction 8 - Transports	118

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	122
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	123
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	127
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	128



B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	132
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	133
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	134
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	136
B3.1 - Etat des provisions constituées	137
B3.2 - Etalement des provisions	138
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	142
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	144
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	145
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	146
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	147

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	725 071,03	620 175,07	323 784,72	A1 218 888,76
Investissement	440 676,02	227 409,01 (3)	-155 719,69	A2 -368 986,70
Fonctionnement	284 395,01	392 766,06 (4)	479 504,41	A3 587 875,46

	RESTES A REALISER N-1				Solde (B)
	Dépenses		Recettes		
TOTAL des RAR	I + II	224 999,80	III + IV	314 406,36	B1 89 406,56
Investissement	I	224 999,80	III	314 406,36	B2 89 406,56
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	308 295,32
Investissement	A2 + B2	-279 580,14
Fonctionnement	A3 + B3	587 875,46

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 224 999,80
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	8 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
2423	Opération d'équipement n° 2423	23 520,00
2722	Opération d'équipement n° 2722	169 832,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	23 147,40
4581105	OP POUR COMPTE DE TIERS N105	4 620,00
4581106	OP POUR COMPTE DE TIERS N106	4 620,00
4581107	OP POUR COMPTE DE TIERS N107	13 907,40
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 314 406,36
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	260 606,46
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	53 799,90
4582101	OP POUR COMPTE DE TIERS N101	6 581,70
4582102	OP POUR COMPTE DE TIERS N102	2 845,08
4582103	OP POUR COMPTE DE TIERS N103	3 774,03
4582104	OP POUR COMPTE DE TIERS N104	853,59
4582105	OP POUR COMPTE DE TIERS N105	7 227,75
4582106	OP POUR COMPTE DE TIERS N106	7 227,75
4582107	OP POUR COMPTE DE TIERS N107	25 290,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 233 825,49	1 513 405,64
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	224 999,80	314 406,36
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 368 986,71	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 827 812,00	1 827 812,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	735 116,00	426 820,69
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 308 295,31
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		735 116,00	735 116,00
TOTAL DU BUDGET (4)		2 562 928,00	2 562 928,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2322/2022	TRAVAUX DE RENATURATION ADOUR	2322	251 820,00
1222/2022	TRAVAUX DE RENATURATION MIDOUZE	1222	420 000,00
2122/2022	TRAVAUX VEGETATION ADOUR	2122	581 726,00
2222/2022	TRAVAUX VEGETATION AFFLUENTS	2222	289 953,80
1122/2022	TRAVAUX VEGETATION MIDOUZE	1122	546 594,80
TOTAL			2 090 094,60
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			2 090 094,60

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	500,11	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	25 000,00	0,00	61 900,00	61 900,00	61 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	955 737,20	193 352,40	1 066 425,00	1 066 425,00	1 259 777,40
Total des dépenses d'équipement		981 237,31	193 352,40	1 129 325,00	1 129 325,00	1 322 677,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	12 000,00	8 500,00	0,00	0,00	8 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 500,00	0,00	4 500,49	4 500,49	4 500,49
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		16 500,00	8 500,00	4 500,49	4 500,49	13 000,49
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	59 457,00	23 147,40	0,00	0,00	23 147,40
Total des dépenses réelles d'investissement		1 057 194,31	224 999,80	1 133 825,49	1 133 825,49	1 358 825,29

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	84 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		84 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00

TOTAL	1 141 194,31	224 999,80	1 233 825,49	1 233 825,49	1 458 825,29
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	368 986,71
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 827 812,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	813 490,95	260 606,46	1 010 178,17	1 010 178,17	1 270 784,63
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		813 490,95	260 606,46	1 010 178,17	1 010 178,17	1 270 784,63
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	41 824,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	279 580,15	279 580,15	279 580,15
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		41 824,00	0,00	329 580,15	329 580,15	329 580,15
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	159 041,00	53 799,90	0,00	0,00	53 799,90
Total des recettes réelles d'investissement		1 014 355,95	314 406,36	1 339 758,32	1 339 758,32	1 654 164,68

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	190 558,05		63 647,32	63 647,32	63 647,32
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	8 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	84 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		282 558,05		173 647,32	173 647,32	173 647,32

TOTAL	1 296 914,00	314 406,36	1 513 405,64	1 513 405,64	1 827 812,00
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 827 812,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

73 647,32

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

SAM - BUDGET PRINCIPAL SAM - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_09-BF



(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	453 243,95	0,00	408 948,68	408 948,68	408 948,68
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	210 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00	215 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	22 500,00	0,00	23 520,00	23 520,00	23 520,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		685 743,95	0,00	647 468,68	647 468,68	647 468,68
66	Charges financières	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		697 743,95	0,00	661 468,68	661 468,68	661 468,68

023	Virement à la section d'investissement (4)	190 558,05		63 647,32	63 647,32	63 647,32
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	8 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		198 558,05		73 647,32	73 647,32	73 647,32

TOTAL	896 302,00	0,00	735 116,00	735 116,00	735 116,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	735 116,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	411 797,59	0,00	426 820,69	426 820,69	426 820,69
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		416 797,59	0,00	426 820,69	426 820,69	426 820,69
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		416 797,59	0,00	426 820,69	426 820,69	426 820,69

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	416 797,59	0,00	426 820,69	426 820,69	426 820,69
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	308 295,31
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	735 116,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	73 647,32	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	8 500,00	0,00	8 500,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 500,49	0,00	4 500,49
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 317 677,40		1 317 677,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 000,00	0,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	4 000,00	100 000,00	104 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	23 147,40	0,00	23 147,40
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 358 825,29	100 000,00	1 458 825,29

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	368 986,71
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 827 812,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	408 948,68		408 948,68
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	215 000,00		215 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	23 520,00	0,00	23 520,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	1 000,00	0,00	1 000,00
67	Charges spécifiques (9)	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	10 000,00	10 000,00	20 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		63 647,32	63 647,32
Dépenses de fonctionnement – Total		661 468,68	73 647,32	735 116,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	735 116,00
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

SAM - BUDGET PRINCIPAL SAM - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_09-BF



- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autorité financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	50 000,00	0,00	50 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 270 784,63	0,00	1 270 784,63
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	100 000,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		10 000,00	10 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	53 799,90	0,00	53 799,90
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		63 647,32	63 647,32
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 374 584,53	173 647,32	1 548 231,85

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	279 580,15
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 827 812,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	426 820,69		426 820,69
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		426 820,69	0,00	426 820,69

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	308 295,31
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	735 116,00
--	-------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 141 194,31	224 999,80	2 090 094,60	1 233 825,49	1 233 825,49	1 102 725,00	131 100,49	1 458 825,29
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	500,11	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	958 737,20	193 352,40	2 090 094,60	1 124 325,00	1 124 325,00	1 102 725,00	21 600,00	1 317 677,40
Total des dépenses d'équipement		981 237,31	193 352,40	2 090 094,60	1 129 325,00	1 129 325,00	1 102 725,00	26 600,00	1 322 677,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	12 000,00	8 500,00		0,00	0,00		0,00	8 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 500,00	0,00		4 500,49	4 500,49		4 500,49	4 500,49
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		16 500,00	8 500,00	0,00	4 500,49	4 500,49	0,00	4 500,49	13 000,49
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	59 457,00	23 147,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 147,40
Total des dépenses réelles		1 057 194,31	224 999,80	2 090 094,60	1 133 825,49	1 133 825,49	1 102 725,00	31 100,49	1 358 825,29
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	84 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre		84 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

368 986,71

Total des dépenses d'investissement cumulées

1 827 812,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

SAM - BUDGET PRINCIPAL SAM - BP - 2024

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_09-BF





III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 296 914,00	314 406,36	1 233 825,49	1 233 825,49	1 548 231,85
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	813 490,95	260 606,46	1 010 178,17	1 010 178,17	1 270 784,63
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		813 490,95	260 606,46	1 010 178,17	1 010 178,17	1 270 784,63
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	41 824,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		41 824,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	159 041,00	53 799,90	0,00	0,00	53 799,90
Total des recettes réelles		1 014 355,95	314 406,36	1 060 178,17	1 060 178,17	1 374 584,53
021	Virement de la section de fonctionnement	190 558,05		63 647,32	63 647,32	63 647,32
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	8 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	84 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre		282 558,05		173 647,32	173 647,32	173 647,32

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

279 580,15

Total des recettes d'investissement cumulées

1 827 812,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

SAM - BUDGET PRINCIPAL SAM - BP - 2024

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_09-BF





III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		1 141 194,31	224 999,80	2 090 094,60	1 233 825,49	1 233 825,49	1 102 725,00	131 100,49	1 458 825,29
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	500,11	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2051	Concessions, droits similaires	500,11	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
21828	Autres matériels de transport	19 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	2 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	958 737,20	193 352,40	2 090 094,60	1 124 325,00	1 124 325,00	1 102 725,00	21 600,00	1 317 677,40
Total des dépenses d'équipement		981 237,31	193 352,40	2 090 094,60	1 129 325,00	1 129 325,00	1 102 725,00	26 600,00	1 322 677,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	12 000,00	8 500,00		0,00	0,00		0,00	8 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	8 500,00	8 500,00		0,00	0,00		0,00	8 500,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	3 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	4 500,00	0,00		4 500,49	4 500,49		4 500,49	4 500,49
1641	Emprunts en euros	4 500,00	0,00		4 500,49	4 500,49		4 500,49	4 500,49
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		16 500,00	8 500,00	0,00	4 500,49	4 500,49	0,00	4 500,49	13 000,49
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	59 457,00	23 147,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 147,40

SAM - BUDGET PRINCIPAL SAM - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024



Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Publié le	TOTAL
			I					hors AP	(RAR N-1 + Vote)
									III = I + II
4581102	OP POUR COMPTE DE TIERS N102	5 046,94	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581103	OP POUR COMPTE DE TIERS N103	6 694,78	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581104	OP POUR COMPTE DE TIERS N104	1 515,28	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581105	OP POUR COMPTE DE TIERS N105	8 100,00	4 620,00		0,00	0,00	0,00	0,00	4 620,00
4581106	OP POUR COMPTE DE TIERS N106	8 100,00	4 620,00		0,00	0,00	0,00	0,00	4 620,00
4581107	OP POUR COMPTE DE TIERS N107	30 000,00	13 907,40		0,00	0,00	0,00	0,00	13 907,40
Total des dépenses réelles		1 057 194,31	224 999,80	2 090 094,60	1 133 825,49	1 133 825,49	1 102 725,00	31 100,49	1 358 825,29
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	84 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
2181	Install. générales, agencements	84 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre		84 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS I

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
1122	TRAVAUX VEGETATION MIDOUZE	1122	77 058,80	0,00	175 655,00	175 655,00	175 655,00	0,00
1222	TRAVAUX DE RENATURATION MIDOUZE	1222	110 240,00	0,00	193 360,00	193 360,00	193 360,00	0,00
1522			18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1622	DELAISSES DOMANIAUX MIDOUZE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1722	TRAITEMENT SELECTIF LOURD (GELOUX LIBE)		10 695,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	TRAVAUX VEGETATION ADOUR 21		28 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2122	TRAVAUX VEGETATION ADOUR	2122	20 176,00	0,00	183 550,00	183 550,00	183 550,00	0,00
2221			100 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2222	TRAVAUX VEGETATION AFFLUENTS	2222	42 064,80	0,00	100 160,00	100 160,00	100 160,00	0,00
2322	TRAVAUX DE RENATURATION ADOUR	2322	93 740,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00	0,00
2422	GESTION DES EEE ADOUR		21 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2423	GESTION des EEE Adour		12 480,00	23 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2424	GESTION DES EEE ADOUR 24		0,00	0,00	3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00
2722	AAP GIOULE		4 167,60	169 832,40	0,00	0,00	0,00	0,00
3020	TRAVAUX INTEMPERIES 20 BV ADOUR		41 838,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3021	TRAVAUX INTEMPERIES 21 BV ADOUR		27 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3023	RESTAURATION DE BERGES AXE ADOUR		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4021			31 956,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4023	RESTAURATION DE BERGES AXE MIDOUZE		13 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4024	RESTAURATION DE BERGES AXE MIDOUZE 24		0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00
5022			260,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5023	COMMUNICATION		2 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			657 386,24	193 352,40	1 124 325,00	1 124 325,00	1 102 725,00	21 600,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1122****LIBELLE : TRAVAUX VEGETATION MIDOUZE****AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1122****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		77 058,80	77 058,80	a 0,00	175 655,00	b 175 655,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	77 058,80	77 058,80	0,00	175 655,00	175 655,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	77 058,80	77 058,80	0,00	175 655,00	175 655,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		25 099,22	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	25 099,22	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	20 689,22	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	4 410,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-175 655,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1222
LIBELLE : TRAVAUX DE RENATURATION MIDOUZE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1222

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		232 064,00	110 240,00	a 0,00	193 360,00	b 193 360,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	232 064,00	110 240,00	0,00	193 360,00	193 360,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	232 064,00	110 240,00	0,00	193 360,00	193 360,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		19 734,55	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	19 734,55	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	19 734,55	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-193 360,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2122****LIBELLE : TRAVAUX VEGETATION ADOUR****AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2122****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		141 550,00	20 176,00	a 0,00	183 550,00	b 183 550,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	141 550,00	20 176,00	0,00	183 550,00	183 550,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	141 550,00	20 176,00	0,00	183 550,00	183 550,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		32 242,46	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	32 242,46	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	2 769,97	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	29 472,49	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-183 550,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2222
LIBELLE : TRAVAUX VEGETATION AFFLUENTS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2222

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		80 320,00	42 064,80	a	100 160,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	80 320,00	42 064,80	0,00	100 160,00	100 160,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	80 320,00	42 064,80	0,00	100 160,00	100 160,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-100 160,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2322
LIBELLE : TRAVAUX DE RENATURATION ADOUR
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2322

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		190 095,20	93 740,00	a	450 000,00	b 450 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	57 900,00	57 900,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	57 900,00	57 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	190 095,20	93 740,00	0,00	392 100,00	392 100,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	190 095,20	93 740,00	0,00	392 100,00	392 100,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 878,18	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	2 878,18	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	2 878,18	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-450 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1522
LIBELLE :
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		18 000,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	18 000,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	18 000,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)				0,00
--------------------------------------	--	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1622
LIBELLE : DELAISSES DOMANIAUX MIDOUZE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)				0,00
--------------------------------------	--	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1722
LIBELLE : TRAITEMENT SELECTIF LOURD (GELOUX LIBE)
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		10 695,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	10 695,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	10 695,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		273,75	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	273,75	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	273,75	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)				0,00
--------------------------------------	--	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2121
LIBELLE : TRAVAUX VEGETATION ADOUR 21
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		28 170,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	28 170,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	28 170,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		3 574,94	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	3 574,94	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	3 574,94	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)				0,00
--------------------------------------	--	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2221
LIBELLE :
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		100 470,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	100 470,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	100 470,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		44 333,21	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	44 333,21	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	44 333,21	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)				0,00
--------------------------------------	--	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2422
LIBELLE : GESTION DES EEE ADOUR
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		21 700,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	21 700,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	21 700,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		5 316,50	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	5 316,50	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	5 316,50	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)				0,00
--------------------------------------	--	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2423
LIBELLE : GESTION des EEE Adour
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		12 480,00	a 23 520,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	12 480,00	23 520,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	12 480,00	23 520,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)			-23 520,00
--------------------------------------	--	--	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2424
LIBELLE : GESTION DES EEE ADOUR 24
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
			0,00	3 600,00	3 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	3 600,00	3 600,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	3 600,00	3 600,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)				-3 600,00
--------------------------------------	--	--	--	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2722
LIBELLE : AAP GIOULE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 167,60	a 169 832,40	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 167,60	169 832,40	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	4 167,60	169 832,40	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		33 605,78	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	33 605,78	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	7 250,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	26 355,78	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-169 832,40**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 3020
LIBELLE : TRAVAUX INTEMPERIES 20 BV ADOUR
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		41 838,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	41 838,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	41 838,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		26 982,48	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	26 982,48	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	3 840,50	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	23 141,98	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		0,00
--------------------------------------	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 3021
LIBELLE : TRAVAUX INTEMPERIES 21 BV ADOUR
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		27 450,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	27 450,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	27 450,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 169,40	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	2 169,40	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	2 169,40	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)				0,00
--------------------------------------	--	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 3023
LIBELLE : RESTAURATION DE BERGES AXE ADOUR
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)				0,00
--------------------------------------	--	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 4021
LIBELLE :
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		31 956,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	31 956,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	31 956,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		52 392,80	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	52 392,80	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	25 430,30	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	10 785,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	16 177,50	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)			0,00
--------------------------------------	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 4023
LIBELLE : RESTAURATION DE BERGES AXE MIDOUZE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		13 980,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	13 980,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	13 980,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		5 929,85	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	5 929,85	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	5 929,85	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)				0,00
--------------------------------------	--	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 4024
LIBELLE : RESTAURATION DE BERGES AXE MIDOUZE 24
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		0,00	a	0,00	b	18 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	18 000,00		18 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	18 000,00		18 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		-18 000,00
--------------------------------------	--	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 5022
LIBELLE :
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		260,04	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	260,04	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	260,04	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		0,00
--------------------------------------	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 5023
LIBELLE : COMMUNICATION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 940,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 940,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 940,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		475,30	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	475,30	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	475,30	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)				0,00
--------------------------------------	--	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		1 296 914,00	314 406,36	1 233 825,49	1 233 825,49	1 548 231,85
			I		II	III = I + II
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	813 490,95	260 606,46	1 010 178,17	1 010 178,17	1 270 784,63
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	15 961,00	10 951,00	0,00	0,00	10 951,00
1322	Subv. non transf. Régions	183 364,34	47 766,37	252 123,62	252 123,62	299 889,99
1323	Subv. non transf. Départements	224 193,81	45 636,00	340 404,30	340 404,30	386 040,30
13248	Subv. non transf. Autres communes	12 500,00	2 912,50	0,00	0,00	2 912,50
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	377 471,80	153 340,59	417 650,25	417 650,25	570 990,84
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		813 490,95	260 606,46	1 010 178,17	1 010 178,17	1 270 784,63
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	41 824,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
10222	FCTVA	41 824,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		41 824,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	159 041,00	53 799,90	0,00	0,00	53 799,90
Total des recettes réelles		1 014 355,95	314 406,36	1 060 178,17	1 060 178,17	1 374 584,53
021	Virement de la section de fonctionnement	190 558,05		63 647,32	63 647,32	63 647,32
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 000,00		500,00	500,00	500,00
281828	Autres matériels de transport	3 000,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
281838	Autre matériel informatique	4 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	84 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études	84 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre		282 558,05		173 647,32	173 647,32	173 647,32

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

SAM - BUDGET PRINCIPAL SAM - BP - 2024

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_09-BF





III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		896 302,00	0,00	0,00	735 116,00	735 116,00	0,00	735 116,00	735 116,00
011	Charges à caractère général (3)	453 243,95	0,00	0,00	408 948,68	408 948,68	0,00	408 948,68	408 948,68
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	210 000,00	0,00		215 000,00	215 000,00		215 000,00	215 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	22 500,00	0,00	0,00	23 520,00	23 520,00	0,00	23 520,00	23 520,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		685 743,95	0,00	0,00	647 468,68	647 468,68	0,00	647 468,68	647 468,68
66	Charges financières	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	10 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		12 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
Total des dépenses réelles		697 743,95	0,00	0,00	661 468,68	661 468,68	0,00	661 468,68	661 468,68
023	Virement à la section d'investissement	190 558,05			63 647,32	63 647,32		63 647,32	63 647,32
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	8 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		198 558,05			73 647,32	73 647,32		73 647,32	73 647,32

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

735 116,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

SAM - BUDGET PRINCIPAL SAM - BP - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_09-BF





III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		416 797,59	0,00	426 820,69	426 820,69	426 820,69
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	411 797,59	0,00	426 820,69	426 820,69	426 820,69
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		416 797,59	0,00	426 820,69	426 820,69	426 820,69
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		416 797,59	0,00	426 820,69	426 820,69	426 820,69
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	308 295,31
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	735 116,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		896 302,00	0,00	0,00	735 116,00	735 116,00	0,00	735 116,00	735 116,00
011	Charges à caractère général (4)	453 243,95	0,00	0,00	408 948,68	408 948,68	0,00	408 948,68	408 948,68
6042	Achats de prestations de services	75 628,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
60622	Carburants	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6078	Autres marchandises	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6132	Locations immobilières	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61358	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	72 149,95	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	197 000,00	0,00		140 048,68	140 048,68	0,00	140 048,68	140 048,68
61524	Entretien bois et forêts	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6161	Multirisques	3 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6182	Documentation générale et technique	2 600,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6188	Autres frais divers	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 540,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	4 200,00	0,00		4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	48 626,00	0,00		51 200,00	51 200,00	0,00	51 200,00	51 200,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	210 000,00	0,00		215 000,00	215 000,00		215 000,00	215 000,00
6218	Autre personnel extérieur	5 510,00	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	30 300,00	0,00		44 000,00	44 000,00		44 000,00	44 000,00

SAM - BUDGET PRINCIPAL SAM - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Publié le	Pour	TOTAL
								ID : 040-200096725-20240206-2024_09-BF	Crédits gérés hors AE	(Vote) III = I + II
64112	SFT, indemnité de résidence	500,00	0,00		500,00	500,00			500,00	500,00
64118	Autres indemnités	5 840,00	0,00		18 000,00	18 000,00			18 000,00	18 000,00
64131	Rémunérations	100 000,00	0,00		83 500,00	83 500,00			83 500,00	83 500,00
6417	Rémunérations des apprentis	7 350,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	32 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00			35 000,00	35 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	14 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00			16 000,00	16 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00			4 000,00	4 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00			4 000,00	4 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00			1 500,00	1 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00		500,00	500,00			500,00	500,00
6488	Autres	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00			1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	22 500,00	0,00	0,00	23 520,00	23 520,00	0,00		23 520,00	23 520,00
65311	Indemnités de fonction	17 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00
65313	Cotisations de retraite	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
653188	Autres frais divers	1 000,00	0,00		250,00	250,00	0,00		250,00	250,00
65331	Indemnités de fonction	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
65888	Autres	1 000,00	0,00		270,00	270,00	0,00		270,00	270,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		685 743,95	0,00	0,00	647 468,68	647 468,68	0,00		647 468,68	647 468,68
66	Charges financières	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00			1 000,00	1 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		100,00	100,00			100,00	100,00
6688	Autres	1 000,00	0,00		900,00	900,00			900,00	900,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00			3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00			3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	10 000,00			10 000,00	10 000,00			10 000,00	10 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	10 000,00			10 000,00	10 000,00			10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00						

SAM - BUDGET PRINCIPAL SAM - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information	Pour	TOTAL
			I			II	Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
Total des charges financières et spécifiques		12 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00			14 000,00
Total des dépenses réelles		697 743,95	0,00	0,00	661 468,68	661 468,68	0,00		661 468,68
023	Virement à la section d'investissement	190 558,05			63 647,32	63 647,32			63 647,32
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 000,00			10 000,00	10 000,00			10 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	8 000,00			10 000,00	10 000,00			10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre		198 558,05			73 647,32	73 647,32			73 647,32

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		416 797,59	0,00	426 820,69	426 820,69	426 820,69
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	411 797,59	0,00	426 820,69	426 820,69	426 820,69
7472	Participation régions	2 160,00	0,00	1 780,00	1 780,00	1 780,00
7473	Participation départements	4 592,00	0,00	650,00	650,00	650,00
74751	Participation GFP de rattachement	252 385,00	0,00	20 650,00	20 650,00	20 650,00
74758	Participation autres groupements	44 600,00	0,00	265 000,00	265 000,00	265 000,00
747888	Autres	108 060,59	0,00	138 740,69	138 740,69	138 740,69
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7512	Recouvrements sur Sécurité Sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		416 797,59	0,00	426 820,69	426 820,69	426 820,69
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		416 797,59	0,00	426 820,69	426 820,69	426 820,69
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_09-BF



(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		4 500,49	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 500,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		329 580,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	329 580,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	1 125 325,00	0,00		1 133 825,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		4 500,49
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	1 000,00	0,00		1 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	57 900,00	0,00		61 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	1 066 425,00	0,00		1 066 425,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	1 010 178,17	0,00		1 339 758,32
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		329 580,15
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	1 010 178,17	0,00		1 010 178,17
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

SAM - BUDGET PRINCIPAL SAM - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024



Publié le 9

ID : 040-200096725-20240206-2024_09-BF

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		4 500,49
164	Emprunts auprès des éts financiers	4 500,49
RECETTES		329 580,15
102	Dotations et fonds d'investissement	50 000,00
106	Réserves	279 580,15

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG missions spécifiques		
							256 CNFPT Formation des actifs occupés					2571 Concours		2572 Missions administratives
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres			
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		1 125 325,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	57 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 066 425,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 010 178,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	1 010 178,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel, risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 125 325,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 900,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 066 425,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 010 178,17
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 010 178,17

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		10 100,00	651 368,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	408 948,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	215 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	23 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	100,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	426 820,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	426 820,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		661 468,68
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		408 948,68
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		215 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		23 520,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		426 820,69
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		426 820,69
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01
DEPENSES		Opérations non ventilables
		10 100,00
661	Charges d'intérêts	100,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	10 000,00
RECETTES		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		423 348,68	228 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
607	Achats de marchandises	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	217 548,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	10 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	55 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	146 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	4 000,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	23 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
668	Autres charges financières	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		426 820,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	426 820,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
607	Achats de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	651 368,68
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
607	Achats de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	217 548,68
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 700,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 200,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 250,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270,00
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	426 820,69
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	426 820,69

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG missions spécifiques		
												2571 Concours		2572 Missions administratives
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres			
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	51 Aménagement et services urbains							
		50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
		50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine						
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine		
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						838 Autres transports
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

SAM - BUDGET PRINCIPAL SAM - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024



Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_09-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

SAM - BUDGET PRINCIPAL SAM - BP - 2024

- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une prime ou d'une déprime en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_09-BF





IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2022-01-17
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D ETUDES	5	17/01/2022
L	LOGICIEL.	3	17/01/2022
L	Autres Matériels de transport	5	17/01/2022
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	17/01/2022
L	MOBILIER	5	17/01/2022
L	TELEPHONIE	3	17/01/2022
L	DIVERS	5	17/01/2022



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_09-BF



**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 101		Intitulé de l'opération : OP POUR COMPTE DE TIERS N101			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	35 208,30	6 581,70	0,00	6 581,70	6 581,70
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	35 208,30	6 581,70	0,00	6 581,70	6 581,70
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	35 208,30	6 581,70	0,00	6 581,70	6 581,70

N° opération : 102		Intitulé de l'opération : OP POUR COMPTE DE TIERS N102			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	25 602,46	0,00	0,00	0,00	0,00
4581 OP POUR COMPTE DE TIERS N102 (5)	25 602,46	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	25 602,46	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	22 757,38	2 845,08	0,00	2 845,08	2 845,08
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	22 757,38	2 845,08	0,00	2 845,08	2 845,08
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	22 757,38	2 845,08	0,00	2 845,08	2 845,08



N° opération : 103		Intitulé de l'opération : OP POUR COMPTE DE TIERS N103		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	33 961,75	0,00	0,00	0,00
4581 OP POUR COMPTE DE TIERS N103 (5)	33 961,75	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	33 961,75	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	30 187,73	3 774,03	0,00	3 774,03
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	30 187,73	3 774,03	0,00	3 774,03
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	30 187,73	3 774,03	0,00	3 774,03

N° opération : 104		Intitulé de l'opération : OP POUR COMPTE DE TIERS N104			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	7 686,79	0,00	0,00	0,00	
4581 OP POUR COMPTE DE TIERS N104 (5)	7 686,79	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	7 686,79	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	6 833,19	853,59	0,00	853,59	
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	6 833,19	853,59	0,00	853,59	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	6 833,19	853,59	0,00	853,59	

N° opération : 105		Intitulé de l'opération : OP POUR COMPTE DE TIERS N105			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	10 380,00	4 620,00	0,00	4 620,00	
4581 OP POUR COMPTE DE TIERS N105 (5)	10 380,00	4 620,00	0,00	4 620,00	



N° opération : 105		Intitulé de l'opération : OP POUR COMPTE DE TIERS N105			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés		
					ID: 040-200096725-20240206-2024_09-BF
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	10 380,00	4 620,00	0,00	4 620,00	
RECETTES (b)	7 772,25	7 227,75	0,00	7 227,75	
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	7 772,25	7 227,75	0,00	7 227,75	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	7 772,25	7 227,75	0,00	7 227,75	

N° opération : 106		Intitulé de l'opération : OP POUR COMPTE DE TIERS N106			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	10 380,00	4 620,00	0,00	4 620,00	
4581 OP POUR COMPTE DE TIERS N106 (5)	10 380,00	4 620,00	0,00	4 620,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	10 380,00	4 620,00	0,00	4 620,00	
RECETTES (b)	7 772,25	7 227,75	0,00	7 227,75	
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	7 772,25	7 227,75	0,00	7 227,75	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	7 772,25	7 227,75	0,00	7 227,75	

N° opération : 107		Intitulé de l'opération : OP POUR COMPTE DE TIERS N107			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	16 092,60	13 907,40	0,00	13 907,40	
4581 OP POUR COMPTE DE TIERS N107 (5)	16 092,60	13 907,40	0,00	13 907,40	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	



N° opération : 107		Intitulé de l'opération : OP POUR COMPTE DE TIERS N107		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Date de la délibération
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	16 092,60	13 907,40	0,00	13 907,40
RECETTES (b)	4 710,00	25 290,00	0,00	25 290,00
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 710,00	25 290,00	0,00	25 290,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	4 710,00	25 290,00	0,00	25 290,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-368 986,71	-368 986,71
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	89 406,56	89 406,56
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-279 580,15	-279 580,15

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	279 580,15	279 580,15
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-279 580,15	-279 580,15
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-89 406,56	-89 406,56

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	4 500,49	4 500,49
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	123 647,32	123 647,32
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	119 146,83	119 146,83

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"



IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		4 500,49	I 4 500,49
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 500,49	4 500,49
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 500,49	4 500,49
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		123 647,32	III 123 647,32
Ressources propres externes de l'année (a)		50 000,00	50 000,00
10222	FCTVA	50 000,00	50 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		73 647,32	73 647,32
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	500,00	500,00
281828	Autres matériels de transport	8 500,00	8 500,00
281838	Autre matériel informatique	1 000,00	1 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	63 647,32	63 647,32

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_09-BF

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 30

VOTES :

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 23/01/2024

Présenté par Le Président (1),

A Saint-Pierre-du-Mont, le 06/02/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Saint-Pierre-du-Mont, le 06/02/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Bancon Jean-Pierre	
Bareyt Michel	
Baron Patrick	
Berdoulet Cédric	
Berges Didier	
Biremont Daniel	
Blanc-Simon Jean-Luc	
Bonneric jean	
Cabannes Philippe	
Cardonne Daniel	
Darbayan jean-Marie	
Destenabes Véronique	
Ducos Christian	
Eridia Martine	
Guillemané Rémi	
Kruzynski Bernard	
Lalanne Guillaume	
Lanusse Denis	
Lanusse-Cazalé Andréa	
Lassalle Pascal	



V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

Laulom Vincent	
Laussucq Paul	
Maury Martine	
Napias Henri	
Ogé Philippe	
Plancke Didier	
Pomies Claude	
Remy Jean-Pierre	
Tastet Christophe	
Vilaton Pascal	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



**Syndicat Adour Midouze
(SAM)**

38 rue Victor Hugo
40025 MONT-DE-MARSAN
Cedex

Département
des
LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DU SYNDICAT ADOUR MIDOUZE

Comité syndical du 06 février 2024

Le six février deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, les membres du comité syndical se sont réunis à la Maison du temps libre à Saint-Pierre-du-Mont sous la présidence de Monsieur Christian DUCOS

Nombre de Délégués	
En exercice	Présents
30	17
Voix	Pouvoirs
30	6
Suffrages exprimés	
Pour :	23
Contre :	0
Abstention :	0
Date de la convocation : 23 janvier 2024	
Délibération n°2024/10	

Délégués présents : Mme Eridia, Maury, Destenabes et MM Bonneric, Lassalle, Kruzynski, Laussucq, Berges, Ogé, Darbayan, Ducos, Laulom, Napias, Tastet, Pomies, Guillemané, Lalanne

Délégués excusés et qui ont donné pouvoir :

- M. Berdoulet Cédric a donné pouvoir à Mme Maury Martine
- M. Baron Patrick a donné pouvoir à M. Laussucq Paul
- M. Cabannes Philippe a donné pouvoir à M. Ducos Christian
- M. Bancon Jean-Pierre a donné pouvoir à M. Kruzynski Bernard
- M. Vilaton Pascal a donné pouvoir à M. Bonneric Jean
- M. Cardonne Daniel a donné pouvoir à M. Tastet Christophe

Délégués absents et excusés : Mme Mazieux, Bourdieu et MM Godot, Dargelos, Bruey, Martin, Brethes

Secrétaire de Séance : Mme Maury Martine

Objet : Compte de gestion du budget annexe du Syndicat Adour Midouze

Rapporteur : M. DUCOS Christian

En application des textes en vigueur en matière de comptabilité publique, Monsieur le trésorier payeur de Mont-de-Marsan Agglomération, en charge du budget annexe du SAM, sollicite l'approbation de son compte de gestion.

Après rapprochement du compte de gestion et du compte administratif, il apparaît que le compte de gestion présente des résultats concordants avec ceux de l'ordonnateur et qu'il n'appelle ni observation ni réserve sur la tenue des comptes.

LE COMITE SYNDICAL

En l'absence d'observations,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1

D'ADOPTER le compte de gestion du trésorier payeur de Mont-de-Marsan Agglomération pour l'exercice 2023 du budget annexe du SAM étant précisé que ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le 19/02/2024

ID : 040-200096725-20240206-2024_10-DE



Article 2

Monsieur le Président est chargé de la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 06 février 2024
A Saint-Pierre-du-Mont

Le Président
Christian DUCOS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat

**SAM HORS GEMAPI
BUDGET ANNEXE**

**COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2023**

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M VERDES Français

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2023 AU 02/02/2024

Nomenclature M57
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	4
2 Bilan	5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	9
4 Compte de résultat	11
5 Annexe	13
Etats des opérations pour compte de tiers	14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	17
2 Résultats d'exécution	18
3 Etat de consommation des crédits	19
4 Etat de réalisation des opérations	23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	27
1 Balance des comptes	28
2 Situation des valeurs inactives	33
4EME PARTIE : Page des signatures	34

Résultats budgétaires de l'exercice

32101 - SAM HORS GEMAPI

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT		TOTAL DES SECTIONS
RECETTES					
Prévisions budgétaires totales (a)	247 952,34	120 633,00	368 585,34		
Titres de recette émis (b)	109 879,61	20 000,01	129 879,62		
Réductions de titres (c)					
Recettes nettes (d = b - c)	109 879,61	20 000,01	129 879,62		
DEPENSES					
Autorisations budgétaires totales (e)	247 952,34	120 633,00	368 585,34		
Mandats émis (f)	64 249,20	45 947,60	110 196,80		
Annulations de mandats (g)					
Dépenses nettes (h = f - g)	64 249,20	45 947,60	110 196,80		
RESULTAT DE L'EXERCICE					
(d - h) Excédent	45 630,41	25 947,59	19 682,82		
(h - d) Déficit					

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le 19/02/2024

ID : 040-200096725-20240206-2024_10-DE



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

32101 - SAM HORS GEMAPI

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif SAM HORS GEMAPI					
Investissement	32 033,07	77 051,99	45 630,41		77 663,48
Fonctionnement	158 425,65	77 051,99	-25 947,59		55 426,07
Sous-Total	190 458,72	77 051,99	19 682,82		133 089,55
TOTAL II	190 458,72	77 051,99	19 682,82		133 089,55
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	190 458,72	77 051,99	19 682,82		133 089,55

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le 19/02/2024

ID : 040-200096725-20240206-2024_10-DE





**Syndicat Adour Midouze
(SAM)**

38 rue Victor Hugo
40025 MONT-DE-MARSAN
Cedex

Département
des
LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DU SYNDICAT ADOUR MIDOUZE

Comité syndical du 06 février 2024

Le six février deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, les membres du comité syndical se sont réunis à la Maison du temps libre à Saint-Pierre-du-Mont sous la présidence de Monsieur Christian DUCOS

Nombre de Délégués	
En exercice	Présents
30	17
Voix	Pouvoirs
30	6
Suffrages exprimés	
Pour :	21
Contre :	0
Abstention :	0
Date de la convocation : 23 janvier 2024	
Délibération n°2024/11	

Délégués présents : Mme Eridia, Maury, Destenabes et MM Bonneric, Lassalle, Kruzynski, Laussucq, Berges, Ogé, Darbayan, Ducos, Laulom, Napias, Tastet, Pomies, Guillemané, Lalanne

Délégués excusés et qui ont donné pouvoir :

- M. Berdoulet Cédric a donné pouvoir à Mme Maury Martine
- M. Baron Patrick a donné pouvoir à M. Laussucq Paul
- M. Cabannes Philippe a donné pouvoir à M. Ducos Christian
- M. Bancon Jean-Pierre a donné pouvoir à M. Kruzynski Bernard
- M. Vilaton Pascal a donné pouvoir à M. Bonneric Jean
- M. Cardonne Daniel a donné pouvoir à M. Tastet Christophe

Délégués absents et excusés : Mme Mazieux, Bourdieu et MM Godot, Dargelos, Bruey, Martin, Brethes

Secrétaire de Séance : Mme Maury Martine

Objet : Compte Administratif 2023 du budget annexe du Syndicat Adour Midouze

Rapporteur : Mme Maury Martine

Le compte administratif (CA) permet de connaître les réalisations (recettes et dépenses) effectués par les services de l'ordonnateur (Le président). Il s'agit de faire approuver par l'assemblée délibérante les comptes de l'année passée. Le compte administratif permet, par ailleurs, de dégager les équilibres financiers de l'exercice (résultat de fonctionnement et excédent / besoins de financement de l'investissement).

Madame la 1^{ère} Vice-Présidente expose le compte administratif 2023 du budget annexe du Syndicat Adour Midouze qui fait apparaître globalement :

Section de fonctionnement :

Dépenses :	
Prévu :	120 633,00 €
Réalisé :	45 947,60 €
Recettes :	
Prévu :	120 633,00 €
Réalisé :	20 000,01 €
Résultat de l'exercice	- 25 947,59 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat



Excédent de l'exercice 2022 reporté	81 373,66 €
Excédent global de fonctionnement	55 426,07 €

Section d'investissement :

Dépenses :	
Prévu :	247 952,34 €
Réalisé :	64 249,20 €

Recettes :	
Prévu :	247 952,34 €
Réalisé :	109 879,61 €

Résultat de l'exercice	45 630,41 €
Excédent de l'exercice 2022 reporté	32 033,07 €
Excédent global d'investissement	77 663,48 €

Résultat de clôture de l'exercice : 133 089,55 €

Le Président se retire de la séance et ne prend pas part au vote.

La présidence de la séance étant confiée à Madame Maury Martine 1ere Vice-Présidente du SAM qui fait procéder au vote du compte administratif 2023 du budget annexe du Syndicat Adour Midouze

LE COMITE SYNDICAL

En l'absence d'observations,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1

D'APPROUVER le compte administratif 2023 du budget annexe du Syndicat Adour Midouze tel qu'annexé

Article 2

Monsieur le Président est chargé de la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 06 février 2024
A Saint-Pierre-du-Mont

Le Président
Christian DUCOS



REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT MIXTE dont la population est de 3500 habitants et plus : SAM (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL SAM

Numéro SIRET : 20009672500029

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MONT DE MARSAN AGGLO

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : HORS GEMAPI SAM (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	20
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	21
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	22
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	31
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	33

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet



Sans Objet

Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	35
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.



Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des gr
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES

POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

RESULTAT DE L'EXERCICE

	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	110 196,80	129 879,62	113 406,73	A1 133 089,55
Investissement	64 249,20	109 879,61	(2) 32 033,07	A2 77 663,48
Dont 1068		77 051,99		
Fonctionnement	45 947,60	20 000,01	(3) 81 373,66	A3 55 426,07

RESTES A REALISER (4)

	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 119 539,74	III + IV 55 233,28	B1 -64 306,46
Investissement	I 119 539,74	III 55 233,28	B2 -64 306,46
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)

TOTAL	A1 + B1	68 783,09
Investissement	A2 + B2	13 357,02
Fonctionnement	A3 + B3	55 426,07

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 119 539,74
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
6022	Opération d'équipement n° 6022	82 003,74
7023	Opération d'équipement n° 7023	37 536,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	55 233,28
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		55 233,28
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	45 947,60	G	20 000,01
	Section d'investissement	B	64 249,20	H	109 879,61
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	81 373,66
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	32 033,07
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	110 196,80	= G + H + I + J	243 286,35
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	119 539,74	L	55 233,28
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	119 539,74	= K + L	55 233,28
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	45 947,60	= G + I + K	101 373,67
	Section d'investissement	= B + D + F	183 788,94	= H + J + L	197 145,96
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	229 736,54	= G + H + I + J + K + L	298 519,63

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.



II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		32 827,62
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	64 249,20	0,00
Total des réalisations d'équipement		64 249,20	32 827,62
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 64 249,20	II 32 827,62
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	II + IV
64 249,20	64 249,20	32 827,62

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	32 033,07
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	77 051,99

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	II + IV + VI + VII
64 249,20	64 249,20	141 912,68
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		77 663,48

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	45 947,60	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	0,00	74 Dotations et participations (1)	20 000,01
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	0,00
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	45 947,60	Total recettes de gestion des services	20 000,01
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 45 947,60	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 20 000,01

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	45 947,60	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	20 000,01
---	----------------	------------------	---	----------------	------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	81 373,66

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	45 947,60	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	101 373,67
---	--------------------	------------------	---	---------------------	-------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	55 426,07
--	------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.



II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	64 249,20		64 249,20
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		64 249,20	0,00	64 249,20

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	45 947,60		45 947,60
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		45 947,60	0,00	45 947,60

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	32 827,62	0,00	32 827,62
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		32 827,62	0,00	32 827,62

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1

77 051,99

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté

32 033,07

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	20 000,01		20 000,01
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		20 000,01	0,00	20 000,01

Pour information R002 Résultat positif reporté

81 373,66

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_11-BF





III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		247 952,34	64 249,20	119 539,74	64 163,40	0,00	64 249,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	247 952,34	64 249,20	119 539,74	64 163,40	0,00	64 249,20
Total des dépenses d'équipement		247 952,34	64 249,20	119 539,74	64 163,40	0,00	64 249,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		247 952,34	64 249,20	119 539,74	64 163,40	0,00	64 249,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		247 952,34	64 249,20	119 539,74	64 163,40	0,00	64 249,20

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_11-BF





III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		215 919,27	109 879,61	55 233,28	50 806,38
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	119 667,28	32 827,62	55 233,28	31 606,38
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		119 667,28	32 827,62	55 233,28	31 606,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	92 281,99	77 051,99	0,00	15 230,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		92 281,99	77 051,99	0,00	15 230,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		211 949,27	109 879,61	55 233,28	46 836,38
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	3 970,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		3 970,00	0,00		3 970,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		32 033,07			
Total des recettes d'investissement cumulées		247 952,34	141 912,68	55 233,28	50 806,38

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		247 952,34	64 249,20	119 539,74	64 163,40	0,00	64 249,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	247 952,34	64 249,20	119 539,74	64 163,40	0,00	64 249,20
Total des dépenses d'équipement		247 952,34	64 249,20	119 539,74	64 163,40	0,00	64 249,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		247 952,34	64 249,20	119 539,74	64 163,40	0,00	64 249,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			247 952,34	64 249,20	119 539,74	64 163,40	157 096,86	0,00	64 249,20
6022	SENTIER		145 388,94	63 385,20	82 003,74	0,00	130 396,26	0,00	63 385,20
7022	ITINERANCE NAUTIQUE		64 163,40	0,00	0,00	64 163,40	25 836,60	0,00	0,00
7023	ITINERANCE NAUTIQUE 2023		38 400,00	864,00	37 536,00	0,00	864,00	0,00	864,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

**III – ADOPTION DU CA****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 6022
LIBELLE : SENTIER
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		145 388,94	A1 63 385,20	82 003,74	0,00	A2 130 396,26
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	145 388,94	63 385,20	82 003,74	0,00	130 396,26
2318	Autres immo. corporelles en cours	145 388,94	63 385,20	82 003,74	0,00	130 396,26

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 77 602,34
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	77 602,34
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	47 635,62
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	4 395,00
13278	Autres fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	25 571,72
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-63 385,20	B2 - A2	-52 793,92

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 7022
LIBELLE : ITINERANCE NAUTIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		64 163,40	0,00	0,00	64 163,40	25 836,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00
2031	Frais d'études	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	52 163,40	0,00	0,00	52 163,40	25 836,60
2314	Constructions sur sol d'autrui	4 163,40	0,00	0,00	4 163,40	25 836,60
2318	Autres immo. corporelles en cours	48 000,00	0,00	0,00	48 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	32 658,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	32 658,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	13 440,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	19 218,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 6 821,40

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_11-BF





III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 7023
LIBELLE : ITINERANCE NAUTIQUE 2023
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		38 400,00	A1 864,00	37 536,00	0,00	A2 864,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	38 400,00	864,00	37 536,00	0,00	864,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	38 400,00	864,00	37 536,00	0,00	864,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-864,00	B2 - A2	-864,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		215 919,27	109 879,61	55 233,28	50 806,38
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	119 667,28	32 827,62	55 233,28	31 606,38
1323	Subv. non transf. Départements	63 457,00	28 432,62	19 200,00	15 824,38
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	21 000,00	4 395,00	11 605,00	5 000,00
13278	Autres fonds européens	24 428,28	0,00	24 428,28	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	10 782,00	0,00	0,00	10 782,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		119 667,28	32 827,62	55 233,28	31 606,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	92 281,99	77 051,99	0,00	15 230,00
10222	FCTVA	15 230,00	0,00	0,00	15 230,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	77 051,99	77 051,99	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		92 281,99	77 051,99	0,00	15 230,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		211 949,27	109 879,61	55 233,28	46 836,38
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	3 970,00	0,00		
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	0,00	0,00		0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		3 970,00	0,00		3 970,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

SAM - HORS GEMAPI SAM - CA - 2023

- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_11-BF





III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		120 633,00	45 947,60	0,00	0,00	74 685,40	0,00	45 947,60
011	Charges à caractère général (3)	114 663,00	45 947,60	0,00	0,00	68 715,40	0,00	45 947,60
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		115 663,00	45 947,60	0,00	0,00	69 715,40	0,00	45 947,60
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
Total des dépenses réelles		116 663,00	45 947,60	0,00	0,00	70 715,40	0,00	45 947,60
023	Virement à la section d'investissement	3 970,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		3 970,00	0,00			3 970,00		0,00
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		120 633,00	45 947,60	0,00	0,00	74 685,40	0,00	45 947,60

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		39 259,34	20 000,01	0,00	0,00	19 259,33
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	39 259,34	20 000,01	0,00	0,00	19 259,33
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		39 259,34	20 000,01	0,00	0,00	19 259,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		39 259,34	20 000,01	0,00	0,00	19 259,33
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	81 373,66					
---	------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	120 633,00	101 373,67	0,00	0,00	19 259,33
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_11-BF





III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		120 633,00	45 947,60	0,00	0,00	74 685,40	0,00	45 947,60
011	Charges à caractère général (4)	114 663,00	45 947,60	0,00	0,00	68 715,40	0,00	45 947,60
6042	Achats de prestations de services	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	34 563,00	1 347,60	0,00	0,00	33 215,40	0,00	1 347,60
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	44 600,00	44 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 600,00
62878	Remb. frais à des tiers	23 000,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
65888	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		115 663,00	45 947,60	0,00	0,00	69 715,40	0,00	45 947,60
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
Total des dépenses réelles		116 663,00	45 947,60	0,00	0,00	70 715,40	0,00	45 947,60
023	Virement à la section d'investissement	3 970,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		3 970,00	0,00			3 970,00		0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		39 259,34	20 000,01	0,00	0,00	19 259,33
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	39 259,34	20 000,01	0,00	0,00	19 259,33
74718	Autres participations Etat	19 259,34	0,00	0,00	0,00	19 259,34
74751	Participation GFP de rattachement	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
74758	Participation autres groupements	0,00	20 000,01	0,00	0,00	-20 000,01
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		39 259,34	20 000,01	0,00	0,00	19 259,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		39 259,34	20 000,01	0,00	0,00	19 259,33
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

SAM - HORS GEMAPI SAM - CA - 2023

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_11-BF





V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_11-BF

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 21

VOTES :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 23/01/2024

Présenté par la Vice-Présidente (1),
A Saint-Pierre-du-Mont, le 06/02/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Saint-Pierre-du-Mont, le 06/02/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Bancon Jean-Pierre	
Baron Patrick	
Berdoulet Cédric	
Berges Didier	
Bonneric Jean	
Cardonne Daniel	
Darbayan Jean-Marie	
Destenabes Véronique	
Eridia Martine	
Guillemané Rémi	
Kruzynski Bernard	
Lalanne Guillaume	
Lassalle Pascal	
Laulom Vincent	
Laussucq Paul	
Maury Martine	
Napias Henri	
Ogé Philippe	
Pomies Claude	
Tastet Cristophe	

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Vilaton Pascal

Certifié exécutoire par la Vice-Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



**Syndicat Adour Midouze
(SAM)**

38 rue Victor Hugo
40025 MONT-DE-MARSAN
Cedex

Département
des
LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DU SYNDICAT ADOUR MIDOUZE

Comité syndical du 06 février 2024

Le six février deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, les membres du comité syndical se sont réunis à la Maison du temps libre à Saint-Pierre-du-Mont sous la présidence de Monsieur Christian DUCOS

Nombre de Délégués	
En exercice	Présents
30	17
Voix	Pouvoirs
30	6
Suffrages exprimés	
Pour :	23
Contre :	0
Abstention :	0
Date de la convocation : 23 janvier 2024	
Délibération n°2024/12	

Délégués présents : Mme Eridia, Maury, Destenabes et MM Bonneric, Lassalle, Kruzynski, Laussucq, Berges, Ogé, Darbayan, Ducos, Laulom, Napias, Tastet, Pomies, Guillemané, Lalanne

Délégués excusés et qui ont donné pouvoir :

- M. Berdoulet Cédric a donné pouvoir à Mme Maury Martine
- M. Baron Patrick a donné pouvoir à M. Laussucq Paul
- M. Cabannes Philippe a donné pouvoir à M. Ducos Christian
- M. Bancon Jean-Pierre a donné pouvoir à M. Kruzynski Bernard
- M. Vilaton Pascal a donné pouvoir à M. Bonneric Jean
- M. Cardonne Daniel a donné pouvoir à M. Tastet Christophe

Délégués absents et excusés : Mme Mazieux, Bourdieu et MM Godot, Dargelos, Bruey, Martin, Brethes

Secrétaire de Séance : Mme Maury Martine

Objet : Affectation des résultats du budget annexe du Syndicat Adour Midouze

Rapporteur : M. DUCOS Christian

Le Président propose de constater, à la clôture du compte administratif un **excédent** d'investissement de **77 663,48 €**. Cet excédent sera reporté en section d'investissement à l'article 001 (recettes) du budget primitif 2024.

Parallèlement à cet excédent le report de restes à réaliser présente un **déficit** de financement de **64 306,46 €**

Report des restes à réaliser en dépenses d'investissement	119 539,74 €
Report des restes à réaliser en recettes d'investissement	55 233,28 €
Déficit de financement reporté	-64 306,46 €

L'excédent d'investissement de l'exercice permet de couvrir ce déficit de financement reporté.

A la clôture du compte administratif, on constate un **excédent** de fonctionnement de **55 426,07 €**.

Il est proposé de l'affecter en report à la section de fonctionnement du budget primitif 2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat



pour **55 426,07 €** imputé à l'article 002 (recettes).

LE COMITE SYNDICAL

En l'absence d'observations,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1

D'APPROUVER l'affectation du résultat du budget annexe du Syndicat Adour Midouze telle qu'annexée à la présente délibération.

Article 2

Monsieur le Président est chargé de la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 06 février 2024
A Saint-Pierre-du-Mont

Le Président
Christian DUCOS



Annexe 9

COLLECTIVITE : SAM Budget annexe
REPRISE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

(Version soumise au vote)

COMPTE ADMINISTRATIF N-1 VOTE LE : 06/02/24

Résultat de fonctionnement N-1 :

A	Résultat de l'exercice :	-25 947,59
B	Résultats antérieurs reportés : (ligne 002 du compte administratif N-1)	81 373,66
C	Résultat à affecter = A + B :	55 426,07

Investissement :

	Résultat de l'exercice :	45 630,41
D	Solde d'exécution N - 1 : (D 001 besoin de financement) (R 001 excédent de financement)	32 033,07 32 033,07
	Résultat cumulé à reporter (ligne 001)	77 663,48
E	Solde des restes à réaliser d'investissement N - 1 : (besoin de financement) (excédent de financement)	-64 306,46 -64 306,46
	Besoin de financement si F = D + E < 0 : Excédent de financement si F = D + E > 0 :	 13 357,02
	REPRISE = C = G + H :	55 426,07
G	1) Affectation en réserves R 1068 en investisemnet :	0,00
H	2) Report en fonctionnement R 002 :	55 426,07



**Syndicat Adour Midouze
(SAM)**

38 rue Victor Hugo
40025 MONT-DE-MARSAN
Cedex

Département
des
LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DU SYNDICAT ADOUR MIDOUZE

Comité syndical du 06 février 2024

Le six février deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, les membres du comité syndical se sont réunis à la Maison du temps libre à Saint-Pierre-du-Mont sous la présidence de Monsieur Christian DUCOS

Délégués présents : Mme Eridia, Maury, Destenabes et MM Bonneric, Lassalle, Kruzynski, Laussucq, Berges, Ogé, Darbayan, Ducos, Laulom, Napias, Tastet, Pomies, Guillemané, Lalanne

Délégués excusés et qui ont donné pouvoir :

- M. Berdoulet Cédric a donné pouvoir à Mme Maury Martine
- M. Baron Patrick a donné pouvoir à M. Laussucq Paul
- M. Cabannes Philippe a donné pouvoir à M. Ducos Christian
- M. Bancon Jean-Pierre a donné pouvoir à M. Kruzynski Bernard
- M. Vilaton Pascal a donné pouvoir à M. Bonneric Jean
- M. Cardonne Daniel a donné pouvoir à M. Tastet Christophe

Délégués absents et excusés : Mme Mazieux, Bourdieu et MM Godot, Dargelos, Bruey, Martin, Brethes

Secrétaire de Séance : Mme Maury Martine

Nombre de Délégués	
En exercice	Présents
30	17
Voix	Pouvoirs
30	6
Suffrages exprimés	
Pour :	23
Contre :	0
Abstention :	0
Date de la convocation : 23 janvier 2024	
Délibération n°2024/13	

Objet : Budget primitif 2024 du budget annexe du Syndicat Adour Midouze

Rapporteur : M. DUCOS Christian

Le Président rappelle que le comité syndical avait approuvé les orientations budgétaires et les participations syndicales lors de sa réunion du 12 décembre 2023.

Le projet du budget primitif 2024 prend en compte l'ensemble de ces éléments, les résultats du Compte Administratif 2023 et le report des restes à réaliser.

Pour l'année 2024, en **dépenses d'investissement** la programmation prévoit :

	Dépenses	Recettes
Inscriptions nouvelles	96 000,00 €	82 642,98 €
Restes à réaliser	119 539,74 €	55 233,28 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé		
001 Résultat reporté		77 663,48 €
TOTAL	215 539,74 €	215 539,74 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat



Concernant la section de fonctionnement, en dépenses

- Les charges à caractère général s'élèveront à **79 192,02 €**,
- Les autres charges de gestion courantes à **1 000 €**
- Les charges exceptionnelles à **1 000 €**
- Enfin un virement à la section d'investissement sera inscrit pour **24 142,98 €**

Soit un **total de dépenses de 105 335,00 €**

Les **recettes de fonctionnement** sont composées :

- Des cotisations des membres au budget annexe à hauteur de **20 000 €**,
- Des aides de l'Etat pour un montant estimé à **19 258,93 €**,
- Le report du résultat antérieur pour **55 426,07 €**.

Soit un **total de recettes de 105 335,00 €**

Le budget 2024 s'équilibre à hauteur de :

- **105 335,00 €** en fonctionnement
ET
- **215 539,74 €** en investissement

Aussi conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, il est proposé à l'assemblée délibérante d'autoriser le président à opérer, si besoin, des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

LE COMITE SYNDICAL

En l'absence d'observations,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1

D'APPROUVER le budget primitif 2024 du budget annexe du Syndicat Adour Midouze tel qu'annexé à la présente délibération

Article 2

D'AUTORISER le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

Article 3

Monsieur le Président est chargé de la bonne exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_13-BF



Fait et délibéré le 06 février 2024
A Saint-Pierre-du-Mont

Le Président
Christian DUCOS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat



REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT MIXTE dont la population est de 3500 habitants et plus : SAM (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL SAM (2)

Numéro SIRET : 20009672500029

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MONT DE MARSAN AGGLO

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : HORS GEMAPI SAM (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	33
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	42
A1.01 - Opérations non ventilables	45
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	46
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	49
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	50
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	51
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	54
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	57
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	60
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	61
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	64
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	66
A1.908 - Fonction 8 - Transports	69
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	73
A2.01 - Opérations non ventilables	75
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	76
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	79
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	80
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	81
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	84
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	87
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	90
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	91
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	92
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	95
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	97
A2.938 - Fonction 8 - Transports	100

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	104
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	105
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	109
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	110



B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	114
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	115
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	116
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	118
B3.1 - Etat des provisions constituées	119
B3.2 - Etalement des provisions	120
B4 - Etat des charges transférées	121
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	122
B6 - Prêts	123
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	124
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	125
B7.3 - Etat des emprunts garantis	126
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	127
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	128
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	129
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	130
B7.8 - Autres engagements donnés	131
B7.9 - Autres engagements reçus	132
B8 - Subventions versées	134
B9 - Etat du personnel	135
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	136
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	137
B11.2 - Liste des établissements publics créés	138
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	139
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	140
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	141
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	142
D3 - Décisions en matière de taux	144
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	145
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	146
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	148
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	149
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	150

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	110 196,80	129 879,62	113 406,73	A1 133 089,55
Investissement	64 249,20	109 879,61 (3)	32 033,07	A2 77 663,48
Fonctionnement	45 947,60	20 000,01 (4)	81 373,66	A3 55 426,07

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses		Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 119 539,74	III + IV 55 233,28	B1 -64 306,46	
Investissement	I 119 539,74	III 55 233,28	B2 -64 306,46	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	68 783,09
Investissement	A2 + B2	13 357,02
Fonctionnement	A3 + B3	55 426,07

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 119 539,74
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
6022	Opération d'équipement n° 6022	82 003,74
7023	Opération d'équipement n° 7023	37 536,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 55 233,28
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	55 233,28
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	96 000,00	82 642,98
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	119 539,74	55 233,28
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 77 663,48
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		215 539,74	215 539,74
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	105 335,00	49 908,93
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 55 426,07
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		105 335,00	105 335,00
TOTAL DU BUDGET (4)		320 874,74	320 874,74

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0.00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	38 400,00	119 539,74	96 000,00	96 000,00	215 539,74
Total des dépenses d'équipement		38 400,00	119 539,74	96 000,00	96 000,00	215 539,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		38 400,00	119 539,74	96 000,00	96 000,00	215 539,74

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	38 400,00	119 539,74	96 000,00	96 000,00	215 539,74
--------------	------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	215 539,74
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	19 200,00	55 233,28	48 000,00	48 000,00	103 233,28
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		19 200,00	55 233,28	48 000,00	48 000,00	103 233,28
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	15 230,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	77 051,99	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		92 281,99	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		111 481,99	55 233,28	58 500,00	58 500,00	113 733,28

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 970,00		24 142,98	24 142,98	24 142,98
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 970,00		24 142,98	24 142,98	24 142,98

TOTAL	115 451,99	55 233,28	82 642,98	82 642,98	137 876,26
--------------	-------------------	------------------	------------------	------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	77 663,48
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	215 539,74
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	24 142,98
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

SAM - HORS GEMAPI SAM - BP - 2024

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_13-BF





II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	114 663,00	0,00	79 192,02	79 192,02	79 192,02
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		115 663,00	0,00	80 192,02	80 192,02	80 192,02
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		116 663,00	0,00	81 192,02	81 192,02	81 192,02

023	Virement à la section d'investissement (4)	3 970,00		24 142,98	24 142,98	24 142,98
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 970,00		24 142,98	24 142,98	24 142,98

TOTAL	120 633,00	0,00	105 335,00	105 335,00	105 335,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	105 335,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	39 259,34	0,00	49 908,93	49 908,93	49 908,93
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		39 259,34	0,00	49 908,93	49 908,93	49 908,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		39 259,34	0,00	49 908,93	49 908,93	49 908,93

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	39 259,34	0,00	49 908,93	49 908,93	49 908,93
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	55 426,07
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	105 335,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	24 142,98
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	215 539,74		215 539,74
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		215 539,74	0,00	215 539,74

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	215 539,74
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	79 192,02		79 192,02
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		24 142,98	24 142,98
Dépenses de fonctionnement – Total		81 192,02	24 142,98	105 335,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	105 335,00
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

SAM - HORS GEMAPI SAM - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_13-BF



(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autorité financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	10 500,00	0,00	10 500,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	103 233,28	0,00	103 233,28
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		24 142,98	24 142,98
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		113 733,28	24 142,98	137 876,26

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

77 663,48

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

215 539,74

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	49 908,93		49 908,93
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		49 908,93	0,00	49 908,93

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

55 426,07

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

105 335,00



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		38 400,00	119 539,74	0,00	96 000,00	96 000,00	0,00	96 000,00	215 539,74
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	38 400,00	119 539,74	0,00	96 000,00	96 000,00	0,00	96 000,00	215 539,74
Total des dépenses d'équipement		38 400,00	119 539,74	0,00	96 000,00	96 000,00	0,00	96 000,00	215 539,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		38 400,00	119 539,74	0,00	96 000,00	96 000,00	0,00	96 000,00	215 539,74
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

215 539,74

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_13-BF





III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		38 400,00	55 233,28	82 642,98	82 642,98	137 876,26
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	19 200,00	55 233,28	48 000,00	48 000,00	103 233,28
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		19 200,00	55 233,28	48 000,00	48 000,00	103 233,28
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	15 230,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		15 230,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		34 430,00	55 233,28	58 500,00	58 500,00	113 733,28
021	Virement de la section de fonctionnement	3 970,00		24 142,98	24 142,98	24 142,98
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 970,00		24 142,98	24 142,98	24 142,98

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

77 663,48

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Total des recettes d'investissement cumulées

215 539,74

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_13-BF





III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		38 400,00	119 539,74	0,00	96 000,00	96 000,00	0,00	96 000,00	215 539,74
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	38 400,00	119 539,74	0,00	96 000,00	96 000,00	0,00	96 000,00	215 539,74
Total des dépenses d'équipement		38 400,00	119 539,74	0,00	96 000,00	96 000,00	0,00	96 000,00	215 539,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		38 400,00	119 539,74	0,00	96 000,00	96 000,00	0,00	96 000,00	215 539,74
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

SAM - HORS GEMAPI SAM - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024



Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS I****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
6022	SENTIER		130 396,26	82 003,74	0,00	0,00	0,00	0,00
7022			25 836,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7023	ITINERANCE NAUTIQUE 2023		864,00	37 536,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7024	ITINERANCE NAUTIQUE 2024		0,00	0,00	96 000,00	96 000,00	0,00	96 000,00
TOTAL			157 096,86	119 539,74	96 000,00	96 000,00	0,00	96 000,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 6022
LIBELLE : SENTIER
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		130 396,26	a	82 003,74	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	130 396,26	82 003,74	0,00	0,00	
2318	Autres immo. corporelles en cours	130 396,26	82 003,74	0,00	0,00	

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		77 602,34	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	77 602,34	0,00	0,00	0,00	
1323	Subv. non transf. Départements	47 635,62	0,00	0,00	0,00	
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	4 395,00	0,00	0,00	0,00	
13278	Autres fonds européens	25 571,72	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-82 003,74

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 7022
LIBELLE :
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		25 836,60	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	25 836,60	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	25 836,60	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		32 658,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	32 658,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	13 440,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	19 218,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)				0,00
--------------------------------------	--	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 7023
LIBELLE : ITINERANCE NAUTIQUE 2023
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		864,00	a 37 536,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	864,00	37 536,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	864,00	37 536,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-37 536,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 7024
LIBELLE : ITINERANCE NAUTIQUE 2024
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
			0,00	96 000,00	96 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	96 000,00	96 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	96 000,00	96 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)			-96 000,00
--------------------------------------	--	--	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		38 400,00	55 233,28	82 642,98	82 642,98	137 876,26
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	19 200,00	55 233,28	48 000,00	48 000,00	103 233,28
1323	Subv. non transf. Départements	19 200,00	19 200,00	48 000,00	48 000,00	67 200,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	11 605,00	0,00	0,00	11 605,00
13278	Autres fonds européens	0,00	24 428,28	0,00	0,00	24 428,28
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		19 200,00	55 233,28	48 000,00	48 000,00	103 233,28
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	15 230,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
10222	FCTVA	15 230,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		15 230,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		34 430,00	55 233,28	58 500,00	58 500,00	113 733,28
021	Virement de la section de fonctionnement	3 970,00		24 142,98	24 142,98	24 142,98
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 970,00		24 142,98	24 142,98	24 142,98

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_13-BF





III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		120 633,00	0,00	0,00	105 335,00	105 335,00	0,00	105 335,00	105 335,00
011	Charges à caractère général (3)	114 663,00	0,00	0,00	79 192,02	79 192,02	0,00	79 192,02	79 192,02
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		115 663,00	0,00	0,00	80 192,02	80 192,02	0,00	80 192,02	80 192,02
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
Total des dépenses réelles		116 663,00	0,00	0,00	81 192,02	81 192,02	0,00	81 192,02	81 192,02
023	Virement à la section d'investissement	3 970,00			24 142,98	24 142,98		24 142,98	24 142,98
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 970,00			24 142,98	24 142,98		24 142,98	24 142,98
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									105 335,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

SAM - HORS GEMAPI SAM - BP - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_13-BF





III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		39 259,34	0,00	49 908,93	49 908,93	49 908,93
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	39 259,34	0,00	49 908,93	49 908,93	49 908,93
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		39 259,34	0,00	49 908,93	49 908,93	49 908,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		39 259,34	0,00	49 908,93	49 908,93	49 908,93
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

55 426.07

Total des recettes de fonctionnement cumulées

105 335,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		120 633,00	0,00	0,00	105 335,00	105 335,00	0,00	105 335,00	105 335,00
011	Charges à caractère général (4)	114 663,00	0,00	0,00	79 192,02	79 192,02	0,00	79 192,02	79 192,02
6042	Achats de prestations de services	4 500,00	0,00		2 085,00	2 085,00	0,00	2 085,00	2 085,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	34 563,00	0,00		18 457,02	18 457,02	0,00	18 457,02	18 457,02
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	44 600,00	0,00		20 650,00	20 650,00	0,00	20 650,00	20 650,00
62878	Remb. frais à des tiers	23 000,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65888	Autres	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		115 663,00	0,00	0,00	80 192,02	80 192,02	0,00	80 192,02	80 192,02
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
Total des dépenses réelles		116 663,00	0,00	0,00	81 192,02	81 192,02	0,00	81 192,02	81 192,02
023	Virement à la section d'investissement	3 970,00			24 142,98	24 142,98		24 142,98	24 142,98

SAM - HORS GEMAPI SAM - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Crédits gérés hors AE	TOTAL
			I						II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 970,00			24 142,98	24 142,98		24 142,98	24 142,98

Publié le Pour TOTAL
ID : 040-200096725-20240206-2024_13-BF

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		39 259,34	0,00	49 908,93	49 908,93	49 908,93
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	39 259,34	0,00	49 908,93	49 908,93	49 908,93
74718	Autres participations Etat	19 259,34	0,00	19 258,93	19 258,93	19 258,93
7472	Participation régions	0,00	0,00	10 650,00	10 650,00	10 650,00
74751	Participation GFP de rattachement	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		39 259,34	0,00	49 908,93	49 908,93	49 908,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		39 259,34	0,00	49 908,93	49 908,93	49 908,93
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

SAM - HORS GEMAPI SAM - BP - 2024

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_13-BF





IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		96 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		96 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		58 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		10 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		48 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

SAM - HORS GEMAPI SAM - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024



Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	Publié le 9 ID : 040-200096725-20240206-2024_13-BF	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	10 500,00
102	Dotations et fonds d'investissement	10 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop. décent., act° interrég., eur., intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG missions spécifiques		258 Autres
							256 CNFPT Formation des actifs occupés					2571 Concours	2572 Missions administratives	
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres			
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	96 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	96 000,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_13-BF

IV
A1.504

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	51 Aménagement et services urbains							
		50 Services communs							
		501 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	81 192,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	79 192,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	49 908,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	49 908,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		81 192,02
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		79 192,02
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		49 908,93
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		49 908,93
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		81 192,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	2 085,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	18 457,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	54 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		49 908,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	49 908,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 192,02
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 085,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 457,02
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 150,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 908,93
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 908,93

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres		
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG missions spécifiques			
							2561 Missions statutaires et réglementaires		2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres		2571 Concours	2572 Missions administratives
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
						DEPENSES	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine						
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine		
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel, risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						838 Autres transports
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

SAM - HORS GEMAPI SAM - BP - 2024

- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le (année en point de pourcentage).

ID : 040-200096725-20240206-2024_13-BF





IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

Publié le

IV

ID : 040-200096725-20240206-2024_13-BF

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées	Primes
												pour l'achat d'option	reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	17/01/2022
L	Concessions et droits similaires	3	17/01/2022
L	Autres matériels de transport	5	17/01/2022
L	Autres matériels informatiques	3	17/01/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	5	17/01/2022
L	Matériel de téléphonie	3	17/01/2022
L	Autres immobilisations corporelles	5	17/01/2022



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_13-BF





IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS**

Publié le

IV

ID : 040-200096725-20240206-2024_13-BF

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS****Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Publié le

IV

ID : 040-200096725-20240206-2024_13-BF

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Publié le

IV

ID : 040-200096725-20240206-2024_13-BF

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Publié le

IV

ID : 040-200096725-20240206-2024_13-BF

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Publié le

IV

ID : 040-200096725-20240206-2024_13-BF

SPIC

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	77 663,48	77 663,48
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-64 306,46	-64 306,46
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	13 357,02	13 357,02

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	13 357,02	13 357,02
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	77 663,48	77 663,48

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	34 642,98	34 642,98
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	34 642,98	34 642,98

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"



IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0.00	Sous-total Fonctionnement	(B)	0.00
INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0.00	Effort propre de la Région (A – B)	(C)	0.00
TOTAL DEPENSES	(A)	0.00	TOTAL RECETTES (B + C)		0.00



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------



EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
- (4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_13-BF





IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

D5.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Publié le

ID : 040-200096725-20240206-2024_13-BF

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 23/01/2024

Présenté par Le Président (1),

A Saint-Pierre-du-Mont, le 06/02/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Saint-Pierre-du-Mont, le 06/02/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Bancon Jean-Pierre	
Baron Patrick	
Berdoulet Cédric	
Berges Didier	
Bonneric Jean	
Cabannes Philippe	
Cardonne Daniel	
Darbayan Jean-Marie	
Destenabes Véronique	
Ducos Christian	
Eridia Martine	
Guillemané Rémi	
Kruzynski Bernard	
Lalanne Guillaume	
Lassalle Pascal	
Laulom Vincent	
Laussucq Paul	
Maury Martine	
Napias Henri	
Ogé Philippe	

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Pomies Claude	
Tastet Cristophe	
Vilaton Pascal	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**Syndicat Adour Midouze
(SAM)**

38 rue Victor Hugo
40025 MONT-DE-MARSAN
Cedex

Département
des
LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DU SYNDICAT ADOUR MIDOUZE

Comité syndical du 06 février 2024

Le six février deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, les membres du comité syndical se sont réunis à la Maison du temps libre à Saint-Pierre-du-Mont sous la présidence de Monsieur Christian DUCOS

Délégués présents : Mme Eridia, Maury, Destenabes et MM Bonneric, Lassalle, Kruzynski, Laussucq, Plancke, Remy, Berges, Ogé, Darbayan, Ducos, Laulom, Napias, Tastet, Pomies, Guillemané, Lalanne, Bareyt, Lanusse, Blanc-Simon, Lanusse-Cazalé

Délégués excusés et qui ont donné pouvoir :

- M. Berdoulet Cédric a donné pouvoir à Mme Maury Martine
- M. Biremont Daniel a donné pouvoir à M. Plancke Didier
- M. Baron Patrick a donné pouvoir à M. Laussucq Paul
- M. Cabannes Philippe a donné pouvoir à M. Ducos Christian
- M. Bancon Jean-Pierre a donné pouvoir à M. Kruzynski Bernard
- M. Vilaton Pascal a donné pouvoir à M. Bonneric Jean
- M. Cardonne Daniel a donné pouvoir à M. Tastet Christophe

Délégués absents et excusés : Mme Mazieux, Bourdieu, Cantegreil et MM Godot, Dargelos, Bruey, Martin, Brethes, Puybaraud, Saint-Lannes

Secrétaire de Séance : Mme Maury Martine

Nombre de Délégués	
En exercice	Présents
40	23
Voix	Pouvoirs
40	7
Suffrages exprimés	
Pour :	30
Contre :	0
Abstention :	0
<u>Date de la convocation :</u> 23 janvier 2024	
Délibération n°2024/14	

Objet : Validation du montant des cotisations 2024 et de la clé de répartition

Rapporteur : M. DUCOS Christian

Le Président rappelle que comme évoqué, dans le cadre du débat d'orientations budgétaires, lors du comité syndical du 12 décembre 2023, il a été proposé de voter les participations statutaires des membres pour l'exercice 2024 à hauteur de **265 000 €** pour le budget principal et **20 000 €** pour le budget annexe.


Ce montant sera reparti selon la clé de répartition prévu dans les statuts à savoir :

Rappel de la clé de répartition des charges :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat

Critères	Budget principal		Budget annexe	
	Fonctionnement	Investissement mutualisé Midouze / Adour	Fonctionnement	Investissement
Population carroyée 2017	25%	25%	25%	25%
Potentiel financier EPCI-FP 2017 rapporté à la population carroyée	25%	25%	25%	25%
Superficie dans le bassin versant	25%	25%	25%	25%
Linéaire berges cours d'eau principaux	10%	10%	0 %	0%
Linéaire berges cours d'eau secondaires	15%	15%	0%	0%
Linéaire projet sentier			25%	25%

Mise à jour de la clé de répartition des charges et répartition des contributions statutaires 2024

 SYNDICAT ADOUR MIDOUZE Base de répartition des charges - Année 2024							
SIREN	Membres	GEMAPI			Hors GEMAPI		
		Cotisations 2023	Taux	Montant	Taux	Montant	
244000675	CA du Grand Dax	17.22%	43 456.74 €	17.22%	45 633.00 €	25.48%	5 096.00 €
244000808	CA Mont-de-Marsan Agglomération	18.45%	46 284.46 €	18.45%	48 892.50 €	1.50%	300.00 €
200069649	CC Chalosse Tursan	5.46%	13 785.69 €	5.46%	14 469.00 €	10.22%	2 044.00 €
200069656	CC Cœur Haute Lande	7.20%	18 205.73 €	7.20%	19 080.00 €	0.00%	0.00 €
200030435	CC d'Aire-sur-l'Adour	7.65%	19 461.83 €	7.65%	20 272.50 €	12.68%	2 536.00 €
200067239	CC des Luys en Béarn	0.12%	300.00 €	0.12%	318.00 €	0.00%	0.00 €
243200409	CC du Bas Armagnac	0.43%	1 097.45 €	0.43%	1 139.50 €	0.00%	0.00 €
244000824	CC du Pays Grenadois	7.59%	19 207.69 €	7.59%	20 113.50 €	14.36%	2 872.00 €
244000691	CC Pays Morcenais	8.64%	21 867.66 €	8.64%	22 896.00 €	0.00%	0.00 €
244000766	CC du Pays Tarusate	22.29%	56 217.85 €	22.29%	59 068.50 €	19.49%	3 898.00 €
200069631	CC Terres de Chalosse	4.95%	12 499.91 €	4.95%	13 117.50 €	16.27%	3 254.00 €
TOTAL		100%	252 385 €	100%	265 000 €	100%	20 000 €

LE COMITE SYNDICAL

En l'absence d'observations,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1

D'ADOPTER le montant des cotisations pour le budget principal et le budget annexe du Syndicat Adour Midouze pour l'exercice 2024 comme présenté ci-dessus

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat

Article 2

DE RETENIR la répartition des cotisations proposée pour le budget principal et pour le budget annexe du Syndicat Adour Midouze comme présenté ci-dessus

Article 3

Monsieur le Président est chargé de la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 06 février 2024
A Saint-Pierre-du-Mont

Le Président
Christian DUCOS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat

**Syndicat Adour Midouze
(SAM)**

38 rue Victor Hugo
40025 MONT-DE-MARSAN
Cedex

Département
des
LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DU SYNDICAT ADOUR MIDOUZE

Comité syndical du 06 février 2024

Le six février deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, les membres du comité syndical se sont réunis à la Maison du temps libre à Saint-Pierre-du-Mont sous la présidence de Monsieur Christian DUCOS

Nombre de Délégués	
En exercice	Présents
40	23
Voix	Pouvoirs
40	7
Suffrages exprimés	
Pour :	30
Contre :	0
Abstention :	0
<u>Date de la convocation :</u> 23 janvier 2024	
Délibération n°2024/15	

Délégués présents : Mme Eridia, Maury, Destenabes et MM Bonneric, Lassalle, Kruzynski, Laussucq, Plancke, Remy, Berges, Ogé, Darbayan, Ducos, Laulom, Napias, Tastet, Pomies, Guillemané, Lalanne, Bareyt, Lanusse, Blanc-Simon, Lanusse-Cazalé

Délégués excusés et qui ont donné pouvoir :

- M. Berdoulet Cédric a donné pouvoir à Mme Maury Martine
- M. Biremont Daniel a donné pouvoir à M. Plancke Didier
- M. Baron Patrick a donné pouvoir à M. Laussucq Paul
- M. Cabannes Philippe a donné pouvoir à M. Ducos Christian
- M. Bancon Jean-Pierre a donné pouvoir à M. Kruzynski Bernard
- M. Vilaton Pascal a donné pouvoir à M. Bonneric Jean
- M. Cardonne Daniel a donné pouvoir à M. Tastet Christophe

Délégués absents et excusés : Mme Mazieux, Bourdieu, Cantegreil et MM Godot, Dargelos, Bruey, Martin, Brethes, Puybaraud, Saint-Lannes

Secrétaire de Séance : Mme Maury Martine

Objet : Délibération donnant mandat au Centre de gestion des Landes pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation ayant pour objet de conclure une convention de participation dans le domaine de la prévoyance

Rapporteur : M. DUCOS Christian

Le Président informe le comité syndical que la réforme de la protection sociale complémentaire initiée par l'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique et le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement, rend la participation financière des employeurs publics au financement des garanties couvrant le risque prévoyance de leurs agents obligatoire à compter du 1er janvier 2025.

La couverture prévoyance ou « garantie maintien de salaire » couvre les risques liés à l'incapacité de travail, et le cas échéant, tout ou partie des risques d'invalidité et liés au décès.

L'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la protection sociale complémentaire des agents publics territoriaux prévoit que l'employeur doit contribuer à hauteur de 50% minimum de la cotisation payée par ses agents. Cette participation doit se faire par le biais d'un contrat collectif à adhésion obligatoire dont les garanties doivent prévoir à minima un maintien de 90% du salaire net en cas d'incapacité temporaire de

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat

travail et d'invalidité permanente.

Le dispositif réglementaire prévoit donc deux possibilités pour les collectivités, exclusives l'une de l'autre, s'agissant de la couverture prévoyance :

- La mise en place d'une convention de participation via une procédure de mise en concurrence lancée en propre
- L'adhésion à une convention de participation proposée par leur Centre de gestion

Aux termes de l'article 25-1 de l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 les centres de gestion ont, en effet, l'obligation de conclure une convention de participation pour le compte des collectivités et établissements de leur ressort qui le demandent.

Par conséquent, le Centre de gestion des Landes a décidé de lancer en 2024 une consultation afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la prévoyance. Il propose aux collectivités intéressées de se joindre à cette procédure en lui donnant mandat par délibération.

L'article 3.2 de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 prévoit la nécessité de négocier, préalablement au lancement de la procédure de marché public, un accord avec les organisations syndicales représentatives afin de définir les garanties du futur contrat et de désigner un comité paritaire de pilotage pour sa passation et son suivi. Le mandat donné pour lancer la consultation implique donc que soit également donné mandat au Centre de gestion pour mener cette négociation.

Afin de respecter l'échéance imposée par le décret et en fonction des mandats confiés par les collectivités, le Centre de gestion sera en mesure de proposer une convention de participation dans le domaine de la prévoyance à l'été 2024 pour **un début d'exécution du marché au 1^{er} janvier 2025**.

A l'issue de cette consultation les collectivités **conserveront l'entière liberté de signer ou non la convention** de participation qui leur sera proposée.

Les garanties et les taux de cotisation obtenus seront présentés aux collectivités ayant donné mandat qui seront amenées à la présenter à leur organe délibérant

Le Président propose à l'assemblée

VU le code général de la fonction publique

VU l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021

VU le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022

VU l'accord collectif national du 11 juillet 2023

VU l'avis du comité social territorial départemental du Centre de Gestion des Landes, en date du xxxxx

VU l'exposé du Président

CONSIDERANT l'intérêt de participer au marché mutualisé proposé par le Centre de gestion des Landes et afin de pouvoir prendre une décision avant fin 2024

LE COMITE SYNDICAL

En l'absence d'observations,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat

DECIDE

Article 1

DE SE JOINDRE à la convention de participation dans le domaine de la prévoyance que le Centre de gestion des Landes prévoit de conclure conformément à l'article 25-1 de l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 et de lui **donner mandat** :

- Pour lancer la consultation nécessaire a sa conclusion
- Pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives,

Article 2

DE DONNER MANDAT au Président pour déterminer avec le Centre de gestion les conditions de déroulement de la négociation et les modalités de conclusion de cet accord ainsi que pour approuver l'accord négocié conformément à l'article L224-3 du CGFP.

Article 3

DE PRENDRE ACTE que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre la décision de signer ou non la convention de participation souscrite par le Centre de gestion dont la prise d'effet sera fixée au 1^{er} janvier 2025.

Article 4

Monsieur le Président est chargé de la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 06 février 2024
A Saint-Pierre-du-Mont

Le Président
Christian DUCOS



**Syndicat Adour Midouze
(SAM)**

38 rue Victor Hugo
40025 MONT-DE-MARSAN
Cedex

Département
des
LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DU SYNDICAT ADOUR MIDOUZE

Comité syndical du 06 février 2024

Le six février deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, les membres du comité syndical se sont réunis à la Maison du temps libre à Saint-Pierre-du-Mont sous la présidence de Monsieur Christian DUCOS

Nombre de Délégués	
En exercice	Présents
40	23
Voix	Pouvoirs
40	7
Suffrages exprimés	
Pour :	30
Contre :	0
Abstention :	0
Date de la convocation : 23 janvier 2024	
Délibération n°2024/16	

Délégués présents : Mme Eridia, Maury, Destenabes et MM Bonneric, Lassalle, Kruzynski, Laussucq, Plancke, Remy, Berges, Ogé, Darbayan, Ducos, Laulom, Napias, Tastet, Pomies, Guillemané, Lalanne, Bareyt, Lanusse, Blanc-Simon, Lanusse-Cazalé

Délégués excusés et qui ont donné pouvoir :

- M. Berdoulet Cédric a donné pouvoir à Mme Maury Martine
- M. Biremont Daniel a donné pouvoir à M. Plancke Didier
- M. Baron Patrick a donné pouvoir à M. Laussucq Paul
- M. Cabannes Philippe a donné pouvoir à M. Ducos Christian
- M. Bancon Jean-Pierre a donné pouvoir à M. Kruzynski Bernard
- M. Vilaton Pascal a donné pouvoir à M. Bonneric Jean
- M. Cardonne Daniel a donné pouvoir à M. Tastet Christophe

Délégués absents et excusés : Mme Mazieux, Bourdieu, Cantegreil et MM Godot, Dargelos, Bruey, Martin, Brethes, Puybaraud, Saint-Lannes

Secrétaire de Séance : Mme Maury Martine

Objet : Délibération pour l'adhésion au groupement de commandes formations santé et sécurité au travail

Rapporteur : M. DUCOS Christian

Le Président informe le Comité syndical que la formation permanente des agents territoriaux dans les domaines relevant de la santé et de la sécurité au travail est un impératif légal et réglementaire.

Afin de répondre aux besoins des collectivités territoriales et des établissements publics pour la formation des agents et au regard des coûts élevés induits par l'achat récurrent de prestations de formations obligatoires santé et sécurité au travail (FSST), le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes, les collectivités territoriales et leurs établissements proposent aux personnes publiques précitées du département des Landes de mutualiser l'achat de prestations de formations FSST dans le cadre d'un groupement de commandes dédié à l'organisation, la passation et l'exécution de marchés publics et accords-cadres de services.

Dans le cadre de cette procédure, régie par l'article L2113-6 de Code de la Commande Publique, une convention doit être conclue entre les membres du groupement de commandes pour chaque type de besoins.

Celle-ci doit déterminer notamment, outre l'objet et les différents partenaires du groupement :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat



- L'organisme qui assure le rôle de coordonnateur du groupement ;
- Les missions du coordonnateur ;
- Les rôles de chacun des membres ;
- Les modalités et critères de prise en charge financière de la part revenant à chaque personne publique.

Le Président propose aux membres du Comité syndical d'adhérer au groupement de commandes constitué pour la passation d'un accord cadre à bons de commandes d'acquisition de prestations de formations santé et sécurité au travail et de l'autoriser à signer cette convention ainsi que les pièces en découlant et à en assurer leur exécution pour ce qui concerne le Syndicat Adour Midouze.

Le Président propose que le choix du ou des titulaire(s) soit effectué par la Commission d'appel d'offres du Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes. Les membres du Comité syndical seront informés des résultats de la mise en concurrence.

LE COMITE SYNDICAL

En l'absence d'observations,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1

D'ADHERER au groupement de commandes constitué pour la dévolution d'un marché d'acquisition de prestations de formations santé et sécurité au travail

Article 2

D'APPROUVER les termes de la convention constitutive du groupement de commandes créé à cet effet, jointe en annexe

Article 3

D'AUTORISER le Président à signer la convention et toutes pièces en découlant

Article 4

D'AUTORISER le coordonnateur à prendre toutes les mesures et procédures nécessaires pour le recensement des besoins, la passation des marchés publics et accords-cadres, et toutes mesures découlant de ces mesures et procédures

Article 5

D'AUTORISER la Commission d'appel d'offres du Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes à choisir le ou les titulaire(s) du marché

Article 6

D'AUTORISER la Présidente du Centre de gestion des Landes à signer les marchés publics et accords-cadres et rejeter les candidatures et les offres non retenues ainsi que toutes mesures ou procédures en découlant

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat



Article 7

DECIDE de s'engager à exécuter, avec la ou les entreprise(s) retenue(s), les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont le Syndicat Adour Midouze est partie prenante

Article 8

DECIDE de s'engager à régler les sommes dues au titre des marchés, accords-cadres et marchés subséquents dont le Syndicat Adour Midouze est partie prenante et à les inscrire préalablement au budget

Article 9

Monsieur le Président est chargé de la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 06 février 2024
A Saint-Pierre-du-Mont

Le Président
Christian DUCOS

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le 19/02/2024

ID : 040-200096725-20240206-2024_16-DE



CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES SANTÉ SECURITE AU TRAVAIL

CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT RELATIF A L'ACQUISITION DE PRESTATIONS DE FORMATIONS SANTÉ ET SECURITE AU TRAVAIL POUR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS DU DEPARTEMENT DES LANDES

Adresse du coordonnateur :

Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes, Maison des communes,
175, Place de la caserne Bosquet – BP 30069 – 40002 Mont de Marsan Cedex

Contact :

Pour toute information, contacter M. Emmanuel MANARILLO,
au service marchés publics, au 05 58 85 80 30 ou emmanuel.manarillo@cdg40.fr



ARTICLE 1 – OBJET DU GROUPEMENT DE COMMANDES

La formation permanente des agents territoriaux dans les domaines relevant de la santé et de la sécurité au travail est un impératif légal et réglementaire.

Afin de répondre aux besoins des collectivités territoriales et des établissements publics pour la formation des agents et au regard des coûts élevés induits par l'achat récurrent de prestations de formations obligatoires santé et sécurité au travail (FSST), le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes et les collectivités territoriales et leurs établissements proposent aux personnes publiques précitées du département des Landes de mutualiser l'achat de prestations de formations FSST dans le cadre d'un groupement de commandes.

A ce titre, la présente convention constitutive a pour objet de constituer un groupement de commandes permanent relatif aux opérations de préparation, de dévolution et d'exécution de marchés publics et accords-cadres intervenant dans le champ des prestations de formations santé et sécurité au travail pour les agents et salariés employés par les membres du groupement de commandes dans les conditions définies ci-après.

ARTICLE 2 – CONSTITUTION DU GROUPEMENT DE COMMANDES

Les collectivités territoriales et les établissements publics adhérents à la présente convention décident de se regrouper en vue d'assurer la satisfaction de besoins récurrents communs par l'acquisition de prestations de formations santé et sécurité au travail (hors champ de compétences du CNFPT Aquitaine, après consultation de l'antenne départementale du CNFPT).

Dans un souci d'optimisation de ces acquisitions et en vue de réaliser des économies d'échelles induites par des commandes groupées et coordonnées à l'échelle du département des Landes, les collectivités et établissements publics susvisés ont décidé de constituer, en vertu de l'article 28 de l'ordonnance du 23 juillet 2015, un groupement de commandes relatif à l'acquisition de prestations de formations santé et sécurité au travail et de conclure la présente convention constitutive.

ARTICLE 3 – DUREE DU GROUPEMENT DE COMMANDES

La présente convention constitutive du groupement de commandes répond à la satisfaction de besoins récurrents pour lesquels seront passés, dévolues et exécutés des marchés publics et accords-cadres successifs.

A ce titre la présente convention de groupement de commandes est permanente et est conclue pour une durée illimitée.

ARTICLE 4 – COMPOSITION DU GROUPEMENT DE COMMANDES

Le groupement de commandes est composé du Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes, des collectivités territoriales du département des Landes et de leurs établissements publics qui ont adhéré à la présente convention.



ARTICLE 5 – DESIGNATION ET RÔLE DU COORDONNATEUR DU GROUPEMENT DE COMMANDES

ARTICLE 5.1 – DESIGNATION DU COORDONNATEUR DU GROUPEMENT DE COMMANDES

Pour la réalisation de l'objet de la présente convention constitutive du groupement de commandes, l'ensemble de ses membres désigne le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes pour assurer le rôle de coordonnateur. Le coordonnateur intervient à chacune des étapes de l'organisation et de l'exécution des procédures de commande publique décrites ci-après.

Dans l'hypothèse où le coordonnateur ne pourrait mener à bien sa mission, un nouveau coordonnateur devra être désigné par les membres du groupement. La présente convention sera alors modifiée pour prendre en compte ce changement qui ne pourra avoir d'effet juridique rétroactif.

ARTICLE 5.2 – RÔLE DU COORDONNATEUR DANS LA PREPARATION DES MARCHÉS

En préalable à toute opération de publication d'un avis d'appel public à la concurrence ou d'appel d'offres qui lance une procédure de marchés publics ou d'accords-cadres, le coordonnateur est chargé d'assister les membres du groupement de commandes dans la définition de leurs besoins et de centraliser et mettre en forme ces besoins.

Le coordonnateur peut être chargé d'organiser et de piloter des groupes de travail ou réunions relatifs à la mise en place et au fonctionnement du groupement de commandes.

ARTICLE 5.3 – RÔLE DU COORDONNATEUR DANS LA PASSATION DES MARCHÉS

Dans le cadre de la passation des marchés publics ou accords-cadres, le coordonnateur est notamment chargé :

- de définir l'organisation juridique, technique et administrative des différentes procédures de consultation des entreprises conformes au code des marchés publics ;
- d'élaborer les différents dossiers de consultation des entreprises (DCE) en fonction des besoins définis par les membres et de rédiger toutes les pièces contractuelles nécessaires ;
- d'assurer l'ensemble des opérations de mise en concurrence visant à sélectionner des attributaires des marchés publics et accords-cadres ;
- de présider la commission d'appel d'offres (CAO) et à ce titre il informera les titulaires des marchés qu'ils ont été retenus ;
- de signer et notifier les marchés et accords-cadres ainsi que de négocier et signer les éventuels avenants entraînant une augmentation inférieure à 5% du montant initial du marché auquel il est contractuellement lié ;
- d'aviser les candidats non retenus du rejet de leurs offres ;
- de transmettre les marchés publics et accords-cadres aux autorités de contrôle ;
- de transmettre aux membres les documents nécessaires à l'exécution des différents marchés pour ce qui les concerne ;
- de tenir à la disposition des membres du groupement les informations relatives à l'activité du groupement.



ARTICLE 5.4 – RÔLE DU COORDONNATEUR DANS L'EXÉCUTION DES MARCHÉS

Chaque membre de la présente convention constitutive du groupement de commandes est chargé d'exécuter pour ce qui le concerne les marchés publics dans les conditions de l'article 6.2.

Cependant, et afin d'assurer une bonne coordination dans l'exécution des marchés publics, le coordonnateur peut :

- assurer un rôle d'assistance auprès des membres dans le cadre de l'exécution des marchés publics et accords-cadres ;
- centraliser et corriger les éventuels dysfonctionnements qui peuvent intervenir dans l'exécution des marchés publics ;
- assurer toute communication utile auprès des membres en liaison avec les marchés publics ;
- assurer le suivi des procédures précontentieuses et contentieuses pour le compte des membres du groupement de commandes.

ARTICLE 6 – RÔLE DES MEMBRES DU GROUPEMENT DE COMMANDES

Chaque membre du présent groupement de commandes désigne un correspondant qui est chargé d'assurer la liaison entre le coordonnateur et la collectivité territoriale ou l'établissement public qu'il représente. Il pourra notamment participer aux groupes de travail et réunions prévues par l'article 5.2.

Son identité et ses coordonnées sont transmises au coordonnateur.

ARTICLE 6.1 – PREPARATION DES MARCHÉS

Avant toute publication d'un avis d'appel public à la concurrence ou appel d'offres, chaque membre du présent groupement de commandes est chargé de définir ses besoins dans le cadre des différents marchés publics et accords-cadres et de les transmettre au coordonnateur selon les procédures de travail mis en place par celui-ci.

Il transmet également au coordonnateur les montants prévisionnels inscrits au budget pour l'année en cours au jour de la publication d'un avis d'appel public à la concurrence.

Chaque membre du présent groupement de commandes s'assure du respect des procédures de délégation de signature prévus par les articles L.2122-21-6°, L.2122-21-1 et L.2122-22-4° du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 6.2 – EXÉCUTION DES MARCHÉS

Chaque membre du présent groupement de commandes est tenu :

- d'exécuter les différents marchés publics en vue de la satisfaction des besoins qu'il a préalablement exprimé pour ce qui le concerne ;
- de régler les prestations de fournitures et de services pour la satisfaction des besoins qui le concerne directement au compte des titulaires ou de leur créanciers, mandataires et sous-traitants éventuels ;
- de transmettre au coordonnateur un tableau de bord trimestriel des émissions de bons de commandes pour ce qui le concerne ;



- de participer financièrement uniquement aux frais matériels et de fonctionnement du groupement de commandes.

ARTICLE 7 – COMMISSION D’APPEL D’OFFRES

La commission d’appel d’offres chargée d’attribuer les marchés publics, selon la procédure de mise en concurrence qui sera choisie, sera celle du Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes, coordonnateur du groupement de commandes.

ARTICLE 8 – REGLEMENT DES FACTURES DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

Il est convenu par les membres du présent groupement de commandes que les titulaires qui seront désignés dans le cadre des différents marchés publics subséquents à ce groupement transmettront à chacun des membres les demandes de règlements et factures passés en paiement des besoins qui concerne chacun d’eux.

A ce titre, les membres du présent groupement de commandes règlent l’intégralité de leurs propres achats entrant dans l’objet du groupement directement entre les mains des titulaires des marchés publics ou leurs éventuels ayants-droit.

Tout membre qui se retire conformément à l’article 9.2, est tenu de solder ses engagements financiers dans le respect des présentes dispositions et de celles des documents contractuels des marchés publics et accords-cadres auquel il participe.

ARTICLE 9 – ADHESION ET RETRAIT DES MEMBRES AU GROUPEMENT DE COMMANDES

ARTICLE 9.1 – ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES

Seules les personnes visées à l’article 4 et ayant été autorisées par leur assemblée délibérante ou décisionnelle à adhérer expressément à ce groupement de commandes en seront membres.

Les membres soumis au code général des collectivités territoriales adhèrent conformément au CGCT et selon leurs propres règles.

L’adhésion d’un nouveau membre peut intervenir à tout moment. Toutefois, un nouveau membre ne saurait prendre part à un marché public ou un accord-cadre publié antérieurement au jour et heure de son adhésion. A ce titre, toute nouvelle adhésion n’emporte effet que pour l’avenir.

ARTICLE 9.2 – RETRAIT DU GROUPEMENT DE COMMANDES

Chaque membre est libre de se retirer du groupement de commandes à tout moment.

Le retrait d’un membre du groupement est constaté par une décision prise selon ses règles propres et notifiée au coordonnateur. Le retrait ne prendra effet qu’à l’expiration du marché public ou



accord-cadre en cours de passation et/ou d'exécution auquel(s) est partie prenante le membre qui notifie le retrait.

ARTICLE 10 – MODIFICATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE

Toute modification de la présente convention doit être approuvée dans les mêmes termes par l'ensemble des membres du groupement de commandes dont les décisions sont notifiées au coordonnateur. Toute modification ne prend effet que lorsque l'ensemble des membres du groupement de commandes ont approuvé ces modifications.

ARTICLE 11 – CAPACITE A AGIR EN JUSTICE

Le coordonnateur peut agir en justice au nom et pour le compte des membres du groupement de commandes pour les procédures dont il a la charge. Il informe et consulte les membres sur sa démarche et son évolution.

ARTICLE 12 – LITIGES RELATIFS A LA PRESENTE CONVENTION

Tout litige pouvant subvenir dans le cadre de l'application de la présente convention relèvera de la compétence du tribunal administratif de Pau.

Les membres s'engagent toutefois à rechercher préalablement une solution amiable au litige.

Fait à Mont de Marsan, le

Madame Jeanne COUTIERE
Présidente du Centre de gestion
de la fonction publique territoriale des Landes
Coordonnateur du groupement

ET

Monsieur

Maire de

Ou

Président de